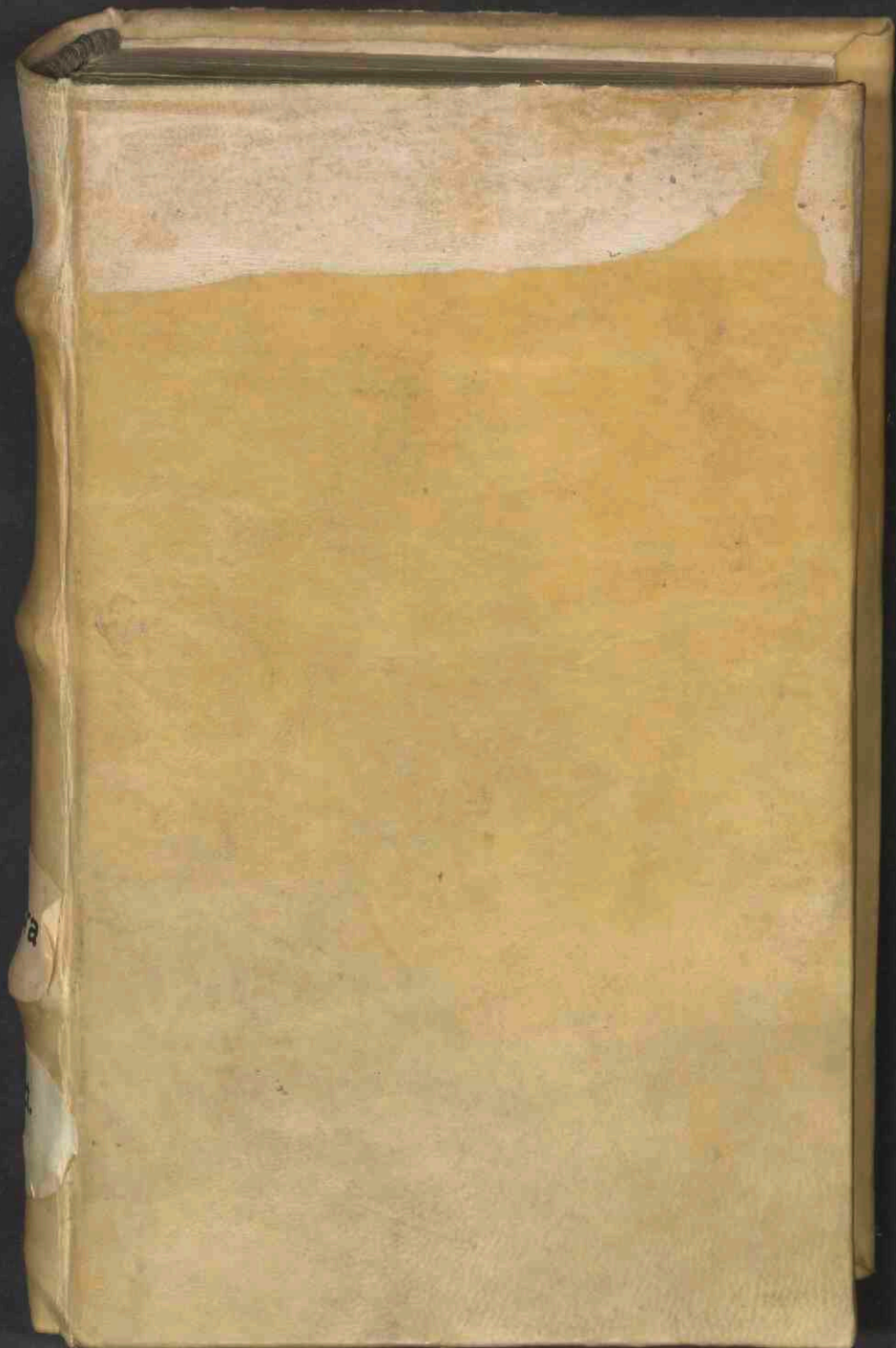




# **La resurrection de la sainte messe : contenant la Response a? certaine traicte? des aduersaires de la sainte Eglise catholique & Romaine, intitule?: La mort & enterrement de la Messe**

<https://hdl.handle.net/1874/425982>



**Dit boek hoort bij de Collectie Van Buchell  
Huybert van Buchell (1513-1599)**

**Meer informatie over de collectie is beschikbaar op:**

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

**Wegens onderzoek aan deze collectie is bij deze boeken ook de volledige buitenkant gescand. De hierna volgende scans zijn in volgorde waarop ze getoond worden:**

- de rug van het boek
  - de kopsnede
  - de frontsnede
  - de staartsnede
  - het achterplat

**This book is part of the Van Buchell Collection  
Huybert van Buchell (1513-1599)**

**More information on this collection is available at:**

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

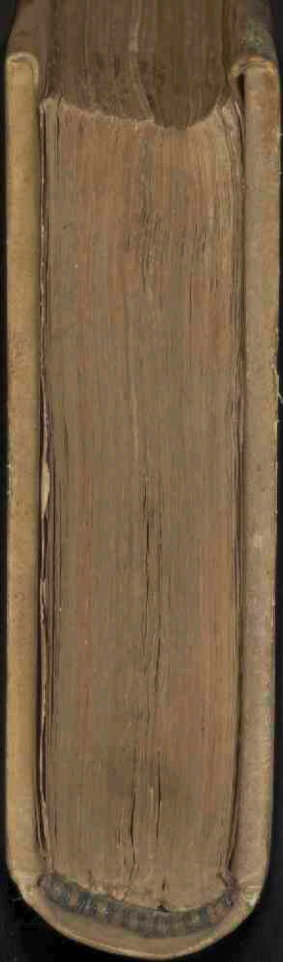
**Due to research concerning this collection the outside of these books has been scanned in full. The following scans are, in order of appearance:**

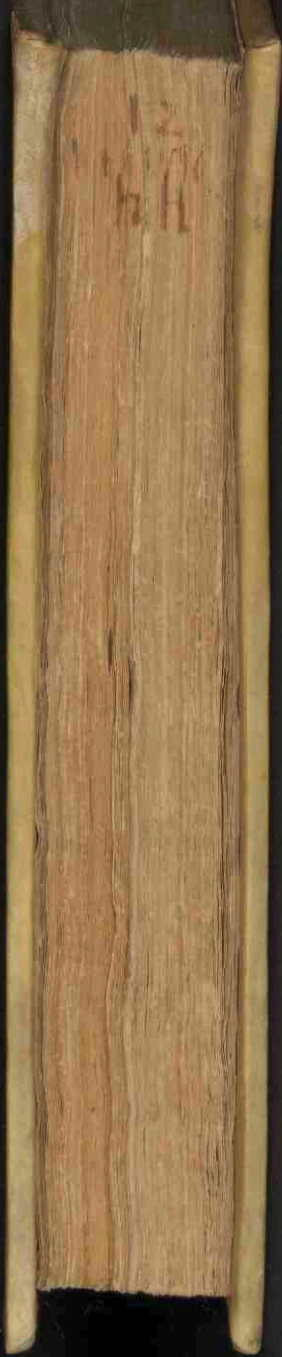
- the spine
- the head edge
- the fore edge
- the bottom edge
- the back board

**Rariora**

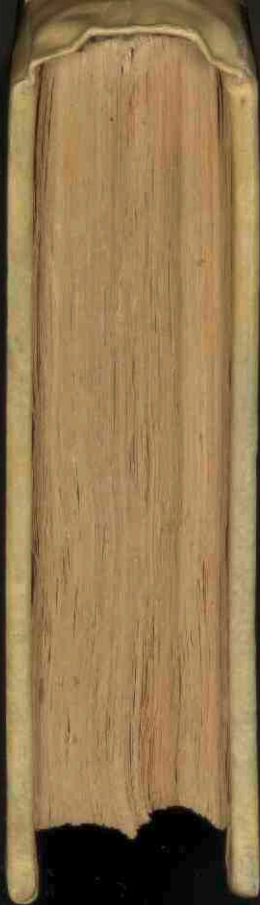
**E. oct.  
498**

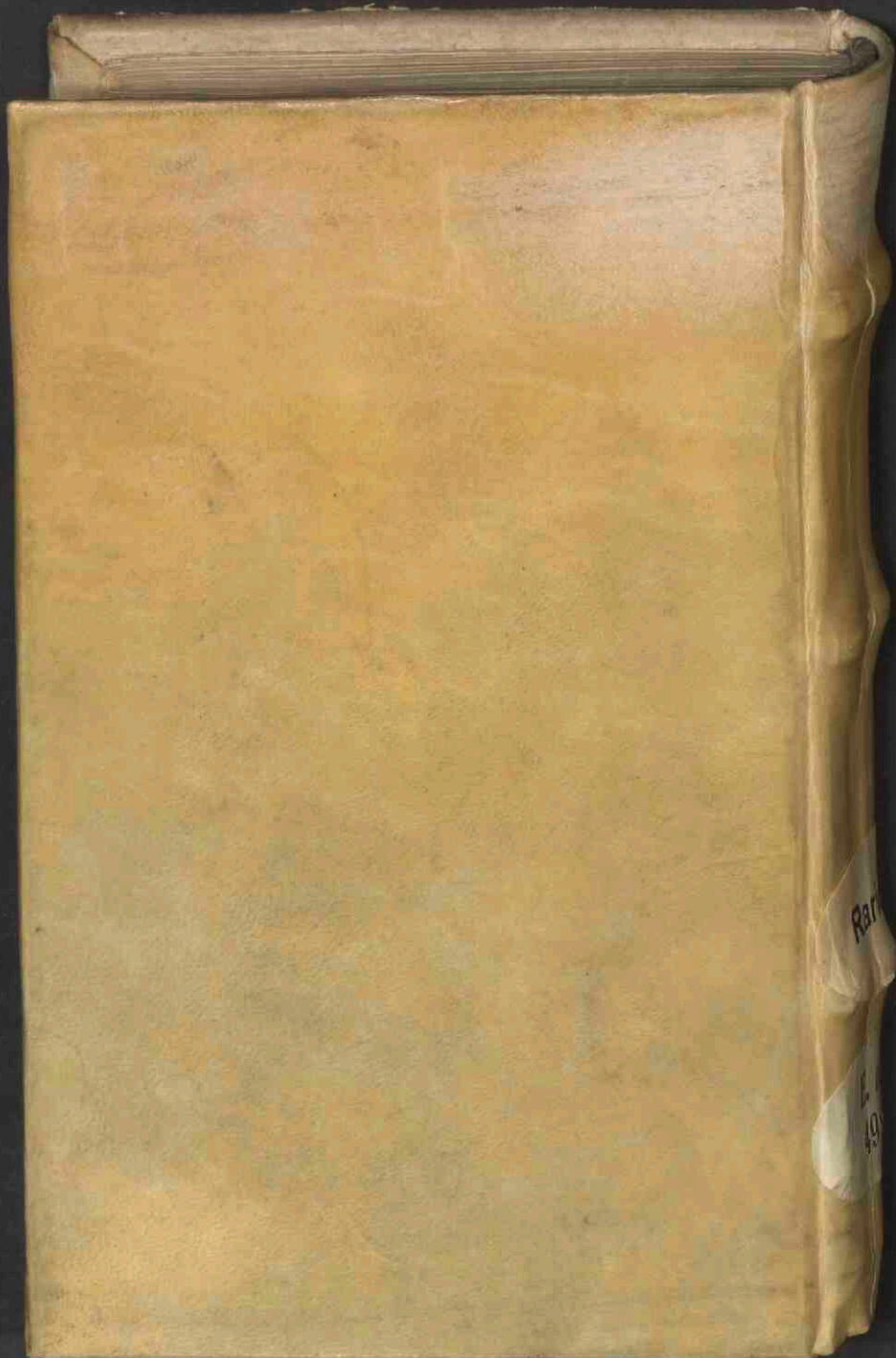






12  
H





498

Theologia

Octavo n<sup>o</sup>. 498.

**Rariora**

**E. oct.  
498**

Frey Herr d. J. Hardorici  
Thybarthi Lamberus  
Vander Brucke Vtitux

Deo Doms hauerburg  
inim vtitux Luffgind  
Et postea Buchelind

vignos salis asperum monarchi sobur



*[Faint, illegible handwriting]*

*[Faint handwriting]* N. A. B.

*[Faint, illegible handwriting]*

1  
L. A. E. oct. 498

RESURRE-  
CTION DE LA SAIN-  
CTE MESSE:

Contenant la Responce à certain traicté des  
aduersaires de la saincte Eglise catholique  
& Romaine, intitulé: La mort &  
enterrement de la  
Messe:

Par Claude du Rubis, Lyonnois.



A PARIS,

Chez Nicolas Chesneau, rue S. Iaques, à  
l'enseigne de l'escu de Froben, & du  
Chesne verd.

1565. Ex Donatiani Bilarchelii

AVEC PERMISSION.



APPROBATION DES  
DOCTEVRS.

**N**OV S souz signez Docteurs Regens en la faculté de Theologie, à Paris, certifiós avoir veu & visité vn liure imprimé à Verdun par Nicolas Bacquenois, intitulé *La resurrection de la sainte Messe: cōtenant la Response à certain traicté des aduersaires de la sainte Eglise catholique & Romaine, intitulé La mort & enterrement de la Messe:* par Claude du Rubis Lyonnois. Auquel liure imprimé à Verdun, nous auons cotrigé quelques fautes notables & adiousté en aucuns lieux pour plus grande explication d'iceux. Lequel liure ainsi corrigé par nous, & ainsi à present imprimé à Paris, nous certifiós ne rien contenir qui ne soit bon, catholique, & conforme aux meurs de nostre Mere sainte Eglise: & qui ne merite estre imprimé & cōmuniqué à vn chacū Chrestien, pour s'en seruir contre les aduersaires de ladiète religion Catholique & Romaine, tesmoins noz signes manuels cy mis ce vingthuietieme d'Aoust, l'an mil cinq cens soixante-cinq.

COVLOMBEL.

GROVLT.

NICOLAS PSAVLME  
HVMBLE EVESQVE ET COM-  
te de Verdun, à tous Abbez, Recteurs des pa-  
roisses, Vicaires & Prestres de nostre Ci-  
té & diocese, Salut en nostre  
Seigneur.

**N**OUS vous admonestons & exhor-  
tons tous en Dieu qu'ayez à vous  
pourueoir, & auoir par deuers vous  
ce petit liure intitulé, La resurrectiō  
de la sainte Messe : à fin que plus  
dignement vous puissiez accomplir vostre charge en  
uers ceux qui sont souz vostre instruction, quant aux  
principaux pointts de nostre religion Chrestienne: &  
faire plus grand deuoir à les enseigner eſ mysteres de  
la sainte Messe, Marques de l'Eglise, & aduertisse-  
mens à l'homme Chrestien, pour cognoistre & fuir  
les modernes heretiques, &c. Que vous ayez à lire  
souuent ce petit liure, & quelques fois les Dimanches  
& festes de commandement leur declairer quelque  
pointt, selon le talent que Dieu vous en baillera. Ce fai-  
sant voſ ouailles trouueront en ce petit endroit bon-  
ne & salutaire pasture en ces temps malheureux, &  
apprendront avec vous à plus reuerer la sainte Mes-  
se, qui est le sacrifice & oblation perpetuelle & vni-  
uerselle, iuxte le Prophete Malachie chapit. 1. & co-  
gnoistre les Marques de la vraye Eglise, en laquelle  
seule git nostre salut.

Donné à Verdun ce 24. de Iuillet, l'an mil cinq  
tens soixantecinq.



M. D. B.  
AV PEUPLE DE VER-  
DVN.

O Peuple tresheureux,  
Et constant en la foy,  
Qui n'as des malheureux  
Suivy la faulse loy:

Ny l'erreur des meschans  
Remplis d'iniquité,  
Qui par villes & champs  
Ont leur poison iecté.

Ils ont mis en auant  
Vn liuret scandaleux,  
Tresinfect, & puant,  
Et d'aspect veneneux.

Ce liuret impudent  
Se fait intituler  
Par eux, L'enterrement  
De la Messe, & nommer.

Satan pour attirer  
Le monde en ses filets  
Par tout a faict semer  
Ce liuret par folets.

O peuple Verdunois  
Bien instruiet en la foy,  
Ne t'amuse aux abbois  
De ces chiens, & leur loy.

Et pour corroborer  
Ta vraye religion,  
Et la fortifier,

Contre leur ord poison,  
Vn present ie te fais  
De ce liure excellent,  
Pour t' instruire à iamais  
Dont seras fort content.

Il est des sainctz nommé,  
La Resurrection  
De la Messe, & aimé  
Des bons sans fiction.

En lumiere il est mis  
Contre ces enterreurs  
De la Messe ennemis  
Plongez en mille erreurs.

Par luy te regleras  
Sans croire ces mutins,  
Qui n' ont que sots fatras  
Pour pippet les humains.

F I N.

† iij



A MONSEIGNEVR,  
MONSEIGNEVR DE SENE-  
*tere, Euesque du Puy, & Comte de Velay;*  
*Claude du Rubis Lyonnois son humble*  
*seruiteur desire salut & perpe-*  
*tuelle felicité.*

**L**E loue Dieu, Monseignr,  
de ce qu'il luy a pleu nous  
faire la grace, que noz ad-  
uersaires, ou à mieux di-  
re, les siës, & de son espouse la saincte  
Eglise Catholique, nous ont par sa  
permission dōnee ample cognoissan-  
ce, de ce que par le passé ils ont tenu  
secret souz le mâteau de Religion, &  
couverture de l'Euangile : à sçauoir,  
que le but des discordes & zizanies  
que iournallemēt ils semoient entre  
nous, ne tendoit qu'à vne liberté ef-  
frence, pour viure sans Foy, sans Roy,  
& sans Loy. Je dy sans foy, par ce que  
encores que de bouche ils font pro-  
fession d'auoir vn Dieu, si est ce, com-  
me dit S. Paul, qu'ils le nient claire-  
ment par leurs œures, par lesquelles  
ils foulent en tant de sortes au pied

EPISTRE.

son S. Euāgile. Car quoy, n'ont ils pas  
 contre Dieu & son Euangile pris les  
 armes, & icelles cōuerties cōtre leur  
 Roy mesme, auquel seul Dieu les a- *Rom. x3.*  
 uoit commises? En deffendāt l'vsage  
 à tous autres en la personne de saint  
 Pierre, se sont ils pas efforcez luy des- *Matt. 26.*  
 nier toute obeissance, & voulu con-  
 traindre les autres à faire le sembla-  
 ble? Ont ils pas en outre pillées & sac-  
 cagees les Eglises, dissipé le biē de leur  
 prochain, avec toute dissolution, &  
 pour le faire court, lasché la bride à  
 toute impieté? Pareillemēt aussi sans  
 Roy, d'autant que outre auoir violez  
 tant d'Edicts & Ordōnances du Roy  
 nostre sire, & luy auoir (comme auōs  
 ia dict) voulu desnier toute obeissan-  
 ce, ils se sont vouluz faire Rois eux  
 mesmes exerçans sur nous toute puis-  
 sance Royale, faisans punir d'extre-  
 me supplice ceux qui ne vouloient te-  
 nir leur party: erigeans des consistoi-  
 res à la façō des Empereurs Romains  
 creans des magistrats par les villes de  
 ce Royaume, & chassans ceux qui a-

EPISTRE.

uoient esté establiz par le Roy : nous imposans des tailles & subsides. Bref, lon ne scauroit penser chose, qui aye de tout temps esté de la seule maiesté Royale, qu'ils ne l'aiët osé entreprendre. Finablement sans loy, par ce que non contens de violer en tant de sortes les loix diuines, ils ne se sont moïs mōstrez violateurs des humaines: car n'ont ils pas peruertiy tout ordre politique? Se sont ils pas efforcez de nous deposseder par voie de faict & main armee, & sans nous ouir en noz defences, de nostre Religiō en la faisine & iouissance de laquelle nous estions par laps de tēps excédant toute memoire d'homme? Ont ils pas employé tout leur pouuoir de ruiner & gaster les villes de ce Royaume: demolir & abatre les maisons & edifices des vns & des autres, pour exercer leurs vindictes particulieres, sans auoir aucun esgard à l'interest public, & à ce que les loix humaines ont tousiours eu en si grande recommandation: à scauoir, que les villes soiēt plustost rem-

EPISTRE.

plis de bastimens que de places vuides: nous inhibâs pour ceste cause d'estre si outrecuidez de faire demolir la maisõ de nostre voisin, voire encores que le marrein dont elle est construite, luy appartit. Mais qu'est il besoïg Tit. de lig. inunct. 113 pand. aller tant discourât par le menu, veu que les moyens par eux executez ont esté tels & en tel nombre, que les vouloir particulieremēt nombrer, seroit vn ceuvre du tout infinie. Et tels, disie, que les aiant esprouuez, nous aurons occasion de ne nous laisser d'oresnauant deceuoir par eux, comme nous faisons par le passé, quãd nous les voions avec les faces pasles, vestus en habit de brebis, portâs vne espece de l'Euangile escrite au front, & comme leur precepteur Satan tousiours quelq passage de l'escriture à la bouche. Car nous auons eu assez ample Mat. 4. occasion de cognoistre que tout cela n'estoit qu'une masque de Satan: lequel, cõme dit S. Paul, trãsgueroit ses 2. Cor. 11. Apostres en Anges de lumiere pour nous deceuoir. Outre ce que les cru-



## EPISTRE.

autez & tirâniez par eux exercées sur  
 nous, auront telle vigueur, qu'à l'aide  
 de Dieu nous aurons horreur d'ouïr  
 seulement parler de tel manteau de  
 Religion. Qui fait, Monseigneur, que  
 puis qu'il a pleu à Dieu, apres nous a-  
 uoir par la main de ses ennemis batus  
 de ses verges, nous reduire à l'aide du  
 Roy nostre sire, en la bergerie de sa  
 saincte Eglise catholique & Romai-  
 ne: ne permettant que fussions plus  
 longuement frustrez de la iouissance  
 de la saincte Messe: il m'a semblé que  
 nous seriõs par trop ingras, & mesco-  
 gnoissans d'un si grand benefice, si en  
 signe de ioie nous ne publions par les  
 places & carrefours la glorieuse resur-  
 rection de ceste saincte Messe, cõme  
 nous auons veu que noz aduersaires  
 chantans le triũphe auant la victoire,  
 ont faiçt publier quelquefois la Mort  
 & Enterremēt d'icelle. Nõ que nous  
 vouliõs par ce inferer que iamais elle  
 ait esté enseuelie, estãs trop plus qu'af-  
 feurez, que quelque violence qu'on  
 luy face, elle ne sera ce neãtmoins ia-

## EPISTRE.

mais succombe, iusques à la desola-  
 tion predicte par Daniel, quād l'Ante *Dan. 8. 9.*  
 christ fera cesser le sacrifice cōtinuel.  
 Mais seulement à fin que le tiltre de  
 nostre œuure presente, fust conuen-  
 able à celuy du traitté, en responce du  
 quel elle tend, nous a semblé bon luy  
 donner pour inscription, la resurre-  
 ction de la saincte Messe: pour dōner  
 à cognoistre au lecteur Chrestien &  
 beneuole, qu'en icelle nous deterrōs  
 ceste saincte Messe, entāt que noz ad-  
 uersaires la pouuoieēt par leur traitté  
 auoir enterree, & non autremēt: c'est  
 à dire, que nous refutōs les vaines rai-  
 sōs, par lesq̄lles en iceluy ils taschoieēt  
 nous destourner du sainct & cōtinuel  
 vsage d'icelle. Ce q̄ ie me suis osé inge-  
 rer de faire souz vostre nō & faueur,  
 Monseigneur, m'asseurant (outre ce q̄  
 le bon accueil, lequel durant ces trou-  
 bles il vous a pleu me faire, tāt en vo-  
 stre ville du Puy, qu'ailleurs, ou i'ay eu  
 cest heur de vous rencōtrer, ne m'en  
 dōnoit petite occasion) que veu que  
 vous auez esté vn de ceux qui si con-



## EPISTRE.

stamment ont combatu pour le sou-  
 stnement de ceste sainte Messe, &  
 protection de la sainte Eglise catho-  
 lique, comme assez le peuuēt tesmoi-  
 gner voz citoiens du Puy, lors que ce  
 grand dragon roux, predict en l'Apo-  
 calypse, les voulant enuahir, fut si vi-  
 uement par vous repouſé, vous serez  
 aussi bon & plus que suffisant prote-  
 ctteur de ce mien petit labeur, contre  
 les calomnies de noz aduersaires. Du  
 quel me semblera auoir receu entier  
 & p̄faict loyer: si ie cognois qu'il vous  
 soit en quelque partie agreable. Et à  
 tant Monseigneur, vous commettāt  
 à la garde de Dieu, baiserauy humble-  
 ment les mains de vostre Seigneurie.  
 De Lyon, ce vingtdeuxieme de  
 May, l'an mil cinq cens  
 soixantequatre.

\*

LA RESVR-  
RECTION DE LA

SAINCTE MESSE.

\*

**L'**ENNEMY de nature humain  
ne Satan, lequel comme dit S.  
Pierre, est cōme vn lyon bruy- *1. Pet. 2.*  
uant continuellement autour de  
nous pour nous deceuoir, & fi-  
nablement deuorer, sçachāt que le vray & so-  
lide moyen d'affoiblir son ennemy, est de luy  
retrencher la commoditē d'auoir des viures:  
non sans occasion cherche iournellement plu- *Judith 11.*  
sieurs & diuers remedes pour nous frustrer  
de ceste tant excellente nourriture, que no-  
stre sauueur & redempteur Iesus Christ nous  
a laissee à son despart de ce monde: pour la su-  
stentation non seulement de ce corps mortel,  
mais aussi de nostre ame: à sçauoir, son pre-  
cieux corps & son precieux sang. Par le moy- *Ioan. 6.*  
en desquels nous sommes tellement fortifiez  
contre ses assaulx, qu'il n'a nul pouuoir sur  
nous, sil ne nous priue de la iouissance d'i-  
ceux. Et pour autant a il desia tellement tra-  
uaille en cest endroit, qu'il a suscite plusieurs  
de ses supposts, lesquels par luy deceuz, sous  
couleur de quelque autoritē de l'Escriture  
saincte interpretee selon la coustume: tout à *Matt. 4.*  
rebours à la confusion de ceux qui luy prestēt  
l'oreille, s'efforçēt iournellement, soit par pres-

A

## LA RESURRECTION

ches, ou par escrits, en abolir l'efficace, verité & necessité. Comme lon peut veoir par plusieurs de leurs libelles : & entre autres en vn petit traicté par eux publié puis les troubles suruenus en ce Royaume, intitulé: *La Mort & Enterrement de la Messe*. Lequel estant paruenu quelques iours y a entre mes mains, encores que ma profession ne soit la sainte Theologie, toutesfois, considerant que les erreurs y contenues ont si peu de couleur, & sont si peu fondees en l'authorité de l'escriture sainte, que tout fidele Chrestien, instruit en la vraye & Catholique religion, peut veoir à l'œil que ce ne sont que fallaces de Satan, qu'il propose aux simples & aux ignorants, pour les deceuoir, & en fin les perdre (cōme dit saint Pierre) eternellement : ie me suis bien osé ingerer y respondre briefuement. A fin que ceux que Dieu a par sa grace preseruez iusques icy en la foy de son Eglise, ne se laissent facilement deceuoir par telles fauses impositions de Satan: ains demeurās fermes & stables en la foy & religion, en laquelle ils ont esté baptisez, & (comme dit saint Paul) ne se laissans transporter en autre Euangile que celuy qui leur a esté annoncé par la grace de Iesus Christ, ils iouissent d'vn si grād benefice que Dieu nous a octroyé pour esperance de la vie eternelle. Et pour venir au dessus de nostre entreprise, avec l'aide de Dieu, nous reciterons de mot à mot le dire de noz aduersaires en ce beau trai

2. Pet. 3.

Gal. 1.

été. Puis le conferans avec l'Escripture, nous  
monstrerons à l'œil combien il est contrai-  
re à icelle. Parquoy commençons à les ouir  
parler.

## PREMIER ARTICLE.

**N**ostre seul sauueur Iesus Christ, comme grand  
Euesque & Pasteur eternellement ordonné de  
Dieu, a baillé son corps & sa vie pour nostre sanctifi-  
cation, en sacrifice tresparfaict, & non reuerable.

Nul fidele Chrestien, bien instruit en la  
doctrine de saincte Eglise Catholique & Ro-  
maine, n'a oncques doubté, que suiuant le tres  
expres enseignement de l'Escripture saincte,  
nostre seul sauueur & redépteur Iesus Christ,  
n'aye offert ce grand & tresparfaict sacrifice  
de la Croix, lequel est le prix de nostre recon-  
ciliation avec Dieu, pour estre faiets iustes de-  
uant luy: & que ne pouuons estre agreables  
à Dieu, n'estre participans de son adoption,  
sinon d'autant qu'il nous pardonne noz fau-  
tes, les enseuelissant au sang & mort de Iesus  
Christ: de sorte qu'iceluy Iesus Christ est no-  
stre seul & parfaict lauement, sa mort & pas-  
sion est nostre entiere satisfaction: & ne pou-  
uons estre sauuez, que par ce seul remede, le-  
quel aussi ne sera iamais reiteté, veu que (com-  
me dit saint Paul:) Iesus Christ ne meurt pl<sup>9</sup>, *Rom. 6.*  
& la mort n'a plus de domination sur luy. Tel  
le est nostre foy, & la professiō de nostre sain-  
cte Eglise. Toutesfois combien cela est à pro-  
pos, pour destruire l'efficace de la saincte



## LA RESURRECTION

En la con-  
fession de  
Poissy.  
Artic. 18.

Messe & autres sacremés establiz de Dieu en son Eglise, il se verra en ce qui sensuit:

*Toutesfois la terre est remplie de miserables sacrificateurs, lesquels, comme s'ils estoient noz redempteurs, se mettent au lieu de Iesus Christ: ou se font compaignons d'iceluy, se desmetans eux mesmes avec tous les Apostres & Euāgelistes, qui disent que Iesus Christ est seul sacrificateur selon l'ordre de Melchisedech.*

Ceux qui sainement ont consideré les traditions de nostre Eglise du tout conformes à l'Euangile peuuent nous estre suffisans temoins, que, non sans euidente calumnie, noz aduersaires veulent (imposans aux simples gens) persuader en ce lieu, que nous establissions noz Prestres pour compaignons de Iesus Christ. Car si ainsi estoit, il ne seroit ordonné en nostredicte Eglise, que tout ce qu'ils font, soit en leurs prieres, en l'administration des saincts sacremés, ou en la predication de la parole, ils le feissent au nom du seul & eternal sacrificateur Iesus Christ, comme chacun peut

*Per Domini  
nostrum  
Iesum Christi  
sum.*

veoit qu'ils font, *Per Dominum nostrum Iesum Christum*. Ce que n'eust (dis-je) esté institué, si nous eussions estimé les donner pour compaignons à iceluy Iesus Christ, ou creu qu'ils fussent, tant peu soit il, participans de sa vertu & puissance. Dequoy tant s'en faut, qu'au contraire nous sommes continuellement enseignez que Iesus Christ est le seul & eternal sacrificateur, selon l'ordre de Melchisedech. Et quant à nosdicts Prestres & Pasteurs, qu'ils

font, non comme disent noz aduersaires en ce lieu, noz redempteurs ou compaignons d'iceluy Iesus Christ: mais, cōme dit saint Paul, *1. Cor. 4.* simples seruiteurs & ministres de Dieu, dispensateurs de ses mysteres & secrets: tellement qu'en ce qu'ils font, il n'y a rien du leur, ains le tout est de ce grand & vnique Sacrificateur, qui donne la force & vigueur à leurs œuures. Ainsi dit le glorieux saint Paul à ce *1. Cor. 1.* propos, que nonobstant qu'il baptizast aucun, ce neantmoins il ne falloit referer la vertu & efficace du baptesme à luy, ains à Iesus Christ, au nom duquel il baptizoit. Et saint *Act. 3.* Pierre, aiant guarý le boiteux, disoit qu'il ne falloit donner la louange de tel œuure à luy, veu qu'il ne l'auoit faiet de sa propre vertu: mais par la fiance qu'il auoit au nom de Iesus, auquel aussi il en falloit referer la louange. Car comme dit ailleurs le mesme saint Paul, *1. Cor. 3.* & luy & tous noz Prestres & autres ministres de l'Eglise, qui administrent les saints Sacrements, & font autres semblables œuures en autre nom que le leur, sont seulement comme ceux qui sement & labourent, & Iesus Christ, au nom & pouuoir duquel ils œuurent, est celuy qui donne la force & vigueur à la terre pour produire le fruit, soy seruant d'eux comme d'ambassadeurs, ou simples organes: non pour son infirmité, ou faute de puissance, ou *2. Cor. 5.* comme aiat faute de leur aide (car il n'y a nul de nous qui ne sçache & confesse, qu'en luy



## LA RESURRECTION

Col. 1.

habite toute plénitude de diuinité.) Mais pour supplier à nostre imperfection, qui est telle, que nous ne pouuons comprendre, ne croire les graces, lesquelles il nous confere par sa puillance inuisible, si n'estoit par le moyen des choses visibles: par lesquelles il luy a plu les nous représenter. Comme aussi nous voyons qu'il s'est bien voulu seruir des elemens visibles en l'institution des saincts sacremens, pour nous estre tesmoignage des graces inuisibles, desquelles nous sommes faicts participans, par l'usage d'iceux. Parquoy, comme auons dit, chacun peut veoir à l'œil, que c'est vraye & pure imposture de Satan, dire qu'establissions noz prestres pour compaignons de Iesus Christ: ou que les estimions noz redempteurs, puis que nous ne les tenons que pour simples ambassadeurs & organes d'iceluy Iesus Christ, qui œuure par eux pour le soulagement de nostre infirmité. Et que tât l'en fait en fin que nous nous desmentions nous mesmes, ou ceux qui l'ont appellé seul & Eternel sacrificateur selon l'ordre de Melchisedech: qu'au contraire nous le tenons pour vn article de foy ferme & immuable.

Rom. 1.

*Et fait que le Pape & toute sa vermine de Cardinaux & autres caphars, soient apostats, boups rous-sants, &c.*

O bon Dieu, quelle modestie Euangelique! N'ont point de honte ces pauures abusez vsur

per le nom d'Euangelistes, & ainsi fouler au pied le saint Euangile! Car ou ont ils trouué qu'il faille selon la modestie Euangelique, proceder par iniures & blasphemies cõtre les ministres & Prelats, ie ne diray des Chrestiens, mais voire des infideles? Saint Paul no<sup>9</sup> doit il pas seruir d'exemple en cest endroit, comme en tous autres, lequel aiant appellé le grad Sacrificateur de la synagogue Iudaïque, paroy blanchie, ignorant quel il estoit, aduertý puis de sa qualité, se repentit si grandement de l'auoir iniurié, remonstrant par exprez tesmoignage de l'Escripture, que ce n'estoit selõ Dieu: & ces auengles violateurs de l'Euangile, n'ont point de honte vsurper arrogamment le nom d'Euangelistes, & ce pendant fouler ainsi au pied ledict Euangile.

*Contre les iniures des aduersaires.*

*Act. 13.*

*Car par le grand & admirable sacrifice de Iesus Christ tout sacrifice exterieur & visible est aboly & euacué, & iamais autre n'est demeuré.*

Les prophanes philosophes nous enseignent, que proposee vne generale proposition qui soit faulse, tout ce qu'apres s'en ensuit, & en est inferé, est pareillement faux: ce que chacun pourra veoir aduenir en ce lieu, auquel noz aduersaires nous proposent vn theme du tout faux & contraire à l'Escripture sainte. Parquoy ne se faudra esbahir, si tout ce qui en sera cy apres par eux adueré, sera aussi demonstré estre faux, & vraye imposture de Satan. Et pour euidentement cognoistre

## LA RESURRECTION

*Sacrifice  
double.*

*Holocauste.*

*Exo. 23.*

*Leui. 1.*

*Gen. 14.*

*Heb. 7.*

*Heb. 10.*

*Psal. 109.*

*Heb. 7.*

ceste fauseté, est à noter, que l'Escriture sainte celebre & remarque double maniere de sacrifice, & double sorte de sacrificature: à sca-  
 uoir la premiere, selon l'ordre d'Aaron, en la-  
 quelle lon offroit à Dieu des hosties avec ef-  
 fusion de sang, & des holocaustes, c'est à dire  
 des offertes toutes bruslees. Et la seconde, se-  
 lon l'ordre de Melchisedech, lequel estant  
 Prestre & grand sacrificateur fait offerte à  
 Dieu de pain & de vin, sans aucune effusion  
 de sang. Desquelles la premiere selon l'ordre  
 d'Aaron a esté accomplie par Iesus Christ en  
 sa croix, par l'effusion de son precieux sang:  
 & par apres reiettee: & la seconde selon l'or-  
 dre de Melchisedech, mise en son lieu & ap-  
 prouee pour durer eternellement. Car, com-  
 me dit le glorieux saint Paul: d'autant que Ie-  
 sus Christ a par sa mort & passion reiettee la  
 premiere pour son imperfection, il a d'au-  
 tant approuee la seconde, comme plus par-  
 faite, & de meilleur testament. Et a (dit il en  
 outre) abolie l'autre, pour establir ceste-cy.  
 De là vient que nous voyons que Iesus Christ  
 est appellé eternellement Prestre selon l'or-  
 dre de Melchisedech: parce que reiettant l'an-  
 cienne sacrificature, qui estoit selon Aaron, il  
 a accepté la nouvelle selon ledict Melchise-  
 dech, pour durer eternellement. Ce que ma-  
 nifestement discours saint Paul, quasi en tou-  
 te l'epistre aux Hebreux: mesme quand il re-  
 monstre, cōme estat Iesus Christ fait Prestre



selon l'ordre de Melchisedech, il a, comme  
 auons dict, reietté l'anciéne sacrificature, chan-  
 geant non seulement de maniere de sacrifier,  
 mais aussi de race de sacrificateurs. En outre  
 que puis que la premiere a esté abolie, & vne  
 autre establie en son lieu, il falloit necessaire-  
 ment qu'elle fust imparfaicte. Puis quand il  
 poursuit, declairant l'imperfection de la pre-  
 miere, & au contraire la perfection de la nou-  
 uelle: car, dit-il, ceste icy a esté establie de Di-  
 eu avec iurement, & l'autre sans iurement: ce-  
 ste cy est celebree par vn sacrificateur qui du-  
 re eternellement, là ou l'autre estoit celebree  
 par sacrificateurs mortels. En fin, quand il re- *Hebr. 8.*  
 mōstre comme ayant Iesus Christ accepté ce-  
 ste nouvelle sacrificature, il a esté faicte mini-  
 stre d'vn vray & parfaict tabernacle, pour of-  
 frir vn sacrifice parfaict, & ne seruant seule-  
 ment d'ombre, comme les anciés, lesquels ils  
 a renduz vieils, nous rendant & exhibant ce  
 nouveau. Tous lesquels discours de saicct Paul  
 rendent manifeste tesmoignage de l'euidente  
 fauseté de la proposition icy referee par noz  
 aduersaires: Par laquelle ils nous voudroient  
 donner à entendre, que nostre sauueur Iesus  
 Christ n'a celebré autre sacrifice, que celuy de  
 la croix, & que par iceluy il a abolie toute ma-  
 niere de sacrifier. Puis que l'Apostre S. Paul  
 nous tesmoigne qu'il a abolie l'anciéne, pour  
 en establiir vne nouvelle, n'estant point selon  
 Aaron, mais selon Melchisedech: or ne sçau-

LA RESURRECTION

roient ils dire avec tesmoignage de la sainte  
 Escriture, que Iesus Christ aye estably autre  
 sacrifice selon ledict ordre, que celuy qu'il in-  
 stitua le iour de la Cene, que nous appellons  
 la sainte Messe. Veu qu'il ne se trouuera qu'ail-  
 leurs il aye fait offerte de pain & de vin, qui  
 est la maniere de sacrifier selon l'ordre dudit  
 Melchisedech: lequel nous lisons, qu'estant  
 venu au deuant d'Abraham, comme prestre &  
 sacrificateur du grand Dieu, offrit pain & vin.  
 Mais outre si expres tesmoignage de saint  
 Paul, & autres lieux de l'Escriture cy dessus  
 desdruits: ie demanderois volontiers à nos-  
 diets aduersaires, si ainsi estoit, comme ils di-  
 sent en ce lieu, que Iesus Christ par sa croix  
 eust aboly tous sacrifices visibles: comme fe-  
 roit vraye la prophetie de Malachie, quand il  
 predisoit aux Iuifs, que le temps viendroit, que  
 Dieu ne prendroit plus plaisir en leurs sacrifi-  
 ces & oblations, mais que par tout, voire ius-  
 ques entre les Gentils, luy seroit offert vn sa-  
 crifice net & monde, & non à la maniere des  
 leurs: qu'ils nous montrent donc qui est ce  
 sacrifice duquel parle en ce passage Malachie,  
 different des Iudaiques, qui est offert entre  
 les Gentils. Diront ils que c'est celuy de la  
 croix? Non a la verité. Car, outre ce que celuy  
 a esté offert vne seule fois, il n'a aussi esté of-  
 fert en tous lieux, ny entre les Gentils: mais en  
 Hierusalem, entre les Iuifs seulement. Moins  
 aussi me pourront ils dire qu'il parle du spiri-

Gen. 14.

Malach. 1.

tuel sacrifice de noz cœurs: lequel, cōme dict *Rom. 12.*  
 saint Paul, est plaisant & agreable à Dieu.  
 Car le prophete parle d'une peculiere obla-  
 tion, qui se doit faire en la nouvelle loy, & n'e-  
 stoit entre les Juifs. Or ceste icy n'est pas nou-  
 uelle: ains a esté commune tant aux Juifs en  
 l'ancienne loy, comme à nous en la nouvelle.  
 Ainsi que le tesmoigne David disant, que c'est *Psal. 50.*  
 vn sacrifice plaisant à Dieu, de luy offrir vn  
 cœur contrict & humble. Parquoy faut neces-  
 sairement qu'il parle de cestuy cy: lequel sui-  
 uant ce qu'auons e / dessus deduiet avec l'Apo-  
 stre saint Paul, a esté surrogé en lieu des Ju-  
 daïques, lesquels ont esté reiettez par l'intro-  
 duction de cestuy cy. D'auantage, si Iesus Christ  
 a aboly tous sacrifices, comme sera aussi ac-  
 complie vne autre prophetie de Daniel, quād *Dan. 9.*  
 il a predict, Que long temps apres la mort de  
 Iesus Christ, viendra la desolation sur la terre,  
 qui fera cesser tous sacrifices & nommément *Dan. 8.*  
 le sacrifice continuel: car quel sacrifice seroit  
 cesser telle desolation, si Iesus Christ les auoit  
 tous abolis: Et qui est en outre ce sacrifice con-  
 tinuel, duquel il parle: si ce n'est cestuy cy, pour  
 regard duquel Iesus Christ est dict continuel  
 & eternal sacrificateur selon l'ordre de Mel-  
 chisedech? Que veut en fin dire saint Paul, *1. Cor. 10.*  
 quand, escriuant aux Corinthiens, il accom-  
 pare la table de nostre Seigneur à celle des I-  
 dolatres: Sinō que, tout ainsi que les Idolatres  
 en leurs tables sacrifient aux diables, & par-



## LA RESURRECTION

tant ceux qui mangent des choses y sacrifiées, sont faictz confors & participans des diables: aussi au contraire les fidelles en la table de nostre Seigneur sacrifient au vray Dieu, & mangeans de tels sacrifices, sont faictz confors & participans de nostre Seigneur. Montrât clairement par ce dire, que tout ainsi que les Iuifs par leurs victimes, les Idolatres par leurs immolations, offrent peculiars sacrifices à leur Dieu: aussi font les Chrestiens au leuer en la table de nostre Seigneur, cest à dire, en la Messe. Tant s'en faut donc que Iesus Christ par le sacrifice de la croix, leur ait osté vne maniere peculiere de sacrifier selon l'ordre de Melchisedech, comme le disent icy noz aduersaires. Je sçay qu'ils ont encores vne autre subtilité, par laquelle ils donnent couleur à ceste leur proposition erronnee: c'est qu'ils disent que nostre Seigneur a predict par la bouche du Prophete Osee, Que venant en ce monde il voudroit misericorde, & non point sacrifice. Voullans par là inferer, que Iesus Christ ne veut plus de sacrifice, quel qu'il soit. Mais s'ils fouillent les Escritures, ils iugeront, que ce parler du prophete est semblable à celuy, duquel v-  
soit Iesus Christ aux Iuifs, leur disant, qu'ils l'a-  
doroient en vain, laissans ses commâdemens, & faisans ceux des hommes: par lequel il ne vouloit pas inferer, que ce fust chose du tout vaine, de garder les traditions des hommes: mais que cela ne leur profitoit rien, s'ils ne

Osee 6.

Marc 7.



gardoient ses cōmandemens. Enseignant par  
 la ce qu'il dit en autre lieu : Qu'il faut neces- *Luc 11.*  
 fairement obseruer les commandemens de  
 Dieu, & pource toutesfois n'obmettre pas  
 ceux des hommes. Ainsi en ce lieu d'Ozee, il  
 ne veut pas dire, qu'il ne vueille point totale-  
 ment de sacrifice : mais que noz sacrifices ne  
 nous profitent, si ne sommes misericordieux.  
 Et cōme il est dict ailleurs: qu'aimer son pro- *Mat. 12.*  
 chain luy est plus agreable, que tous les sacri-  
 fices que luy sçaurions offrir : nous enseignāt  
 par la, de ne nous fier & assuret comme les  
 Iuifs, tellement en l'oblation de noz sacrifices  
 & n'y appuyer tant nōstre iustification, que  
 pour ce nous mesprisons la charité que de-  
 nons à nōstre prochain, & l'obseruation des  
 commandemens de nōstre Dieu, en sorte que  
 foyons de ceux qui l'adorent de bouche, & nō *Mat. 9.*  
 poit de cœur: car sacrifices offerts en ceste sor- *Mat. 12.*  
 te ne luy sont point agreables. Et de la vient  
 que sainct Paul nous recōmande tāt de nous  
 esprouuer, auāt que de venir à ce sacrifice: Par *1. Cor. 11.*  
 ce qu'il n'est agreable à Dieu, si ne sommes  
 en estat d'en pouuoir estre faiets participans, *Rom. 26.*  
 outre ce que le mesme sainct Paul interprete *Heb. 10.*  
 ce passage & autres semblables : esquels il est  
 dict, que Dieu venant en ce monde a reietté  
 les sacrifices, des sacrifices qui sont offerts se-  
 lō la loy, & pourtant nō sans effusion de sang.  
 Nous donnant par la clairement à cognoistre  
 qu'il y en a d'autres n'estans selon la loy qui

## L. A. RESURRECTION

n'ont esté reiettees.

Car il est escript qu'il estoit conuenable qu'eussions un tel Euesque, lequel n'eust necessité offrir iournellement Sacrifice, premierement pour ses pechez, puis pour ceux du peuple: car il a faict ce, en s'offrant vne fois. Notamment il dit, en s'offrant vne fois: car ceste oblation ne fut ny sera iamais resteree, n'aucune pareille.

Il ne se fault esbair si l'aduersaire Satan se fert de l'vmbre de l'escripture, qui est vn cousteau à deux trenchans, pour nous deceuoir: veu qu'avec le mesme glaive il s'est bië eslayé d'imposer à nostre sauueur Iesus Christ mesme. Et principalement n'est merueille s'il l'aide des Epistres de sainct Paul, attendu (côme dit S. Pierre) qu'en icelles y a plusieurs choses difficiles à entendre, que les indoctes, ignoras & inconstans tordent & deprauent à leur perdition. Ce que facilement est verifié en ce lieu, auquel noz aduersaires taschent prouuer par vn passage dudiect sainct Paul, mal entendu, leur proposition ecornee, cy deuant deduictes: à sçauoir, que Iesus Christ ait par sa mort & passio abolies toutes manieres de sacrifier. Là ou s'ils eussent avec meur iugemēt & saine de liberation, bië espluché le dire d'iceluy S. Paul en ce chapit. Et au suiuant ils eussent apperceu qu'il prouue manifestement tout le contraire de ce, pourquoy ils l'alleguent. Comme peut en partie apparroistre par ce qu'auons deduict

*Apos. 18.*

*Mat. 14.*

*1. Pet. 3.*

*Heb. 7.  
& 8.*

cy dessus, remonstrant qu'en ce passage il discourt la double sacrificature celebre par Iesus Christ, selon les ordres d'Aaron & de Melchisedech: & comment reiettant ceste la, il a acceptee ceste cy, pour durer eternellement. Il passe puis outre, declarant l'imperfection de la premiere, pour laquelle elle a esté reprouuee: & au contraire, la perfection de la nouvelle, pour laquelle elle a esté approuuee, & faicte perpetuelle. Et entre autres imperfections de l'ancienne, ceste cy (dit il en ce lieu) en estoit vne, qu'elle estoit offerte par Sacrificateurs tant infirmes, qu'ils auoient necessité d'offrir tous les iours des hosties pour eux, & pour le peuple: là où ceste nouvelle est offerte par vn Euesque sainct & innocent, & sans macule: lequel n'a necessité offrir tous les iours des hosties, & espancher du sang pour la remission des pechez. Et comme il dit vn peu plus bas, qu'il n'a necessité nous lauer iournellement avec son sang, comme les anciens, avec le sang des bestes. *Heb. 9.* Car dit il, il a faict cela vne fois: c'est à dire, il a offert vne hostie, espanché du sang, & suffisamment satisfaiçt pour noz pechez, s'offrant soy mesme en la croix pour no<sup>s</sup>. S. Paul doc en ce passage cy allegué, dit bié que Iesus Christ p<sup>r</sup> l'oblatio<sup>n</sup> de soy, faicte vne fois en croix, a entierement satisfaiçt pour noz pechez. Et pour tât q<sup>'</sup> il n'a besoin offrir tous les iours des sacrifices, & espâcher du sâg pour cest effect, côm



## LA RESVRRECTION

Ies anciens, à raison de leur infirmité : mais il ne fait pour ce la consequence que font noz aduersaires, inferans d'un dire limité vne conclusiō generale, que pour cela il aye abolie toute maniere de sacrifice: ains il afferme totalement le contraire, tant es lieux cy dessus deduiçts, comme quand il dit, qu'ayant abolie ce ste ancienne maniere de sacrifier, qui se faisoit pour le peché, en sorte que nul autre n'est demeuré pour cest effect, il en a ce neantmoins accepté vne plus parfaicte, moyennant laquelle il a esté fait mediateur de meilleur testamēt: offrant chose qui ne sert seulement d'un bre & figure (comme les anciens que lon offroit selon la loy) ains du tout parfaicte: à sçauoir son precieux corps, en ce sacrifice du nouueau testament selō l'ordre de Melchisedech: monstrant clairement par là que ce n'est chose incompatible, que Iesus Christ ait offert vn seul & non reiterable sacrifice pour la satisfaction de noz pechez: & qu'il en ait ce neantmoins estably vn autre selon l'ordre de Melchisedech, non toutesfois pour le peché, pour lequel il a suffisammēt satisfait vne fois: mais pour l'effect qui sera deduit cy apres.

*Heb. 8.*

*Item, Christ Euesque des biens aduenir par son propre sang est entré vne fois en sanctuaires. Voicy ou il dit derechef, que pour s'estre offert vne fois, la redemption eternelle est faicte.*

Ce passage preuue aussi peu l'intention de noz aduersaires, comme le precedēt: car nous  
auons

auons ia remonstré, & sera plus amplemēt de  
 duit cy apres, que par ce grand & non iamais  
 reiteré sacrifice de la croix, la redemption eter  
 nelle a esté faicte: mais no<sup>9</sup> disons qu'il ne fē  
 suit p ce que Iesus Christ ait abolye toute ma  
 niere de sacrifice. Aussi ne le dit pas monsieur  
 S. Paul en ce lieu : ains seulement il discours,  
 comme Iesus Christ abolissant les anciēs sacri  
 fices pour en introduire vn nouveau, il a accō  
 ply tout ce qui estoit porté en figure par iceux  
 mesmes. Que tout ainsi qu'il falloit, que l'an  
 cien sacrificateur entraist vne fois l'an ez san  
 ctuaires, les aiāt au prealable arrosez de sang.  
 Aussi Iesus Christ est entré vne fois ez vrais &  
 perdurables sanctuaires, qui sont les cieux, les  
 aiāt au prealable arrosez du sang de plus par  
 faicte & meilleure hostie, à sçauoir du siē pro  
 pre. Et n'a besoin reiterer souuent ce lauemēt,  
 comme les anciens, pour leur imperfection:  
 ains tout ainsi qu'il est estably à vn chacun de  
 mourir vne seule fois, & apres lon attend le  
 iugement : aussi Iesus Christ s'est offert vne  
 seule fois, pour abolir les pechez de plusieurs,  
 par l'hostie de soy mesme. Et ne sera plus of  
 fert en ceste maniere, ny pour cest effect: ains  
 apparoiſtra secondement sans pechez à ceux  
 qui l'attendent pour auoir salut. Voila en  
 somme ce que discours sainct Paul en ce lieu:  
 d'ou nous pouons bien tirer, que Iesus  
 Christ rendant à effect par l'hostie de soy mes  
 me, ce que les anciens sacrifices portoient en



## L. A RESURRECTION

ombre & figure: & satisfaisant suffisamment pour noz pechez, il a par ce moyen aboly lesdicts sacrifices: & generalement euacué toutes les oblations qui se faisoient pour la satisfaction des pechez: mais comme auons ia dict, il ne destruit pource ce qu'il a dict au parauant, & que nous declaterons plus amplement cy bas, que destruisant ceux là, il nous en a laissé vn autre, qui n'est point imparfait, ny à la maniere de ceux là: & qu'il est offert pour autre fin & but que ceux là n'estoient.

*Heb. 10.* Item, voicy ie viens, à fin que ie face, ô Dieu, ta volonté: Par laquelle nous sommes sanctifiéz par l'oblation vne fois faite du corps de Christ. Et aussi le S. Esprit le testifie, disant: Je n'auray plus souuenance de leurs inquitez: & là où est la remission d'icelles, il n'y a plus d'oblation pour le peché.

Sainct Paul poursuit en ce chapitre le propos commencé ez precedens, remōstrant que Iesus Christ reiettāt les anciēs sacrifices, pour en introduire vn nouveau, non seulement il a accompli toutes les figures portees par iceux: mais il a aussi vrayemēt & parfaictement rendu à effect ce que ceux là portoient seulement en ombre: à sçauoir la reale & actuelle remission des pechez. Pour laquelle obtenir n'est plus besoing d'autre oblation. Et pour entendre à plain ce dire de sainct Paul & les preceds, faut noter que l'Escriture nous enseigne, que Iesus Christ par ceste parfaicte oblation

de la croix a entierement satisfaiçt pour noz pechez, tellement qu'il nous a promis de n'auoir plus memoire de noz iniquitez, moyen- *Hier. 7.*  
nant sadicte croix, qui est nostre suffisante & entiere satisfaction. Toutesfois luy mesme nous a assurez, q̄ nous ne sommes tous faiçts participans de ce si excellent remede, ny tous faiçts participans de la mort & passiõ, ou tous plongez en son sang. Car aussi n'auoit il pas dict, qu'il deust espãdre iceluy pour tous: mais *Matt. 26.*  
seulement pour ses Apostres & pour plu- *Luc. 22.*  
sieurs: à sçauoir, comme dit S. Paul en ce chapitre, pour ceux qui sont faiçts sainçts: c'est à dire (comme il dit autre part) pour ceux qui luy obeissent & gardent les commandemens: *Heb. 5.*  
desquels l'vn & le plus excellent, est le continuuel vsage de ce sainçt sacrement, & continuation de ce sacrifice, en memoire de la mort *1. Cor. 11.*  
& passion. Nous ne niõs donc pas, que, suivant le dire de sainçt Paul en ce lieu & autres semblables, Iesus Christ par ce grand & non iamais reiteré sacrifice de la croix, abolissant les anciẽs sacrifices, qui estoient offerts selon la loy, par l'effusion de son sang propre, n'aye vraiment rendu à effect ce qu'ils portoient seulement en figure, à sçauoir la remission des pechez: pour lesquels il a entierement satisfait, ne laissant par ce moyen plus aucune oblation ou sacrifice pour iceux. Mais, d'autant que luy mesme (comme auons dict) nous a assurez, que nous ne sommes tous faiçts par-

## LA RESURRECTION

tiçipans de ceste vnique & si parfaicte satisfac-  
tion, ains que la desobeissance que nous fai-  
sons à ses commandemens nous en eslongne  
iournellement, d'autant (comme dit S. Paul)  
qu'il n'y a nul iuste d'entre nous, ny nul qui  
cherche Dieu : pource est il, qu'iceluy Iesus  
Christ, desirant entierement nostre salut, &  
voulant par sa bonté infinie, supplier à nostre  
infirmité, nous a laissé plusieurs & diuers moy-  
ens, pour nous approcher de ceste grande &  
vnique satisfaction par luy faicte en la croix  
(d'autant que nous mesmes en pourrions es-  
tre eslongnez) comme sont le baptesme, l'ob-  
seruation de ses commandemens, la peniten-  
ce, l'absolution des Prelats, & singulierement  
ce nouveau sacrifice selon l'ordre de Melchi-  
sedech, par la consecration, oblation & man-  
dication de son precieux corps & sang, sous  
les especes de pain & de vin. Par lequel, tant  
s'en faut que nous entendions en rien dero-  
ger en la vertu & efficace du sacrifice de la  
Croix, qu'au contraire nous referons toute la  
force & vertu de cestuy cy à cestuy là : esti-  
mans que sa mort & passion est la mesme re-  
mission de noz pechez, & son sang le mesme  
lauement d'iceux, effaçant la memoire de noz  
iniquitez. Et quant à ce sacrifice de la nouvel-  
le loy selon l'ordre de Melchisedech, & au-  
tres semblables remedes, nous les reputons,  
non nouvelles satisfactions pour nosdicts pe-  
chez, lesquelles nous sçauons par les tesmoi-

Rom. 2.

Euc. 10.

Act. 3.

Ioan. 20.



gnages de S. Paul cy dessus deduits, ne nous estre necessaires, ayât esté faicte vne seule oblation plus que suffisante pour cest effect en la croix de Iesus Christ: & si suffisate (dis-ie) qu'il ne nous en reste plus d'autre pour ce regard. Mais croions que ce sont seulement moyens, pour l'usage desquels sommes rendus participans de la grace, iustice, satisfaction & redemption que Iesus Christ nous a meritee par ceste si parfaicte oblation de la croix. Et voila aussi pourquoy le mesme sainct Paul disoit, que Dieu luy auoit dõnee, & aux autres ministres de l'Eglise, l'administration de reconciliation: par ce que leur aiant donnee l'administration des saincts sacremens, & pouuoir d'offrir ce sacrifice de la nouvelle loy, il leur a donnè les moyens pour nous rendre participans de ceste vnique & parfaicte reconciliation, faicte par Iesus Christ en sa croix: & pour nous incorporer en iceluy Iesus Christ, d'autant que nous pechez nous en auoient separez. Et en ce mesme sens disoit il aux Romains, qu'ayans esté baptizez, ils estoient par le moyen du baptesme plongez & lauez au sang precieux de Iesus Christ: en sorte que la satisfaction que nous obtenons par l'oblation de ce sacrifice, n'est (comme auons dict) vne nouvelle, non plus que celle qu'obtenons par le baptesme: ains est celle mesme que Iesus Christ a obtenu par sa croix: cõme est aussi celle, que nous conferent les Prestres, par la puissance à eux don-

2. Cor. 5.

Rom. 6.

## LA RESURRECTION

*Iean. 20.*

nee par Iesus Christ, quand il leur a dict, que les pechez qu'ils remettront en ce monde, seront aussi remis en l'autre: & pourtant chacun peut euidemmēt veoir en ce que dessus, quel erreur encourent icy nos aduersaires, pour faute d'entendre les Escritures: estimans que sainct Paul, pour dire, que Iesus Christ, abolifant par sa mort les oblations qui se faisoient selon la loy pour le peché, en aiant offerte vne parfaicte & nō reiterable pour cest effect, par le moyen de laquelle il nous a promis, qu'il ne aura pl<sup>o</sup> memoire de noz iniquitez: que pour cela il vueille inferer, qu'il a abolie toute sorte d'oblation, & maniere de sacrifice, là où nous voyons, qu'il nous enseigne clairemēt le contraire, tant ez passages cy dessus exposez, comme par special en ce chapitre mesmes: disant,

*Heb. 10.*

q̄ Iesus Christ ayant par ceste vnique oblation de la croix, abolies & reiettees toutes les anciennes oblations, qui se faisoient selon la loy, il nous a laissé vne nouvelle voye, pour entrer ez lieux saincts, c'est à dire, ez cieus: & pour estre faiçts participās de sa mort & passion, & de l'effusion de son sang precieus: qui est (dit il) sa chair & ce grand sacerdoce tresparfaict, par lequel il a esté faiçt eternal sacrificeur, commis sur la maison de Dieu selon l'ordre de Melchisedech. Qu'est ce donc à dire cela, sinon ce qu'auōs tant redit cy dessus: que Iesus Christ, ayant par sa mort & passion aboly les anciens sacrifices, & faiçt la redemption eter-



nelle, nous promettât de n'auoir plus memoire de noz iniquitez, il nous a laissé ce nouveau sacrifice selon l'ordre de Melchisedech, pour nous rendre participans d'icelle redemption, moiegnant laquelle il a effacé la memoire de nosdictes iniquitez.

*Ce que ie monstre par argument ineuitable del' A. Heb. 10. postre: car, ou ce sacrifice est parfait, ou imparfait. S'il est parfait, il ne le faut point reuerer: veu que S. Paul dit, que pour l'imperfection des anciens sacrifices, il les falloit tous les iours recommencer, usques à ce, qu'il en aye esté offert un du tout parfait.*

Nous auons cy dessus amplement remonstré que ce sacrifice de la nouvelle loy est celebré, par le seul & eternal sacrificateur Iesus Christ, lequel œuure en iceluy, par noz Prestres & Pasteurs comme ses ambassadeurs ou organes. Et pourtât, nul ne fait doute, qu'il ne soit tresparfait: ne laissant toutesfois d'estre reiteré par le tresexprez commandement de Iesus Christ: sans pource en rien diminuer de sa perfection. Aussi ne faiét S. Paul au lieu cy alegué, la consequée, que font icy noz aduersaires, cōtraire & repugnante à la saincte Escriture. Car il ne fésuit pas pour dire, comme dit S. Paul en ce lieu, que les anciens sacrifices estoient reiteriez, d'autant qu'ils estoient imparfaits: & que s'ils eussent estéz parfaits, ils n'eussent eu aucū besoing d'estre reiteriez. Que tous ceux qui sont reiteriez, soiét imparfaits. Ains fensuit seulement, que ceux sont imparfaits,

## LA RESURRECTION

auxquels l'imperfection vient d'eux-mêmes, & non d'ailleurs: qui dōne occasion de les faire reiterer: comme estoient aux anciens sacrifices, & non ceux la reiteratiō desquels procede d'ailleurs q̄ d'eux, ou de leur imperfection. Et pour clairement entendre ce parler de S. Paul & autres semblables, faut noter, que si nous cōsiderons les anciens sacrifices, & la fin pour laquelle ils estoient offerts, nous iugerōs incontinent, que si d'eux-mêmes ils eussent esté parfaicts, ils n'eussent eu aucū besoing d'estre reiterer. Car ils estoient offerts pour chercher & obtenir la remissiō des pechez: laquelle si une fois ils eussent parfaictemēt introduit au mōde, ils n'eussent eu aucū besoing d'estre reiterer, ou de rechef offerts pour ce regard. Car icelle remission estant vne fois introduite par vn moyē suffisant & parfaict, il n'est besoing la rechercher ailleurs qu'en ce moyē, & ne conuient en attendre d'autres: mais suffit soy appliquer iceluy moyen si parfaict, par les voyes à ce ordonnees de Dieu. Aussi voyons nous, que la Croix de Iesus, qui a vne fois tresparfaictemēt amenee ceste remissiō, n'est ny sera iamais reiterer. Car il nous suffit, qu'elle nous soit iournellement appliquee par les moyens à ce establiz, sans aucunement la reiterer, veu qu'elle est suffisante pour cest effect. Mais le sacrifice au nouueau Testament selon l'ordre de Melchisedech, n'est de ceste sorte. Car encores qu'elle soy il soit tresqueparfaict, il

ne laisse toutesfois d'estre reiteré, d'autât qu'il nous est donné pour vne autre fin que les defsus, & laquelle, quelque parfaictement qu'elle nous soit cōferee par iceluy, nous auons ce neantmoins besoing qu'il soit souuent reiteré pour ce mesme effect. Car comme a esté dict plusieurs fois cy deuant, il ne nous est donné pour nouvelle satisfaction de noz pechez, ou pour obtenir autre remission d'iceux, que celle qu'a obtenue Iesus Christ en sa croix: mais, pour vn continuel remede, par lequel icelle satisfaction nous est appliquee, d'autant que iour nellemēt la multitude de nosdicts pechez l'eflongne de nous: par laquelle nous mettons (comme dit sainct Paul) en nōchaloir ce grad *Hebr. 2.* salut. Comme nous voyons aussi, que l'interpellation que fait iournellement Iesus Christ deuant la face de Dieu son Pere pour nous, laquelle tēd à mesme fin que ce sacrifice du nou *Rom. 8.* ueau Testament, est iournellemēt par luy continuee, pour la raison que dessus. Et ce neantmoins nul ne scauroit dire sans grand blasphemē, qu'elle ne soit tresparfaicte, procedant de celuy qui est tresparfaict. Ainsi est il aussi de la puissance que Dieu a donnee à son Eglise, en la personne de ses Apostres, de remettre les *Ioan. 20.* pechez: laquelle tendāt à la fin que les susdicts moyens, est iournellement conferee par les Prelats & Pasteurs, ne laissant pource d'estre parfaicte, comme estoit vn don de Dieu, duquel (comme dit l'Apostre) tout don est par *Iacob. 1.*



## LA RESURRECTION

faict, descendant du pere des lumieres. Tellement que pour finale resolution de ce point, & consequent de ce premier article, nous concludrōs que les sacrifices ne laissent d'estre parfaicts, par ce seulmēt, qu'ils sont reiterez: ains seulement, ceux sont imparfects, la reiteration desquels vient d'eux, & de leur interne imperfection: comme nous auons remonstré qu'il aduenoit ez sacrifices de l'ancienne loy. Mais ceux la ne sont aucunemēt imparfaicts, la reiteration desquels procede d'ailleurs, que d'eux, ou d'aucune imperfection qui soit en eux. Comme lon peut veoir qu'il eschet en ce sacrifice de la nouvelle loy, & autres moyens cy dessus deduits, qui ne sont reiterez par aucune faute qui procede de leur part: ains seulement de nous, & de nostre imperfection, par laquelle nous mettons iournellement en nonchaloir ce grand salut à nous procuré par Iesus Christ. Outre ce que iustement nous pouuons dire, que ce sacrifice n'est aucunement reiteré, ains est continuel & eternel, suyuant la promesse faicte à Iesus Christ, qu'il seroit Prestre eternellement selon l'ordre de Melchisedech. Car encores qu'il soit iournellement offert par noz Prestres, en diuerses heures, & en diuers lieux, nous ne croions ce neātmoins qu'ils offrent auourd'huy vn agneau, & demain vn autre: icy l'vn & la l'autre, comme faisoient les Prestres de l'ancienne loy. Ains scauons assurement que c'est le mesme Iesus

Christ, qui fut offert hier, & est offert aujour-  
d'huy, & s'offre continuellement deuant la fa-  
ce de Dieu son Pere pour nous. Et comme dit  
sainct Chrysostome: C'est tousiours vne mes- *Ho. 17.*  
me hostie que nous offrons continuellement *in epist. ad*  
& non plusieurs: & par conséquent aussi est *Heb.*  
ce vn mesme sacrifice, & non plusieurs, veu  
que c'est tousiours vn mesme corps: qui est  
offert, quoy que ce soit, en diuers temps &  
lieux.

## ARTICLE II.

**D**onnans fausement à entendre, que souz les espe-  
ces de pain & de vin Iesus Christ est cōtenu, ils  
destruisent ce qui est dict: Que apres sa resurrection il  
est monté au Ciel, & est assis à la dextre de Dieu son  
Pere: & de la viendra iuger les vifs & les morts.

Je laisseray à rechercher en ce lieu, s'il est ve-  
ritable, que le corps & le sang de Iesus Christ  
soient cōtenuz souz les especes de pain & de  
vin: differās à le traicter cy apres, quand nous  
parlerōs de la transubstantiation, me suffisant  
examiner pour le present; si le tenāt pour fer-  
me, cōme nous le tenōs, nous contreuenōs, tāt  
peu soit il, à l'article de l'Ascension: de quoy à la  
verité tāt s'e faut, que nous n'auōs article plus  
certain en nostre creance, chantans tous les  
iours en noz Eglises: *Qui sedes*  
de Dieu tō Pere, ayes pitié de nous. Car nous croiōs *ad dexterā*  
fermement, qu'il sied à la dextre de Dieu son *patris in seō*  
Pere, en son humanité apparēte en chair, & en *tere nobis.*  
os, & mēbres visibles, tels que les ont veuz les



## LA RESURRECTION

Apostres apres sa resurrection : Et qu'en ceste forme & estat visible, il ne bouge du Ciel, & n'en partira iusques au iour du iugement, comme il est dict aux Actes des Apostres: En la sorte que l'avez veu monter au Ciel, en ceste sorte viendra il iuger les vifs & les mors. Mais tout ainsi, qu'en ceste sorte & apparence visible il est au Ciel, & n'en bouge aussi sans telle apparence & forme visible, & sans descendre & laisser la dextre de Dieu son Pere, il est present en ce saint Sacrement, vrayement & aussi entier comme il est en mesme instant au Ciel: par mesme moyen que nous voiõs, qu'auant que celebrer ce grand mistere de sa mort & passion, il disoit à les Apostres qu'il laissoit le monde, & s'en alloit à son Pere, & qu'ils ne l'auroient plus dorefnauant avec eux. Qui donna occasion à seldicts Apostres de soy scandalizer, quand apres sa resurrection, ils le veirent conuersant avec eux. Parquoy il leur voulut bien donner à entendre, qu'encores qu'il fust avec eux, il n'y estoit ce neantmoins plus en la sorte, qu'il y estoit lors, qu'il leur vsoit de tels propoz. Et à ceste cause leur disoit il lors qu'ils doutoiët de la verité de sa presence: Voila les propoz qu'autres fois ie vous ay tenuz, & comme vous les deuez entendre. Comme sil disoit: Encores que ie sois presentement icy, ie n'y suis toutesfois plus, tel que i'estois pour lors: à sçauoir mortel & passible: leur donnant par ce moyen à entendre, que toutes les deux

Joan. 14.

Luce 24.

choses estoient vraies en luy, à sçauoir & qu'il  
 estoit avec eux, mais immortel & impassible:  
 & qu'il n'y estoit plus, sçauoir est mortel &  
 passible. De mesme au fait, dont est icy que-  
 stion, tous les deux propoz sont vrais de luy:  
 c'est à dire, qu'il est au Ciel visiblement: & qu'en  
 mesme téps il est icy bas, mais inuisiblement  
 en la sainte Messe: suyuant la tresexpresse pa-  
 role, par laquelle ainsi qu'il nous a tesmoigné  
 estre monté au Ciel: il nous a aussi par icelle  
 mesme (comme sera remōstré cy apres) si clai-  
 rement donné à cognoistre, qu'il est veritable-  
 ment en ce saint Sacrement, qu'il ne nous a  
 laissé aucun lieu d'en douter. En sorte que le  
 mettre en controuerse, n'est autre chose que  
 douter de la verité, & efficace de sa parole tres-  
 expresse. Que si noz curieux aduersaires me de-  
 mandent, comme faisoient les Capharnai-  
 tes à Iesus Christ: comment & par quel moy-  
 en il est en ce saint Sacrement, selon la veri-  
 té & realité de son precieux corps inuisible-  
 ment: & en mesme instant au Ciel visiblement  
 avec le mesme corps: La responce est infalli-  
 ble: celuy qui nous dit qu'il est au Ciel, nous  
 dit qu'il est au saint Sacrement. Qui sera dōc  
 si outrecuidé de vouloir desmentir sa diuine  
 maiesté? En apres, ie leur respondray en la sor-  
 te que fait l'Ange à Esdras: O toy qui ne scau-  
 rois rendre compte de la pesanteur du feu, me-  
 surer le soufflement du vent, ou rapporter le  
 iour qui est passé (qui sont toutesfois choses,

Ioan. 6.

Ioan. 6.

Mat. 26.

Et 28.

Luc. 22.

Mar. 14.

I. Cor. 11.

4. Esd. 4.

## LA RESURRECTION

esquelles tu conuerfes iournellement, & de l'usage desquelles tu ne te scaurois passer) cōmēt voudrois tu auēc l'imbecillité de ton vaisseau penetrer iusques aux hauts secrets de Dieu? Et te renuoiant à ce que dit Iesus Christ à saint

7041.20.

Thomas: Que biē heureux sont ceux, qui n'ōt pas veu, & croient à la seule parole de Dieu infallible, passeray outre.

Coloss. 3.

*Aussi saint Paul dit, que si nous sommes resuscitez avec Christ, nous deuous chercher les choses qui sont en haut, où Christ est seant à la dextre de Dieu son Pere.*

A la verité saint Paul enseigne les Colloffiens, de rechercher les choses qui sont d'en haut, où Iesus Christ sied à la dextre de Dieu. Ce qui n'est en rien contraire à son assistance reale en ce saint Sacremēt de l'Autel. Car en premier lieu saint Paul en ce chapitre, ny en toute l'espitre aux Colloffiés, ne parle tant peu soit il, de la Cene, ny de ce saint Sacrement de l'Autel: mais seulement il nous remonstre, que si nous sommes resuscitez en Iesus Christ, nous deuous en tant abandonner les concupiscenses terriennes, que nous nous efforçons d'obtenir les choses qui viennent d'en haut, où iceluy Iesus Christ sied à la dextre de Dieu: à scauoir les vertus & dōs de grace, lesquels viennent du ciel, là où nous croyons avec luy, que Iesus Christ est seant. Mais pour cela il n'infere, comme noz aduersaires, que pource il n'assiste au saint sacrifice de



l'Autel, à la maniere qu'auons deduict cy de  
 uant. Et luy mesme l'a ailleurs clerement tes-  
 moigné, comme nous dirons cy apres. Et si  
 pour dire qu'il est au ciel, il vouloit inferer,  
 que pour ce il n'assistast vrayement au sainct  
 Sacrement de l'Autel, & qu'il ne peust estre  
 qu'en vn lieu, il faudroit dire, que lors qu'il  
 dit, que Iesus Christ luy est apparu, il entendit *1. Cor. 13.*  
 que lors de reille apparition il cust abandonné  
 la dextre de Dieu, veu qu'elle fut notamment  
 apres son Ascension. Ce que dire seroit destrui-  
 re ce qu'auons cy deuant tiré de l'escriture, à sca-  
 uoir qu'il n'abandonnera la dextre de son Pe-  
 re, iusques au iour du iugement. Car il ne faut  
 dire qu'il entéde que Iesus Christ luy soit appa-  
 ru seulement en esprit, & cōme Dieu, & nō se-  
 lon la verité de son corps, veu que à cela repu-  
 gnent notāment les mesmes paroles dudit S.  
 Paul en ce passage, d'autāt qu'il afferme par ex *Act. 9.*  
 prez, qu'il luy est apparu, comme il apparut a-  
 pres sa resurrection à S. Pierre & aux autres  
 Apostres : outre ce, que Iesus Christ luy mes-  
 me tesmoigna du contraire, quand interro-  
 gué par sainct Paul qui il estoit, il luy respon- *Act. 4.*  
 dit, le suis Iesus lequel tu persecutes. Or ne le  
 persecutoit il cōme Dieu, veu qu'il ne le croi-  
 oit estre tel, mais cōme hōme, & tel qu'il auoit  
 esté crucifié p les Iuifs, & estoit iournellemēt  
 presché par ses Apostres. Quand il dit donc, *1. Tim. 2.*  
 qu'il luy est apparu, il ne destruiet pource sa  
 continuelle assistance au Ciel, non plus qu'au



## LA RESURRECTION

passage cy allegué (par dire qu'il sied à la dextre de Dieu) la vraie assistance en la S. Eucharistie: mais, comme nous, s'appuyant en l'omnipotente parole de Dieu luy a suffit croire, sans chercher curieusement, avec noz aduersaires, le *Pourquoy* & le *Comment* de si hauts secrets de sa diuine maiesté. Et pourtant est du tout hors de propos, alleguer ce passage sur ce point, auquel il ne parle nullement de la Cene, veu que nous ne pretendons non plus que luy, destruire l'assistance de Iesus Christ.

*Parquoy sil est au Ciel, il n'est point en la terre: & au contraire. Car vn corps vray & naturel, n'est que en vn seul lieu: & ne se peut faire, qu'un homme de vingt ou trente ans, soit caché en vn morceau de pain. Car encores qu'il soit tout puissant, il est aussi veritable: comme il tesmoigna à ses Apostres, leur faisant entendre, qu'il n'estoit point vn esprit fantosme ou inuisible.*

O desmesuree arrogâce, de s'ahardir iusques là, de mesurer les faiçets admirables de Iesus Christ, vray Dieu, non moins que vray homme, par la petitesse du cerueau humain: ce que tous ceux qui le font (comme font noz aduersaires en ce lieu) sont de pire cõdition que Satan: lequel croioit bien qu'encores que le Fils de Dieu eust vn corps vray & naturel, il en pouuoit toutesfois comme Fils de Dieu, faire chose supernaturelle: se iettant du haut du temple en bas, sans soy blesser ou fouler. Choses du tout contraires à la nature d'un corps gra-

*Mat. 4.*

ue

ue & pesant, comme sont les nostres. Ne mesurant par ce moyen le corps du Fils de Dieu avec les nostres, comme font nosdicts aduersaires icy, s'oubliâs par ce moyen grandemēt, comme dit S. Paul, de vouloir, montant par *Rom. 9.* dessus le ciel, cognoistre & speculer les hauts & incomprehensibles secrets de Dieu, desquels à la verité cestuy cy en est vn, comme tesmoigne ledict S. Paul, l'appellât: vn propos *Heb. 5.* long à dire, & difficile à declairer, & lequel il a appris non d'hommes, mais de Dieu mesmes. Pour autant (venant au poinct) ie croy *1. Cor. 13.* qu'il n'y a nul de nous, qui doute, que Iesus Christ n'ait vn corps vray & naturel de chair & d'os, comme l'vn des nostres: lequel toutesfois est inseparablement conioinct avec la diuinité, suiuant ce que dit saint Paul: Qu'en *Col. 2.* luy habite toute plenitude, moyenant laquelle il peut (comme dit ailleurs le mesme saint Paul) trāsfigurer, non seulement sondict corps, *Phil. 3.* mais aussi les nostres: selon la vertu, pour laquelle il peut assubiectir toutes choses à soy: qu'il faut, que encores (comme auons dict cy deuant) qu'il ait vn vray & naturel corps, & non fantastique, si est ce que d'iceluy il peut, quand bon luy semble, par la vertu de sa diuinité omnipotente, faire choses supernaturelles, sans changer ou alterer la verité d'iceluy. Et non seulement il le peut, mais il le veut, & le fait souuent: comme nous tesmoigne l'Escriture: car par ce moyen admirable il a creé

## LA RESURRECTION

*Luc. 1.* sondict corps au ventre de la glorieuse vierge Marie, sans operation d'homme, outre, & par dessus le naturel des autres corps humains.

*Heb. 31.* Il a fait en outre marcher sondict corps naturellement graue & disposé à rendre à fond comme les nostres, sur la mer: & non seulement le sien, mais aussi celuy de saint Pierre,

*Matt. 14.* il a transfiguré en la montaigne de Tabor, faisant resplendir sa face comme le Soleil. Il l'a fait esvanouir de la presence de ses disciples.

*Matt. 17.* Brief, quand bon luy a semblé, il en a fait plusieurs autres choses du tout surpassantes le naturel d'un vray corps, & excédantes tout sens humain: sans pource (comme auos dict) en rien alterer ou diminuer la verité d'iceluy.

*Luc. 24.* Et pourtant aussi ne se faut esbahir si suivant ce que luy mesme a affermé, & par le moyen de sa diuinité, il fait assister sondict corps réellement & de fait au saint sacrement de l'Autel, que nous appellons la sainte Messe: sans pour ce le faire descendre du ciel, où il sied en mesme temps visiblement à la dextre de Dieu son pere: & ce sans rien desroger à la veritable nature d'iceluy. Chose d'autant conforme à la grandeur de son omnipotence, comme elle est eslongnee de l'incapacité de nostre intelligence: & de laquelle (comme dit saint Augustin) nous nous pouuons esmerveiller, mais nous ne la scaurions exprimer. Et pouttant ne cherchans plus outre, & nous remettans du tout à son inestimable puissance

*Cap. 1. in Ioan.*

& omnipotence (moyennant laquelle il opere telles choses, & si hauts mysteres à nous incognez) ne nous esbahissons comme font icy noz aduersaires, si par l'œuvre d'un si puissant ouurier, vn corps de vingt ou trente ans, est inuisiblement, pour nostre vie spirituelle, & pour nous faire ressusciter au dernier iour, comme dit nostre Sauueur en saint Iean, ca- *Ioan. 6.* ché souz vn morceau de paste. Et tous ceux qui nient que le corps du Sauueur y soit, quand les paroles sacramentales sont proférées par les Euesques, Prestres & autres esleuz & appelez de Dieu pour cest effect, nient entierement l'article de la resurrectiō, cōme on peut veoir au passage de S. Iean cy dessus mentionné. Et quant à ce que dient noz aduersaires, qu'on ne le veoit point. Le leur responds, apres S. Augustin, que si on le voioit, ce ne seroit pas sacrement: veu que sacrement c'est vn signe visible de la chose inuisible: & comme dit le mesme S. Augustin, la parole adressee à l'element, fait le sacrement.

*Et quand il est dict, qu'il fut au milieu de ses disciples, les portes estans fermées, il ne veut pas dire, que les portes fussent fermées quand il entra. Car il a bien fait ouvrir par son Ange, pour deliurer S. Pierre: parquoy aussi a il bien peu faire ouverture pour entrer à ses Apostres. Mais il dit qu'il fut au milieu d'eux, les portes estans fermées.*

Je prieray en ce lieu ceux, lesquels de si grande affection ptestent l'oreille à ce nou-



## LA RESURRECTION

ueau & corrompu Euangile, de considerer vn peu le moyen duquel les ministres & predicans d'iceluy vsent communément, pour les tromper & deceuoir. Car lors qu'ils voient que la sainte Escriture fait contre eux (comme à la verité elle fait en toutes leurs traditions) n'ont point de honte de la corrompre, pour l'interpreter tout à rebours. Ce que si iamais ils ont monstré euidentement, ils le montrent maintenant en ce lieu, auquel pour donner couleur à leur damnable blaspheme contre l'omnipotence de Iesus Christ, non contents de tant & si exprez tesmoignages de l'Escriture sainte, par lesquels sommes assurez, que selon son bon plaisir, il fait de son corps naturel choses supernaturelles: le transfigurât (comme auons dit avec saint Paul) selo la verité, par laquelle il peut assuiecir toutes choses. Parquoy ils taschent violer ce beau passage & texte de saint Iean, où il est dict tresexpressément, que par deux fois Iesus Christ entra au lieu, où estoient ses disciples, les portes estans fermees, sans faire ouuerture d'icelles, comme on veoit à l'œil audict Euangile. Chose surpassante le naturel des corps humains: car au premier lieu, où S. Iean raconte, comment il apparut à ses disciples en l'absence de saint Thomas, il ne dit pas seulement) comme le disent fausement & calōnieusement noz aduersaires) qu'il fut au milieu d'eux les portes estans fermees: mais le texte porte & chante claire-

*Phil. 3.*

*Ioan. 20.*

*Cum ergo  
sero esset die  
illo vna sab  
bathorum,  
& fores es  
sent clausa  
vbi erāt dis  
cipuli cōgre  
gati, propter  
metum Iu  
deorum, ve  
nit Iesus,  
& stetit,  
&c.*

ment, qu'il vint, icelles estans fermées: & que  
 en telle sorte il entra, & demeura vne espace  
 de temps avec eux: monstrant par là qu'il ne  
 laissa d'entrer à eux, cōbien que lesdictes por-  
 tes fussent fermées. Et vn peu plus bas au mes-  
 me chapitre, il raconte comme Iesus Christ  
 apparut à S. Thomas, combien que les portes  
 fussent fermées, ce neaptoins, ne laissa d'en-  
 trer & se trouuer au milieu d'eux. Chose qui  
 nous monstre tout apertement que les portes  
 ne furent pas seulement fermées, lors qu'il fut  
 au milieu d'eux: mais qu'elles l'estoient aupa-  
 rant qu'il vint: & que pource ne laissa il d'en-  
 trer, & se trouuer au milieu d'eux. Ce que s'es-  
 forçans de nier noz aduersaires en ce lieu, ie  
 ne fay point de doute, qu'ils ne nient de mes-  
 me, que Iesus Christ soit sorty du sepulchre,  
 sans que la pierre qui estoit sur iceluy, fust o-  
 stee, iacoit que S. Matthieu nous en assure, *Matt. 28.*  
 disant: que lors que les Maries vindrent veoir  
 le sepulchre, l'Ange descendit du ciel, & osta  
 la pierre de dessus ledict sepulchre. Et ne dit  
 pas que Iesus Christ en sortit alors, que l'An-  
 ge osta icelle pierre: mais qu'il dist aux Ma-  
 ries, que Iesus Christ en estoit ia sorty aupara-  
 uant. Et à là verité seroit grād chose, qu'iceluy  
 Iesus Christ ne nous eust peu rendre tesmoi-  
 gnage de son omnipotence en son corps, com-  
 bien que vray & naturel, veu qu'il nous en  
 a rendu si clairs & amples tesmoignages ez  
 corps de plusieurs de ses seruiteurs, nō moins

*Venit Iesus  
 ianuis clau-  
 sis & stetit  
 in medio,  
 &c.  
 Ioan. 20.*

*Matt. 28.*

*Surrexit,  
 non est hic.*

## L A R E S V R R E C T I O N

*Yona 2.*

*Mat. 3.*

*Yohan. 6.*

vrais & naturels que le sien . Comme nous voions qu'il a faict demeurer celuy de Ionas l'espace de trois iours dans le ventre d'un poisson en la mer, sans soy estouffer. Ceux des trois enfans dans la fournaise ardente, sans estre bruslez & cōsomez par le feu: & autres semblables choses que lon pourroit discourir des Escritures. Par lesquelles Dieu a souuent faict des corps vrais & naturels choses supernaturelles, sans en ce riē diminuer la verité d'iceux. Parquoy, concludant ce propos, nous tenons pour ferme & stable, que suiuañt les tresexpress enseignemens de la saincte Escriture, Iesus Christ non moins vray Dieu que vray hōme, par vertu de sa diuinité & puissance, faict (dis-ic) quand il luy plaist, & que bon luy semble, de son corps & naturel, comme de toutes autres choses excédātes tout sens & entendemēt humain. En quoy, pour toute resolution. outre tant de tesmoignage cy deuant discouruz, nous seruira de vray & solide fondement, ce qu'il a faict monter sondict corps au Ciel contre la naturelle infirmité d'un corps graue & pesant, comme sont les nostres: laquelle chose ne surpasse moins l'imbecillité du cerueau humain, que l'assistāce de sondict corps, souz le pain, comme luy mesme tesmoigna, à ceux qui festoient scandalisez, quand il leur disoit, qu'il leur dōneroit vn pain, qui seroit sa chair, à manger, leur disant, qu'ils seroient bien encores plus estonnez, s'ils le veoient monter là

où il estoit premierement. Et ne contredisent à ceste vraye & reale assistance de Iesus Christ souz l'espece de pain, S. Augustin & Fulgence. *Aug. ad Dard. Fulg. ad thras. lib. 2.* Car ez lieux cy aleguez par noz adueriaires, ils ne parlent, tant peu soit il du sacrifice. Et pourtant est hors de propos les aleguer en ce lieu: ains si on les vouloit aleguer, ce deuoit, pour le moins estre ez passages, où ils parlent d'iceluy sacrifice: esquels ils afferment si clairement la vraye assistance de Iesus Christ souz le pain, que si nous n'auons suffisant tesmoignage d'iceluy Iesus Christ mesmes, pour le prouuer, nous le pourriôs prouuer par vne infinité des leurs. Mais estant iceluy si patent & manifeste par la propre assurance de Iesus Christ, à la declaration duquel nous voulons acheminer, nous suffira presentement aleguer vn passage de S. Augustin: auquel parlant de la Cene, il dit: Je vous ay dict (dit il) que ce qui est offert à la Cene, ou bien Messe, que nous appellons sacrifice (comme auons dict cy deuant) au parauant les paroles de Iesus Christ (est dis. ie) appelé pain: mais apres que les paroles de nostre Seigneur sont proferees, desia n'est plus dict pain, ains est son corps. Et veut on tesmoignage plus clair? il est impossible. Parquoy passerons outre.

*Aug. ser. 28. de reb. bis Dom. 16.*  
 Outre ce, nous auons manifeste tesmoignage que l'aduenement du Fils de l'homme sera visible, quand il luy plaira partir du ciel.

Il n'y a nul de nous, qui ne sçache & con-



## LA RESURRECTION

Mat. 13.

fesse, que l'aduenement que fera Iesus Christ venant faire ce grand iugement, sera visible. Comme luy mesme l'a tesmoigné, disant, qu'à lors on verra le Fils de l'homme venir ez nuces du ciel, avec grâde puissance & gloire. Ce que ne destruisons, disans, que presentemēt il conuerse çà bas inuisiblement au S. Sacrement de l'Autel, sans pource toutesfois abandonner le ciel. Non plus que ne nions ceste inuisible assistance en la Messe, quād en icelle nous chantons, *sursum corda*, admonestans les assistants d'auoir les cœurs esleuez en haut, leur voulās donner à entendre avec sainct Paul, qu'ils doiuent auoir les cœurs comme rauiz au ciel: laifsans le soucy des choses terriennes pour contempler les hauts & incomprehensibles mysteres venans d'en haut, où nous croyons que Dieu sied visiblement, desquels ce grand mystere de la Messe est vn: auquel par ceuvre de Dieu le vray corps de Iesus Christ, lequel est en mesme instant au ciel, assiste ce neātmoins realement & de faict.

Coloss. 3.

*Et si aucun vous dit, icy est Christ, ou là, comme les Prestres en leurs boistes, oubliés, ou armoire, ne le croyez point, dit Iesus Christ.*

2. Pet. 3.

Si iamais en aucun lieu fut verifié le dire de sainct Pierre, quand il dit que les ignorans tordent les Escritures à leur perdition, certes c'est en ce lieu. Auquel noz aduersaires aueuglez par les tenebres d'ignorance, & par faute d'estre vn peu versez ez bonnes lettres, tordent

icy

icy ce beau dire de Iesus Christ, lequel bien entendu preuue manifestement tout le contraire de ce, pourquoy ils l'alleguent: car ie de mande à ceux qui ont quelque cognoissance des bonnes lettres: qui vsent de telle maniere de parler enuers Iesus Christ, disans qu'il est icy, ou là. Eux qui l'attachent si circonscripti uement au Ciel, qu'ils croient qu'estant là, il ne peut en mesme temps estre autre part: ou nous, qui croions qu'estât en la terre en la sainte Hostie soit entre les mains du Prestre, ou en la custode, il ne laisse pource d'estre en mesme instant au Ciel à la dextre de Dieu son Pere: Brief ne l'attachans tellement en vn lieu, que ne croions qu'il puisse tout en vn instant estre en vn autre selon son bon plaisir. Certes tout bon sens & entendement iugera que ce sont eux: car qu'est ce à dire, qu'il est icy, ou là: sinon que fil est icy, il n'est donc pas là, & le constituer tellement en vn lieu, que comme chacun de nous il y soit circonscript, & ne puisse pour lors estre en vn autre. Comme assez le demonstre ceste particule (ou) que nous appellons alternatiue: de laquelle la nature est trop cogneue estre telle, que verifiée en vn de ses membres, elle est rendue fause en l'autre: comme si nous disons: Pierre est à Paris, ou à Lyon: il sensuit fil est à Paris, qu'il n'est donc pas à Lyon, ou au contraire. Comme Elie di-<sup>3, Reg. 18.</sup> soit aux Prophetes de Baal, que leur Dieu estoit en chemin, ou à la tauerne: & pourtant

## LA RESURRECTION

ne pouuoit assister là où ils le reclamoïent pour les entendre. En ceste mesme sorte, si nous disons : Iesus Christ est au ciel, ou en la terre, il pensuit, que s'il est au ciel, il n'est d'oc pas en la terre, ou au contraire. Comme le disent noz aduersaires, contre son tresexpres commandement, en ce lieu: où il nous deffend totalement d'vser de tel parler en son endroit: non pour autre, sinon eu esgard à l'inseparable conijonction de sa diuinité, avec son humanité; par le moyen de laquelle tel parler ne peut estre approprié à luy. Par ce que, comme aussi nous le croions, il ne peut estre tellement circonscript en vn lieu, soit le ciel, ou la terre, qu'il ne puisse en mesme instant estre en vn autre, selon son bon plaisir. Et pourtant ne peut on, sans euident blaspheme, dire de luy, qu'il soit icy, ou là: mais bien comme nous le disons, qu'il est icy, & là, selon son bon plaisir. Parquoy, mettans fin à ce deuxieme article, par lequel auons remonstré, que par nostre croiance ne destruisons aucunement l'article de l'Ascension, la venue de Iesus Christ, pour faire le iugement. Brief, que ne sommes de ceux qui disent, qu'il est icy, ou là, comme noz aduersaires: ains qu'aians esgard à son omnipotence, nous croyons qu'il est icy, & là, selon son bon plaisir: sans estre circonscript, ou encloz en aucun lieu, soit le ciel, ou la terre: viendrons au troisieme.

### ARTICLE III.

**I**L S'enseignent qu'apres avoir parlé & soufflé sur ces pain & vin, Iesus Christ est par transsubstantiation caché sous les accidens d'iceux. Parquoy ie leur demande, où ont ils trouué ce gros mot de transsubstantiation?

Nous croions fermemēt, que tout ainsi que Iesus Christ est vray Dieu & vray homme, il est aussi tout puissant: & pourtant, comme dit S. Paul: qu'il n'a rien dict de bouche qu'il n'ait peu quant & quāt mettre à effect, encōres que ce soit chose qui surpasse nostre sens & entendement. Et par ce moyen nous appuians du tout à sa parole, & n'enquerans nullement sur son conseil estroict; ne sommes si outrecuidez comme noz aduersaires, qui fingerēt de contreroller les hauts mysteres que nous deuons adorer. Ains tenons pour ferme que luy mesme (tout ainsi qu'il a) en tant que Dieu à la simple parole créé tout le monde de rien: cōuertit la verge de Moysse en vn serpent, & l'eau du fleuue en sang; la femme de Loth en vne statue de sel, il a peu aussi par la mesme puissance executer ce qu'il a dict à ses Apostres en sa Cene: A sçauoir que ce qu'il leur bailloit (leur monstrant le pain & le vin; qu'il tenoit entre ses mains) estoit son corps & son sang. En quoy il a vsé de paroles si expresses & si significatiues qu'il n'a laissé aucun lieu d'en douter, sinon à ceux qui voudroient, niants son omnipotence, dire qu'il ne peut faire chose que nous ne puissions bien comprendre.

Rom. 4.

Gen. 1.

Psal. 148.

Exod. 7.

Gen. 19.



## LA RESURRECTION

*Mat. 26.*  
*Mar. 14.*  
*Luc. 22.*

être le *Pourquoy* & le *Comment* avec noz corrompuz entendemens : car nous voions que d'aucant que S. Matthieu & S. Marc narrans ce grand & incomprehensible mystere de la Cene, auoient seulement dict, que Iesus Christ baillant le pain à ses Apostres, leur dist (PRENEZ, CELA EST MON CORPS) S. Luc prenoit les difficultez qui pouuoient aduenir de ceste maniere de parler: (côme sont à la verité celles qu'esmeuent presentement noz aduersaires & autres Sacramentaires infideles) nous voulans oster toute difficulté, & monstrer claiement de quel corps Iesus Christ parloit, & qu'il bailloit à ses disciples a bien voulu adiouster ces paroles desquelles vfa, outre celles que dessus iceluy Iesus Christ, omises par les autres deux Euangelistes: à sçauoir,

**C'EST MON CORPS QUI SERA LIVRE POUR VOVS.**

Or donc, ie voudrois demander à noz aduersaires, quel corps de Iesus Christ a esté liuré pour nous : A-ce esté le sacrement de son corps, comme disent les Zuingliens & Oecolampadiens ? ou vn corps methonimique par foy seulement, comme disent noz aduersaires Calvinistes ? A-ce pas esté son vray corps en chair & en os, & celuy mesme qui est sorty du ventre precieux de la glorieuse vierge Marie, & est depuis monté au ciel ? Puis donc qu'il nous a dict, que ce qu'il exhiboit à ses Apostres (leur monstrant toutesfois le pain qu'il

tenoit entre ses doigts) estoit ce mesme corps là, à qui croirons nous? A Iesus Christ nous disant, que c'est celuy mesme: ou à Calvin & ses supposts, lesquels le desmentans, nient que ce soit ce mesme: affermans que c'est seulement vn corps methonimique par foy & imagination? Sainct Paul parlât de ce sainct Sacremēt, a il dict cōme eux, ou comme nous? Vse il pas de ces propres termes, parlant en la personne de Iesus Christ: **C'EST MON CORPS**, *I. Cor. 5.*

**QVI SERA LIVRE POUR VOUS?** Feron nous donc iceluy Iesus Christ non seulement menteur, & destitué de pouuoir exécuter ce qu'il dit en la sorte qu'il le dit: Mais aussi semblable au moindre d'entre nous: comme font noz aduersaires, estimās qu'il ne peut estre en diuers lieux, & là ou il dit, qu'en esprit seulement: comme chacū de nous peut estre là ou bon luy semble par esprit, encores qu'il en soit totalement absent de corps, ainsi que l'experience le nous enseigne, & S. Paul le tesmoigne: chose plustost d'infirmité humaine que de diuinité. Car s'ils disent, comme à la verité ils diront, qu'il y a bien difference de ceste assistance de Iesus Christ en diuers lieux en esprit, à la nostre, d'autant que la nostre est sans fruct, & la sienne avec fruct & vtilité: Le leur respondray que quelque fruct que nous apporte l'assistāce spirituelle de Iesus Christ: toutesfois en foy & entant que concerne le corps d'iceluy Iesus Christ, elle ne laisse d'estre im-

## LA RESURRECTION

parfaicte, veu que son dit corps non plus que les nostres ne peut accompagner son esprit là ou il luy plait. Mais diront ils: Si en la Cene ce corps de Iesus Christ no<sup>9</sup> est exhibé q fut liuré en Croix pour nous: c'est donc simplement ce corps charnel fortý du ventre de la Vierge, separé de la Diuinité, cōme il fut en icelle Croix par son tesmoignage mesme: quand estant en Croix, il se plaignoit de ce que la Diuinité de Dieu l'auoit abandonné, disant: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as tu laissé? A ce ie responds, que quoy que par permission diuine en la mort & palsion de Iesus Christ, la diuinité ait quelque fois laissé faire a l'humanité. Si est ce qu'icelle diuinité n'a iamais, tant peu soit il, abandonné iceluy Iesus Christ: comme

*Matt. 26.* luy mesme tesmoigna à S. Pierre, luy remonstrent que quoy qu'il laissast faire a ceux qui estoient venuz pour le prendre & tourmenter, pour accomplir les Escritures, il n'estoit pource destitué de son pouuoir diuin de pouuoir commander aux Anges fil en eust voulu vser. Et ausi en a il v<sup>sé</sup> en icelle Croix mesme quand bon luy a semblé, faisant chose excedante tout pouuoir humain, cōme il feist quand il donna Paradis au bon larron. Et en rendit clair tesmoignage le Centurion, criant à haute voix, que vrayement il estoit le fils de

*Luc. 23.* Dieu. Aussi ce mot, *DE LAISER*, en l'Escriture ne se prend point pour abandonner du tout, mais pour n'vser pas de sa force & ver-

*Mat. 27.*  
*¶ Deuils-  
 quert.*

tu. En ceste sorte Dauid disoit que son cueur *Psal. 29.*  
 l'auoit delaisé: † Non pas que son dit cueur le † *Corinth.*  
 fust totalement separé de luy, comme chacun *dereliquit*  
 le peut entendre; mais par ce qu'il ne luy assi- *me.*  
 stoit avec sa force & vertu accoustumee. Et  
 pour retourner à nostre poinct, si nous consi-  
 derons les Escritures, nous trouuerons qu'il y  
 a trois choses en l'Escriture plus que suffisan-  
 tes pour nous rendre certains de ceste vraye  
 & reale assistance de Iesus Christ en la Cene:  
 A sçauoir la figure par laquelle ce mistere a e-  
 sté représenté à noz peres, la promesse qu'a-  
 uoit fait Iesus Christ à ses Apostres auant l'in-  
 stitution de sadiete Cene: & finalement icel-  
 le institution: sa figure fut le sacrifice que fist  
 Melchisedech, estant venu au deuant d'Abra- *Gen. 14.*  
 ham, lors qu'il offrit à Dieu pain & vin. Le-  
 quel representoit le sacrifice que deuoit esta- *Heb. 7.*  
 blir Iesus Christ, veu qu'il est dict, qu'il deuoit  
 estre sacrificateur eternel selon l'ordre de Mel- *Psal. 109.*  
 chisedech. Si donc au sacrifice celebré par ice-  
 luy Iesus Christ selon l'ordre dudit Melchise-  
 dech, qui ne peut estre autre que celuy de la  
 Cene, il n'y auoir que simplement du pain, &  
 du vin, nous demeurerions tousiours en la fi-  
 gure, & n'aurions le figuré: la promesse faicte  
 par Iesus Christ fut, quand long temps auant  
 que celebrer la Cene, il promist à ses Apostres *Ioan. 6.*  
 de leur donner du pain qui seroit la chair, &  
 du vin qui seroit son sang. Finalement la mes-  
 me institution nous en assure, par ce que



## LA RESURRECTION

Iesus Christ exhibant à ses Apostres, ce que noz aduersaires disent simplement du pain, il ne le voulut donner pain, pour leur oster toute occasion de doute: ains vſa de cest article de monſtratif, cecy, leur monſtrant clairemēt par la, que ce n'eſtoit plus pain. Cōme ſil euſt dit: cecy que ie tiens & vous monſtre entre mes mains, qui vous ſemble du pain, toutesfois ce n'eſt plus du pain: mais mon corps, & ce meſme corps, di-ie, qui ſera liuré pour vous. Et ne furent les Capharnaites ſi malheureux comme Calvin & ſa ſuite, car quand noſtre Seigneur leur promettant ce Sacrement, leur dit, qu'il leur bailleroit vn pain qui ſeroit ſa chair, ils n'en feirent aucune doute: eſtimans bien qu'ayant fait tant d'autres miracles, il pourroit bien auſſi faire ceſte la: mais ils furent ſeulement ſcandalifez quand il leur dit qu'ils failloit qu'ils māgeaſſent ſa dicte chair penſans, comme font auſſi noz aduersaires, que la mangeant il la faudroit fouler & briſer aux dents comme les autres viandes. Parquoy noſtre Seigneur leur dit, que ces paroles deſquelles ils feſtoient ainſi ſcādaliſez, à ſçauoir de manger ſa chair, c'eſtoient paroles plaines d'eſprit & de vie. Ne voulant pas pour ce inferer, comme font calomnieuſement noſdicts aduersaires, que ſa chair ne fuſt en ce Sacrement que ſpirituellemēt, auſſi comme auons dict, n'eſtoit ce, ce d'ou ils eſtoient en doute. Mais il leur dōnoit par la à entēdre que quoy que

Ioan. 6.

que fadicte chair y fust vrayement & reale-  
 ment, fuiuant le propos qu'il leur auoit tenu,  
 ce neantmoins le manger qu'ils en feroiēt, &  
 duquel ils s'estoient scādalisez, n'estoit tel que  
 ils l'estimoient, ains estoit œuure du S. Esprit:  
 par operation duquel fadicte chair, combien  
 que vraye & entiere, passeroit par leurs bou-  
 ches & par les nostres, sans estre par eux ou  
 par nous foulee ou brisee aux dents cōme les  
 autres viandes: cōme aussi par mesme moyen  
 fadicte chair fut incarnee au ventre de la glo-  
 rieuse Vierge, sans rompre ou maculer sa vir-  
 ginité: laquelle incarnation ne laissa d'estre ve-  
 ritable, pour estre œuure du saint Esprit. En  
 ce mesme sens parle saint Augustin, que noz *Canon. vt*  
 aduersaires tordent souuent pour eux par fau- *quid paras?*  
 te de l'entendre: quand il dit, que pour man- *De consecra*  
 ger Iesus Christ, il ne faut point preparer les *dist. 2.*  
 dents ou le ventre, mais la foy, monstrant que  
 tout ainsi que ceste viande n'est pas vne via-  
 de qui doie estre foulee aux dents, ou couler  
 au ventre pour la nourriture du corps, ains  
 est ordonnee pour la nourriture de l'ame: aus-  
 si faut il preparer nostredicte ame par le moy-  
 en de la foy, & non les dents & le ventre, à  
 fin qu'elle soit efficace en nous. \* Par vn au- *\* Et cōme*  
 tre moyen aussi pouuons nous dire, que ce *il dit ail-*  
 grand mystere de la Cene est plein d'esprit & *leurs, tract.*  
 de vie: à sçauoir d'autant que nous ne sçau- *27. in Ioā.*  
 rions comprēdre les secrets & les admirables *qu'il ne la*  
 œuures de Dieu en iceluy, que par la foy, & *seulement*

## LA RESURRECTION

*avec les dets  
ce que font  
aussi plu-  
sieurs ma-  
lins: mais  
jusques à la  
participatiō  
de l'esprit, à  
fin que com-  
me mēbres,  
nous demeu-  
rions au corps  
de Iesus  
Christ.*

en tant que le saint Esprit les nous suggere. Tellement, que si, comme les Capharnaites, & noz aduersaires leurs sectateurs, nous en voulions comprendre le *Pourquoy* & le *Comment* avec noz sens corrompuz, nous y ferions totalement deceuz & trompez. Or puis donc que par le tresexpres tesmoignage de Iesus Christ nous sommes assurez q̄ ce qu'il exhiba à ses Apostres, & qu'il leur monstroit entre les mains, & qu'il nous a commandé de prendre en memoire de sa mort & passion, lors qu'il le print entre ses mains, estoit du pain & du vin, & apres la benediction, & lors qu'il nous est exhibé, n'est pl<sup>9</sup> pain & vin, ains son precieux corps & sang: il ne se faut esbahir, comme noz aduersaires, si la sainte Eglise pour nous donner en vn mot claire cognoissance de ce grand mystere puisé de l'Escriture, a vsé de ce mot (TRANSUBSTANTIATION) C'est à dire, changement de substance en autre: par ce que la substance du pain & du vin est changee en la vraie & reale substance du corps & sang de Iesus-Christ. Comme nous voions que les Euangelistes ont appelée la Transfiguration de nostre Seigneur, par ce qu'il changea sa face accoustumee: Par mesme moyen nous a icelle sainte Eglise inuenté ce mot de Trinité, encores qu'il ne soit en l'Escriture, pour nous donner plus facile cognoissance de ce grand & incomprehensible mystere de trois personnes, lequel-



les, comme dit saint Jean, rendent tesmoi- 1. Ioan. 5.  
 gnage au ciel, & ne sont qu'un Dieu. Et est bié  
 foible fondement l'arrester aux mots, pour-  
 ucu que lon aye la verité des choses, attendu  
 que, comme lon dit, les noms ne changent  
 rien en l'estre d'icelles. Encores donc que ce  
 mot de Transubstantiation ne soit en l'Escritu-  
 re, il suffit que la chose signifie par iceluy y  
 soit, cōme nous auons demonstré qu'elle est.  
 Et mesme que c'est aux hommes de donner  
 le nom aux choses, & à Dieu de les faire, com- Gen. 2.  
 me l'Escriture no<sup>r</sup> resmoigne. Ce qu'aussi peut  
 seruir de suffisante responce à ceux qui curieu-  
 sement recherchent l'origine de ce mot, *Messe*, Deut. 6.  
 qui est vne voix Hebraique, signifiant l'obla- Num. 15.  
 tion volontaice des premices, par laquelle les  
 enfans d'Israel protestoiēt auoir receu tou-  
 tes choses de la grace & liberalité de Dieu. Du  
 quel mot l'Eglise a bien voulu nommer aussi  
 ce sacrifice de la nouuelle loy: d'autāt, que par  
 iceluy nous reduisons en memoire ce grād be-  
 nefice de la croix: recognoissāns d'iceluy no-  
 stre entier salut & nostre totale benediction.  
 Parce qu'iceluy sacrifice n'auoit aucun pro-  
 pre ou special nom en l'Escriture: car en icel-  
 le il est quelques fois appellé la Cene de no- 1. Cor. 11.  
 stre Seigneur: par ce qu'il l'institua en soupāt:  
 lequel nom ne luy peut plus cōuenir, puis que  
 ne la faisons en soupāt, ains de matin & à iun.  
 Quelque fois il est appellé la table de nostre 1. Cor. 10.  
 Seigneur: autres fois en fin la fractiō du pain. Act. 1.



## LA RESURRECTION

Qui a esté cause, q̄ pour euitier les doutes qui pouuoient sortir de telle varieté de noms, l'Eglise guidée du saint Esprit luy a tribué ce peculiar nom de *M E S S E*. Lequel est fort propre & conuenable à ce, pourquoy nous l'offrons, à sçauoir cōme auons dict, pour la recognoissance du benefice qu'auons receu par la Croix de Iesus Christ. Mais passans outre ie n'ignore de quelle subtilité noz aduersaires ont vsé pour euertir la verité de ce grand mystere de la Transubstantiation, tiré de la parole de Dieu sainement entendue. Car disent ils, il n'est pas necessaire à ce que nous soions faités participans du vray & real corps de Iesus, que le pain soit changé en son corps, & le vin en son sang: ains il est tout puissant pour nous faire receuoir realement & de faités seldictés corps & sang, encores qu'ils ne soient souz le pain & le vin, soit par Transubstantiation, suiuant l'Eglise Romaine, ou par Consubstantiation, suiuant la Germanique. Et ce par vn moyen spirituel & par foy: suiuant ce qu'il a dict, que les vrais adoreurs sont ceux qui l'adorent en esprit & verité. A quoy respondant, nul de nous ne nie que Iesus Christ ne soit tout puissant pour faire ce qu'ils disent, & beaucoup d'auantage, comme celuy que nous auons cy deuant tant dict estre tout puissant. Mais qu'il le face en ce grand mystere, luy mesmes nous enseigne du contraire: car si en ce sacrement le pain demeueroit pain, & le vin

en sa substance de vin: & nous receurions seulement le corps de Iesus Christ à la maniere qu'ils disent, spirituellement & par foy (ce qu'il afferma à ses Apostres, leur exhibant ce sacrement) ne seroit vray: à sçauoir que ce qu'il leur distribuait, & qu'il leur monstroit entre ses mains par cest article demonstratif, *C E C Y*, & à nous en leur personne qui auoit toutesfois apparence de pain, fust son corps. Car l'entendant comme l'entendent noz aduersaires, il seroit bien vray, dire: receuans cecy vous receurez mon corps, à sçauoir, adioustans comme ils adioustent, spirituellement & par foy. Mais pource ne seroit vray, ce que dit Iesus Christ en la sorte qu'il le dict, à sçauoir, *C E C Y EST MON CORPS*: Car ce qui estoit démontré par cest article, *C E C Y*, ne seroit son corps. Et pourtant Iesus Christ seroit méteur, disant que cela est son corps: si ce n'est que simplement le signe ou le moyen de receuoir son dict corps spirituellement & par foy: & ce pendant en sa realité il n'estoit que simplement pain & vin. I'entens bien la Sophistique responce qu'a enseigné Satan à ses supposts pour euertir ceste verité ineuitable tirée de la pure parole de Dieu. Disant que ce mot, *E S T*, communément en l'Escriture n'importe substance, ains simple representation ou figure. Comme nous voyons qu'en ce sens il est dict, que Iesus Christ estoit la pierre: Qu'il est la porte: Qu'il est la vigne, Que les deux femmes d'Abraham,

1. Cor. 10.

Ioan. 10.

## LA RESURRECTION

*Joan. 15.  
ad Gal.*

Sarra & Agar, estoient les deux Testamens. Toutes lesquelles choses, dit S. Paul, sont dictes par alegorie ou alusion. Neanmoins, encorres qu'ez passages susdicts & autres semblables ce mot, *EST*, se prenne seulement pour signifie & represente, si est ce que chacun tant peu soit il versé ez rudiments de Grammaire, sçait que sa propre vertu & efficace est d'importer substance. Outre ce qu'il y a grand' difference de la maniere de parler, de laquelle use l'Escriture ez lieux aleguez contre nous, & celle d'ou est icy question, pour diuerses raisons: car en premier lieu, il n'est pas dict, que Iesus soit vne pierre, vne porte, vne vigne, &c. comme il est dict, que le pain est son corps, & le vin son sãg. Mais il est dict, qu'il est la vigne, la pierre, &c. Et cest article (*LA*) nous monstre que ceste maniere de parler a quelque alegorie cachee, & a son intelligence d'ailleurs que de ce qui est importé par la simple prolation des paroles. Comme quãd il est dict que Iesus Christ est la pierre: il s'entend qu'il estoit representé par celle pierre designee par cest article, *LA*, d'ou Moyse donna à boire aux enfans d'Israel. Et ainsi des autres semblables. Et pour autant voions nous que saint Iean interrogé sil estoit le Prophete, cognoissant que cest article, importoit energie, & consequemment que lon luy demandoit de ce grand Prophete & Messie, qui deuoit faire la redemption humaine, respondit que non. Là

*Exo. 17.*



où fil eust simplement esté interrogué, fil estoit  
 Prophete, il eust avec verité respõdu que ouy.  
 Suiuât ce qu'auoit predict de luy son pere Za- *Ioan. 3.*  
 charie, qu'il deuoit estre appellé Prophete du  
 haut Dieu. Et aussi Iesus Christ l'a tesmoigné, *Luc. 1.*  
 disant: qu'entre ceux qui estoïent naiz des tem-  
 mes, il n'estoit point sorty vn plus grand Pro-  
 phete que Iean Baptiste. Secondement, le mes *Luc. 7.*  
 me Iesus Christ a vlc de paroles trop claires,  
 pour pouuoir faire semblable interpretation.  
 Car pour nous monstrer, que ce pain n'estoit  
 son corps par figure ou alegorie, il a luy mes-  
 me declairé comme auons ia dict, que c'est ce  
 luy mesme qui a esté liuré pour nous. A d'a-  
 uantage telle interpretation alegorique con-  
 tre la vraie nature de ce Verbe, *EST*, ce fait  
 seulement quand ce qui suit immediatement  
 ledict Verbe, ne peut conuenir à ce qui le pre-  
 cede, sinon par alegorie, comme nous voions  
 quand il est dict, que Iesus est la parole, la pier-  
 re, ou autre semblable chose: il n'y a nul de  
 nous qui ne voie que le mot de porte ou de  
 pierre ne peut conuenir à Iesus, sinon en sens  
 alegorie. Ce qui n'aduiet en ce parler de Iesus  
 Christ: auquel nul ne peut douter que ce mot  
 de corps, leq̄l suit le Verbe, *est*, ne puisse vraie-  
 ment & sans aucune alegorie ou falace, con-  
 uenir à ce qui le precede, à sçauoir au pain: Car  
 qui ne sçait que le pain est vraiment corps?  
 Finablement pour nous oster tout scrupule, &  
 occasion de faire semblable interpretatiõ, le-



## LA RESURRECTION

*Act. 4.  
1. Pet. 2.  
1. Cor. 10.*

fus Christ n'a pas voulu dire, Ce pain est mon  
 corps: comme saint Pierre disoit, que ce Iesus  
 Christ estoit la pierre angulaire. Et S. Paul, q̄  
 la pierre, de laquelle beurent les enfans d'Is-  
 rael estoit Iesus Christ. Et ainsi des autres sem-  
 blables: car ils monstrent euidément par l'ex-  
 presse denomination des deux, à sçauoir de ce  
 qui precede le verbe, *EST*, & de ce qui le suit:  
 que toutes les deux choses demeurent en leur  
 estre, sans changement de l'une en l'autre. Et  
 pourtant que Iesus Christ demeurant Iesus  
 Christ, il estoit neantmoins la pierre, ou au  
 contraire: ce qu'à la verité ne peut estre sinon  
 par alegorie, representation ou figure. Mais  
 en ce lieu il n'a vlé de semblable parler: car s'il  
 eust dict, ce pain est mon corps, il nous eust  
 donné occasion d'entendre, comme ez lieux  
 susdicts, que le pain demeuroit pain, & pour-  
 tant n'eust il peu estre son corps, que par repre-  
 sentation ou figure. Mais ne l'ayant pas voulu  
 nommer pain, & vsant simplement de cest ar-  
 ticle demonstratif, *CE CY*, il nous a claire-  
 ment donné à cognoistre, qu'il n'y auoit plus  
 du pain en ce qu'il tenoit, quoy qu'il y eust  
 l'espece & apparence: mais seulement son corps.  
 Et pourtāt qu'il vsoit de ce verbe, *EST*, substan-  
 tiellemēt, & nō par aucune alegorie. Parquoy  
 ceste cy est vne telle maniere de parler cōme  
 celle, dont vfa Dieu le Pere, rōdant tesmoigna-  
 ge de Iesus Christ, disant: cestuy cy est mon  
 fils bien aimé. Car nous ne dirons pas, que  
Iesus

*Mat. 3.*

Iesus soit seulement la figure ou représentation du fils de Dieu: mais ainsi que les paroles le portent, il est vrayement, réellement & de fait. Et à ceste nostre croiance tant s'efaut, que contredisè le dire de Iesus Christ, qu'ils alleguent, quād il dit, que les vrais adorateurs adorent en esprit & en verité, qu'au contraire il fait du tout pour nous. Car il ne dit pas, comme eux, qu'il le faille adorer en esprit seulement: mais en esprit & verité. Monstrant combien est plus parfaicte l'adoration des Chrestiens, que celle des Iuifs ou des Samaritains: lesquels adoroient Dieu en esprit, mais non en verité. Car comme dit S. Iean: Ils ne le co-<sup>IOAN. I.</sup> gnoissoient que par la Loy, laquelle leur auoit esté donnée par Moyses, lequel toutesfois n'auoit iamais veu Dieu. Mais aux Chrestiens le fils de Dieu, lequel est desparty de son sein, & par lequel grace & verité a esté faite, le leur a donné à cognoistre, ostant, comme dit S. Paul <sup>2. Cor. 3.</sup> le voile qui estoit en la lecture du Vieil Testament, & le leur monstrant à veue descouuerte. Et pource est il, qu'il leur a donné le moyen de l'adorer, non en esprit, seulement, comme les Iuifs ou les Samaritains, & noz aduersaires leurs semblables: mais en esprit & verité, nous aiant, comme dit sainct Iean au lieu, que dessus, racōptee la verité d'iceluy. Qui fait que l'adorans en la Messe souz le pain & le vin, nous l'adorons en esprit & verité, puis que nous l'adorons en la sorte que le fils de Dieu

## LA RESURRECTION

le nous a declairé. Reste pour resolution de ce poinct encores vn doute, que font noz aduersaires, à dissoudre: par lequel ils taschent euerter la verité de ce mystere de la transubstantiation. Car disent ils, Iesus Christ a notament dict, que la Cene n'est autre chose, qu'une commemoration de luy & de sa mort & passion: quand il commanda à ses Apostres de faire ce qu'il leur auoit monstré en sadiete Cene, en memoire de luy. Si ce n'est d'oc qu'une memoire de luy, comment est il possible qu'il y assiste vraiment: car si ainsi estoit, ce ne seroit vne simple memoire de luy. Mais à cela la response est trop plus qu'euidente par les paroles mesmes de Iesus Christ. Car instituant sadiete Cene, il a bien voulu declairer deux choses à ses Apostres: l'une qu'estoit ce qu'il leur exhiboit en icelle: l'autre, pour quel effect & à quelle fin il leur bailloit. Or quand il leur declare le premier point, à scauoir, que c'est qu'il leur baille, il ne dit pas qu'il leur baille vne memoire ou recordation de son corps ou de sa mort: mais notammēt il leur dit, qu'il leur baille son corps, & celuy mesme qui a esté liuré pour nous. Quoy dict, & si claiement, qu'il n'y reste aucun doute ou scrupule, il leur a bien voulu declarer l'occasion, pour laquelle il leur bailloit son corps en ceste maniere: à scauoir, à fin que par la manducation d'iceluy ils reduisissent en memoire sa mort & passion: & que par ce moyen, estans, comme dit saint



Paul, vniz & incorporez avec luy, ils fussent 2. Cor. 10.  
 renduz participans d'icelle: aians par ce grand  
 & admirable acte, continuelle recordation de  
 celuy duquel les Iuifs par enuie cuidoiēt auoir  
 effacee la memoire. C'est donc bien autre cho-  
 se, dire, comme l'a dict Iesus Christ, que man-  
 geans son corps & beuans son sang nous re-  
 duisons en memoire sa mort & paison: Ou  
 bien dire avec noz aduersaires, que nous ne  
 mangeons simplement que la memoire d'icel-  
 le mort & paison, ou la memoire de son  
 corps. Ce qu'ils ne trouuerōt que Iesus Christ  
 ait onques dict. Passons outre.

*Et quand nos anciens Peres ont parlē de ce Sacre-  
 ment, ils n'ont point ainsi parlē: mais ont nommē le  
 pain, simplement pain: & le vin, vin. Comme saint  
 Paul, l'homme, dit il, apres s'estre esprouuē, mange de 1. Cor. 11.  
 ce pain. Il ne dit pas le corps de Iesus Christ enclōz  
 souz ce pain. Outre il est dict qu'un iour de sabbat les Act. 10.  
 disciples estoient assemblez pour rompre le pain. Il  
 n'est pas dict espece de pain. Or l'Escripture n'use point  
 d'allegorie ou falace.*

Nous auons ia demōstrē amplemēt cy des-  
 sus, par le tesmoignage de l'Escripture, que no-  
 stre Sauueur Iesus Christ aiant esgard à l'infir-  
 mitē de ses Apostres, lesquels n'aians encores  
 recē le S. Esprit, n'estoient assez fermes pour  
 cōprendre ce grand mystere: leur voulāt don-  
 ner clairemēt à entēdre que ce qu'il leur exhi-  
 boit en ce Sacrement, & leur monstroit entre  
 ses mains, quoy qu'il semblast du pain, n'estoit



## LA RESURRECTION

toutesfois plus pain : il ne le voulut nommer pain, mais leur vſa d'un article demonſtratif, diſant: **C'EST MON CORPS**. Leur mōſtrāt par la que puis que c'eſtoit ſon corps, ce n'eſtoit donc plus du pain. Et à fin qu'il ne leur ſemblāt ſi nouveau, lors qu'il leur exhiberoit, il leur auoit ſouuent prediēt au parauant,

*Ioan. 6.* leur diſant, qu'il leur bailleroit vn pain qui ſeroit ſa chair, & du vin qui ſeroit ſon ſang. **Qui** fait que puis que par ſi expreſ teſmoignage de Ieſus Chriſt meſme no<sup>9</sup> ſommes aſſeurez que ce qui nous eſt exhibé en ce ſacrement n'eſt plus pain, mais ſon vray corps. Si quelquefois en l'Eſcriture il eſt appellé pain, cōme ez lieux cy alleguez par noz aduerſaires & autres ſemblables, ce n'eſt tāt eu eſgard à ce qu'il eſt lors que lon le reçoit comme à ce qu'il a eſté auparavant: choſe fort commune à l'Eſcriture. En laquelle nous voyons qu'il eſt eſcrit, que la verge d'Aaron deuora celles des enchanteurs de Pharaon. Car là le ſerpent eſt appellé verge, par ce qu'il auoit eſté au parauant vne verge, & preſentement eſtoit tranſmué en ſerpēt. Pareillement au meſme chapitre, l'eau du fleue fut mué en ſang par Moyſe, & ce neantmoins eſt encorſe appellee eau : quand il eſt dit que les Egyptiens ne pouuoient plus boire de l'eau du fleue, qui n'eſtoit plus eau, mais ſang. Et apres que Dieu eut d'une des coſtes d'Adam formee Eue, Adam cognoiſſant qu'elle auoit eſté formee d'un de ſes oz, l'appella

*Gen. 2.*



L. A. RESURRECTION

*Exe. 16.*

*Mat. 6.*

rons, dit il, du bois en son pain, c'est à dire, en son corps. Outre ce qu'en l'Ecriture tout ce qui est conuenable à la nourriture de nostre corps & de nostre ame, est communement appellé pain: comme nous voions de la Manne. Et en ce que nostre Seigneur nous instruisant à demander ce qui nous est necessaire pour ladicte sustentation tant du corps que de l'ame, nous enseigne de demâder nostre pain quotidian. Ne se faut d'oc esbahir si ceste si precieuse viâde est ausi appellee du pain. Senuit:

*Et n' aiens eu nul honte enclorre le corps de Iesus Christ en leur oblie, ils n' ont ausi vergongne, dire qu' il se laisse manger aux rats & vermine. Disans que si le corps du Seigneur estant consumé par les rats & vermine, estoit venu à rien: si la beste est trouuce, il la faut brusler & mettre au reliquaire.*

Il n'y a nul qui puisse ignorer, par ce qu' auons dict cy dessus, que nous n' entendons enclorre Iesus Christ ou son corps en noz hosties: veu que croions qu' encores qu' il soit inuisiblement sours icelles, il ne laisse ce neantmoins d' estre en mesme temps visiblement au ciel. N' estans si aueuglez en noz entendemens comme noz aduersaires, qui l' attachent contre son exprez commandement, si circonscriptiuement au ciel, qu' ils ne croient qu' il puisse estre en autre lieu. Parquoy delaisans ce propos lequel auons amplement deduiet cy dessus: nous sommes contrains par l' infidelité de nosdicts aduersaires, rechercher en ce



lieu vne question aiât plus de curiosité que de zele. Laquelle certes si eux & nous auions telle foy en la parole de Iesus Christ que nous deuions, nous laisserions disputer aux Scolastiques : nous abstenans, comme dit S. Paul, *1. Tim. x.* de telles questiōs qui engendrent plustost debats qu'edification de Dieu, laquelle est par foy. Toutesfois puis qu'ils nous y contraignent, nous dirons que la resolution de l'Eglise Catholique est, que tout aîsi, qu'il n'y a nulle cōuenance entre le precieux corps de Iesus Christ, & vne beste brute, par laquelle icelle beste brute puille estre incorporee avec luy: ainsi cōme dit le Maistre des Sētēces, Premier fondemēt des Theologiens Scolastiques, le dict corps de nostre Seigneur ne peut estre incorporé avec vne beste brute. Car il faut que celuy qui le reçoit, soit ordonné de Dieu pour cest effect. Tellement que, comme disent aucuns Scolastiques, vn Ange ne le pourroit recevoir en ceste sorte: par ce qu'il n'a esté ordonné pour les Anges, moins donc le pourroit manger ou consumer vne beste brute. Nous ne nions toutesfois que d'autant que nous recognoissons & croions qu'en ce Sacrement, comme en tous autres, il y a deux choses: à sçauoir le Sacrement, qui est le signe visible de la chose inuisible & sacree, consistant es especes apparentes de pain & de vin, retenant encores tous les accidens de pain & vin naturel, comme la couleur, odeur, saueur & ap-

*Magister  
li. 4. Souz.*

*Ierſon lib.  
4. si.*



## LA RESURRECTION

Gen. 27.  
ca. 26 in  
Mat.

parence: par le moyen desquels noz sens en sont trompez, ainsi que furent ceux d'Isaac en la personne de son fils Iacob, figure de ce grand mystere. Lesquelles, comme dit Theophilacte y ont esté retenues par Iesus Christ pour suruenir à nostre infirmité, qui abhorre de manger chair crue, principalement chair humaine. Et la chose sacramentale, à sçauoir la chose inuisible & sacree, qui est la substance du pain & du vin, changee en la propre & vraye chair de nostre sauueur Iesus Christ: chose que nous comprenons par seule foy, appuyee en la parole de Dieu: laquelle ne nous peut deceuoir, non plus que celle de Iacob son pere Isaac. Nous ne croiõs que celsdictes especes de pain & vin, estans subiettes à nostre veue ne soient corruptibles & temporelles, suiuant ce que dict saint Paul, Que ce qui est subiet à nostre veue est temporel: & consequemment qu'elles ne puissent estre consummees par les rats & vermine. Mais quant à la chose inuisible & sacree, sçauoir est le precieux corps de nostre Seigneur, nul ne pensa iamais qu'il fust subiet à corruption, ou à estre consumé par lesdictes bestes. En quoy peut seruir de certain tesmoignage le dire de noz docteurs, lesquels parlãs de ce faict, parlent tousiours du Sacremēt, ou des especes de pain & de vin. Que s'il semble estrange à aucun de dire, que nous croyons qu'e ces especes il n'y aye autre chose que les accidēs de pain & vin separez de leur substan

*Cum sacramentum à mure corroditur: vel si bruta bestia sumat species.*

ce

ce, chose du tout cōtraire à la philosophie humaine, & à la definition d'accidēt: ie luy confesseray que c'est chose supernaturelle, digne toutesfois d'un tel ouurier, que Iesus Christ vray Dieu & vray hōme: lequel peut bien faire qu'en vn tel mystere ces accidens subsistent à part eux, veu que suivant le dire des philosophes, l'homme les peut bien comprendre en son cerueau abstraicts de toute substance. *Vt dicunt logici in abstracto.* De sorte que seroit grand blaspheme, dire que l'homme peut comprendre chose en son cerueau, que Iesus Christ ne peut mettre à effect. Et ne se faut esbahir, si nous portons hōneur & reuerence à cesdictes especes: & si pour cest effect nous faisons brusler la beste qui les a cōsumees, & la mettre au reliquaire: veu que l'écriture nous enseigne de porter honneur & reuerence à ce qui a touché ou seruy de couuerture, non au precieux corps de nostre Seigneur, mais au corps de ses saincts: car nō sans nostre instruction nous lisons en icelle, que la fēme qui auoit le flux de sang, pour auoir porté cest hōneur à la robe qui couuroit le corps encorres mortel de Iesus Christ, de croire que en la touchant seulement, elle seroit guarie, fut si bien remunetee de Dieu, que elle obtint ce qu'elle demandoit: comme aussi firent plusieurs autres. Et en outre que tout ce qui touchoit le corps de S. Paul, combien que mortel & infirme, estoit en tel honneur enuers Dieu, qu'il auoit la vertu de guarir les malades. *Matt. 9. Matt. 14.* Cō-

## LA RESURRECTION

*Act. 19.* bien donc à plus raison, doiuent estre reuerees & honnorees de nous ces especes : lesquelles nous croiôs auoir seruy de couuerture au precieus corps de Iesus Christ immortel & glorifié? C'est donc pure imposture de Satan, dire que croions que le corps d'iceluy Iesus Christ se laisse manger aux rats & vermine.

*Après l'auoir mis en trois quartiers, comme estans bien marriés, l'appellent Agneau de Dieu, & luy demandent la paix. S. Iean monstroit Iesus Christ uiuant, qui estoit le vray Agneau figuré au vieil Testament: & vous monstrez vostre oblie: puis la mangé, vous faisans donner à boire. S. Iean a il mangé Iesus Christ en ce poinct?*

*Matt. 13.* O execrable blasphemie de noz aduersaires, lesquels iuiuant le dire de Iesus Christ, empeschent par faute de foy que le S. Esprit ne peut ouurer en eux la cognoissance de ce grand mystere de la sainte Messe. En sorte que se mouquans des hauts mysteres de Dieu, lesquels ils ne comprennent, comme les Capharnaites, ils se retirét de la compagnie de Iesus Christ.

*Ioan. 6.* Le leur demande donc s'il est pas escrit qu'iceluy Iesus Christ rompit le pain en sa Cene? Et

*Matt. 26.* en outre s'il est pas dict, qu'apres son Ascension les Apostres continuoient de rompre le pain?

*Mat. 14.* Quand donc le Prestre rôpt le pain en la Messe, iuit il pas en ce l'exemple que luy ont monstré Iesus Christ & ses Apostres? Et en rompant iceluy, ne sommes si hebetés q̄ pensions rompre ou briser le corps de Iesus Christ, le

*Lus. 22.*  
*Act. 2.*



quel nous scauons par tesmoignage de l'Escriture ne se pouuoir rompre ou briser: Ains Ioan. 19. mes enseignez par la saincte Eglise, que tout ainsi que l'ame est toute en tout le corps, & toute en chacune partie d'iceluy: aussi le corps de Iesus Christ est tout en toute l'hostie, & tout en chacune partie d'icelle. Et poutant est Iuxta illud, tantum esse sub fragmē to: quātum sub toto co- pure blasphème, dire que le Prestre frappe sa poitrine comme marry d'auoir rōpu ou brisé le corps de Iesus Christ: Et que pour ceste gitur. cause il luy demande la paix. Mais cōsiderant 1. Cor. 11. son infirmité, & soy souuenāt du dire de saint Paul, que qui reçoit ce sacremēt indignemēt, c'est à la damnation: il se frappe la poitrine comme soy criant en coulpe des fautes & pechez desquels il se sent atteint, demandant pardon à Dieu de sesdictes fautes: suiuant en ce l'instruction que nous a donnee Iesus Christ Luc. 18. en la parabole du Publicain. Et soy retournāt de plus en plus à Dieu, luy demande qu'il luy plaise luy donner paix à sa conscience, laquelle, comme dit S. Paul, est en continuelle guerre, & supplier par sa misericorde, ce qui defaut en luy. Finablement, par ce que le sacrifice a esté estably par Iesus Christ en memoire de sa mort, & passion par laquelle a esté accōplie la figure de l'Agneau Paschal: aiant esté, Heb. 8. comme dit le Prophete, iceluy Iesus Christ mené à la mort cōme vn agneau: lit en lequel Esa. 53. le, suiuant le tesmoignage de S. Pierre, nous auons esté racheptez par la mort de l'Agneau



## LA RESURRECTION

1. Pet. 1.

immaculé: Pour ce est il, que le Prestre l'appelle Agneau de Dieu: car encores qu'il ne monstre au doigt visiblement, comme faisoit saint Jean: toutesfois il nous assure que suivant l'expresse parole de Iesus Christ, il tient alors entre ses mains invisiblement sous les especes de pain & de vin, celuy, lequel comme un Agneau, a esté occiz pour nous: cest Agneau divin, dominateur de tout le monde, lequel long

Esa. 16.

temps au paravânt sa venue, nos peres anciens avoient tant demandé. Et n'estoit besoing que S. Jean mangeast cest Agneau en ceste sorte, veu que Iesus Christ n'avoit encores institué la Cene: & que le sacrifice Leuitique & immolation de l'Agneau Paschal n'avoit encores esté immolé. Parquoy concluans ce tiers article, nous dirons que la croiance de la Trāsubstantiation n'est en rien contraire à la doctrine Euangelique, ains est purement tirée d'icelle: Et en outre que dire que le corps de nostre Seigneur se laisse manger aux rats & vermine, ou bien que le Prestre rompât l'hostie le pense rompre ou briser: c'est pure blasphemie du tout contraire aux traditions de nostre Eglise Catholique. Reste donc maintenant venir au quart & dernier article.

### ARTICLE IIII.

**J**E n'insisteray longuement sur ce dernier article, par ce que l'intelligence de ce qui se pourroit dire sur iceluy, à sçavoir, quels sont les fruiets de la sainte Messe, & ceux du Cœnū

de noz aduersaires, sera clairement demonstré  
 ez deux petits traictez qui s'ensuiuent. Et d'au  
 tant me suffira remonstrer pour le present au  
 Lecteur fidele & Catholique, que le fruiet de  
 la croiâce de nosdicts aduersaires, en leur Cœ  
 num, est, qu'ils destruisent la parole de Iesus  
 Christ, p laquelle il a dict à ses Apostres, quoy  
 qu'il eust pris du pain entre ses mains, lequel  
 il leur monstroit par cest article demonstra  
 tif, *Ecce*, ce n'estoit toutesfois plus pain, lors  
 qu'il le leur exhiboit, ains son propre corps &  
 sang, & celuy mesme qui a esté liuré pour  
 nous. Et ceux nous veulent donner à entendre,  
 que sondict corps est autant esloigné de la Ce  
 ne, comme le plus haut ciel de nous. D'avan  
 tage ils referent toute la vertu & efficace de  
 ce Sacrement à leur foy, disans que Iesus  
 Christ nous y est seulement appliqué par foy,  
 là où saint Paul nous tesmoigne que celuy *1. Cor. 11.*  
 qui le reçoit indignement (lequel nul ne peut  
 nier estre sans foy, veu que, comme dict S. Ia- *Iaco. 2.*  
 ques, la foy est cogneue par les œures: telle  
 ment que celuy qui dit, qu'il a la foy, & n'a les  
 œures, se desment foy mesme, comme dit ail  
 leurs saint Paul) le reçoit toutesfois, combié *ad Tit. 1.*  
 qu'à sa damnation. Et aussi Iesus Christ l'ex  
 hiba en Emaux à ses deux disciples, lesquels  
 ne le cognoissoient point, & pourrant n'a  
 uoient point la foy, comme luy mesme tes  
 moigna, les appellans gens de petite foy. Et *Luc. 2. 4.*  
 de faict, cōme il est dict au mesme lieu, ils ne

## L. A. RESVRRECTION

le cogneurent, sinon apres qu'il le leur eut exhibé: tellement que la reception d'iceluy preceda leur foy. Là où nous attribuons toute l'efficace de si grand mystere à l'omnipotente parole de Iesus Christ: A ceste parole, dis-ie, laquelle a de rien créé toute chose: & fait ce qui n'estoit point, fust: & à plus forte raison peut bien faire, que ce qui estoit ia quelque chose, soit changé en vne autre, comme procedante de la bouche de celuy qui est tout puissant d'exccuter de fait ce qu'il dict à ses Apostres, leur exhibant ce sacrement: & qu'il nous dit iournellement par la bouche de noz Prestres, à sçauoir, que ce qui nous y est exhibé, c'est son corps & son sang. Et estimôs que nostre foy ne sert rien à la veritable realité de ce sacrement: mais seulement, côme dit saint Paul, à nous faire ressentir des fructs d'iceluy pour l'auoir receu dignement. En outre croians, comme ils font, qu'en ce sacrement nous ne receuions le corps de nostre Seigneur, & n'en soions faitz participans que par foy seulement, tellemēt qu'il ne soit qu'une assurance ou vn signe, que par la reception d'iceluy nous soions par le moyen de nostre foy mystiquement faitz participans du corps de Iesus Christ, & plôgez en son sang: il n'y auroit nulle difference entre la Cene de Iesus Christ & les anciēs sacrifices: Lesquels S. Paul nous tesmoigne auoir esté tant imparfaitz & comme tels reiettez. Car il est certain qu'iceux estoient

*Heb. 7.*



donnez à noz anciens peres, pour vne asseurance  
 de l'effusion de sang q̄ deuoit faire Iesus Christ  
 pour la redemption du genre humain, suiuant  
 la promesse qui auoit esté faicte à Abraham. En *Gal. 3.*  
 sorte que par iceux ils estoient faicts partici-  
 pans de la mort de Iesus Christ & du merite  
 de sa passion par foy & esperance: aussi Iesus  
 dit qu'Abraham a veu son iour, & s'en est res- *Ioan. 8.*  
 iouy: à sçauoir, par esperance, soy confiant en la  
 promesse à luy faicte p̄ Iesus Christ. Et S. Iean *Apo. 13.*  
 nous tesmoigne que l'Agneau a esté occy des  
 le commencement du monde: d'autant que  
 par son sang il a nettoyé les pechez, non seu-  
 lement de ceux qui estoient naiz pour lors, ou  
 à naistre: mais generalement de tous ceux qui  
 au parauant son aduenemēt s'estoient par foy  
 & esperance appliquez la vertu & efficace de  
 sa mort & passion. Si donc en la Cene nous  
 n'en sommes faicts participas que par foy, &  
 icelle Cene n'est qu'une asseurance de ce faict,  
 nous n'auons non plus par icelle qu'auoient  
 noz anciens peres par leurs sacrifices impar-  
 faicts: Par lesquels comme auons dict, ils en e-  
 stoient faicts participans en esperance, & con-  
 sequemment par foy: car leur dicte esperance  
 n'estoit non plus sans foy, que nostre foy sans  
 esperance. Et qui plus est, la figure auroit esté *1. Cor. 1.*  
 beaucoup plus noble q̄ la chose figuree, veu q̄  
 la Mane, laquelle Iesus Christ meime nous tel *Ioan. 6.*  
 moigne auoir esté figure de ce sacremēt, estoit  
 vn pain descendu du ciel, qui sans doute estoit



## LA RESURRECTION

beaucoup pl<sup>s</sup> noble que le pain materiel que nous receurons en la Cene, qui est faict par œuure d'un boulenger. Finablement par telle croiance contre le tresexpres commandemēt de Iesus Christ, ils font le ciel vn si certain & si circonscriptif lieu de son habitation, & l'attachēt en telle sorte en iceluy, qu'ils ne croiēt qu'estant là il puisse en mesme temps estre autre part: & pour le faire court, ils despoillent totalement le Sacremēt de chose inuisible & sacree, cōtre la pure & vraie definition de Sacrement.

### EPILOGVE.

**P**ARquoy concluans & mettrons fin à ce traité, nous dirons pour toute resolution, suiuant ce qu'auons iusques icy demonstré par telmoignage des escritures, Que nostre seul Sauueur & Redempteur Iesus Christ par ce grand & non reiterable sacrifice de la croix a accompli tous les sacrifices de l'ancien Testament, qui se faisoient selon l'ordre d'Aaron par effusion de sang. Et que par iceluy seul il a meritee la remission des pechez, & faict la redemption eternelle: estant, comme dit saint Paul, faict cause de salut à ceux qui luy obeissent: en sorte qu'il ne nous reste plus aucune oblation pour le peché. Toutesfois par ce que au lieu de nous approcher de ceste vnique & si parfaicte oblatiō faicte pour le peché, nous nous en esloignons iournellement par nostre desobeissance & preuarication, laquelle,

*Heb. 5.*

com-

cōme dit le mesme S. Paul, reçoit son iuste loy  
 er, Iesus Christ nous a laiss  plusieurs & diuers  
 moyes pour no<sup>9</sup> en approcher: entre lesquels  
 il nous a laiss  ce sacrifice du nouueau Testa-  
 m t, par leq  il a est  faict sacrificateur eternal  
 selon l'ordre de Melchisedech: par l'oblation  
 & manducation de son corps & de son sang  
 sous les especes de pain & de vin. Leq  il nous  
 a command  de reiterer, ou,   mieux dire, d'en  
 tretienir c tinuellement, non pour son imper-  
 fection, c me il aduenoit ez anciens, mais pour  
 la nostre,   s auoir, pour nous plonger en son  
 sang, d'autant, c me auons dict, que nous en es-  
 loign s journellement nous mesmes, & pour  
 nous r dre participans de ce gr d sacrifice de  
 la croix: receu s son corps en cedit sacrifice,  
 n  c me le disent noz aduersaires, methonimi-  
 quem t & par foy seulement: mais en la sorte  
 qu'il nous a assurez,   s auoir, tel qu'il a est  li-  
 ur    mort pour nous. N  aussi qu'estimions  
 pource le faire desc dre du ciel: mais croians,  
 que tout ainsi qu'il n'a ri  dict de bouche, qu'il  
 ne le puisse mettre   effect, il est au ciel visible-  
 m t, suiuant l'assur ce qu'il nous en a donnee:  
 & icy inuisiblement en la Cene, sel  aussi que  
 luy mesme nous en a assurez, sous les especes  
 du pain & du vin, sans aucunem t ab donner  
 la dextre de Dieu son pere: & sans pource en  
 rien changer ou alterer la verit  de son corps.

*Toute oeuvre, qui est de Dieu, ne sera destruite par  
 les hommes, quelque force ou violence qu'ils luy facent. Act. 5.*

REFVTATION DE  
XXI. DAMNABLES AR-  
ticles, & blasphemés de noz aduersai-  
res contre la saincte Messe.

ARTICLE I.



**O**MBIEN que la Messe soit inuē-  
tion humaine, repugnante à la pa-  
role de Dieu: elle vous est toutesfois  
commandee, cōtre Deut. 1. Mat. 15.  
Rom. 14.

Si la Messe est inuention des hommes  
repugnante à la parole de Dieu, comme veulent  
icy persuader noz aduersaires, pourquoy fal-  
loit il prendre tant d'armes, assembler tant de  
forces pour l'abolir: veu que l'Escriture nous  
asseure que toute chose qui est d'inuention hu-  
maine sera dissolue de Dieu, sans aide d'hom-  
mes? Mais tant s'en fault qu'elle soit d'inuen-  
tion humaine, que nous n'auons chose plus ex-  
presse en l'Escriture saincte, ne plus certain cō-  
mandement, que la continuelle celebration  
d'icelle. N'estant autre chose la Messe, que la  
commemoration de la mort & passion de Je-  
sus Christ, par la consecration & mādication  
de ses precieux corps & sang sous les especes  
de pain & de vin, selon son tresprez com-  
mandement. Quand en la Cene il transmua le  
pain en son corps, & le vin en son sang, estant  
par ce moyen faict eternal sacrificateur selon  
l'ordre de Melchisedech: ainsi qu'il le tesmoi-

Mat. 15.

Mat. 22.



LA RESVR. DE LA MESSE. 38

gna luy mesme à ses Apostres : lors qu'ayant pris du pain entre ses mains, & l'ayant benit, il leur dit: **PRENEZ ET MANGEZ, CELA EST MON CORPS, QUI SERA LIVRÉ POUR VOUS**, leur commandant & à nous en leur personne, de faire comme il auoit fait, en memoire de sa mort & passion. Car par icelle nous obtenons deux choses: l'une que mangeans sa chair nous sommes incorpotez en luy : l'autre que nous annonçons & rememorons sa mort & passion <sup>Iodn. 6.</sup> <sup>1. Cor. 11.</sup> iusques à son aduenement. Il est donc tres-faux qu'elle soit d'inuention humaine, puis qu'elle est tirée d'un si exprez commandement de Iesus Christ: & qu'elle est faicte avec la mesme chose, & les mesmes paroles qu'il la fit & commande de faire apres luy. Que si lon y a adiousté autre chose outre lesdictes paroles de Iesus Christ, comme Psalmes, Oraisons, Hymnes, Cantiques & autres semblables choses qui precedent ou suivent ceste consecration: encorés qu'elles ne soient de la substance de la Messe (laquelle comme auôs dict, consiste seulement en ce que fit & dit Iesus Christ, & qu'il commanda de faire) Toutefois n'y ont elles esté adioustees par inuention humaine: ains par commandement de Dieu & tradition de ses Apostres inspirez par le saint Esprit. Car en premier, si nous considerons tout ce qui precede la consecration, nous cognoistrons, que c'est la preparation,



## LA RESURRECTION

1. Cor. II.

par laquelle le Prestre suiuant le conseil de S. Paul, se prepare auant que receuoir ce saint Sacrement, nous incitant par son exemple de faire le semblable : d'autant que nous voions qu'auant que s'approcher de l'autel il fait la confession de ses pechez, s'en crie en coulpe frapant sa poitrine comme le Puplicain, & en demãde pardon à Dieu, & prie les assistans de prier pour luy. Apres s'approchant de l'autel

Ephe. 6.

dit par instruction de saint Paul plusieurs belles Oraisons, Psalmes, Hymnes & Cantiques tendans à mesme but: il fait puis profession de sa foy Chrestienne tant par recitation de l'Euangile & Epistre, que par le special recit de sa croiance au *Credo*. En fin, aiãnt presentees plusieurs belles & deuotes Oraisons à Dieu, tant pour soy, cõme pour les Rois, Princes & autres constituez en dignité, comme

1. Tim. 2.

saint Paul nous a enseigné, commãdant qu'auant toutes choses lon face priere pour telles gens, il vient à ce en quoy nous auõs dictõ conlister la vraie substance de la Messe: Prenant le pain & le vin entre ses mains, le benissant en la personne de Iesus Christ, & avec les mesmes paroles d'ont il vfa, il le rompt, comme il fit, & finalement le mange, suiuant son commandement. Quoy faict & apres auoir ainfi mangé le precieux corps de Iesus Christ, & beu son sang: tout ce qu'il fait ou dit apres, tẽd à rendre grãces à Dieu. Suiuant en ce le tracẽ de Iesus Christ, lequel nous lisons qu'apres a-

voir exhibé ce Sacrement à ses Apostres, fit chanter vn Hymne & rendre graces à Dieu. *Mat. 26.* Parquoy puis que tout ce qui est en la Messe est tiré de l'expresse tradition de Iesus Christ & de ses Apostres: à sçauoir, la preparation de saint Paul, la consecration, reception & action de graces de Iesus Christ: noz aduersaires & tous ceux qui avec eux l'appellent inuention d'hommes, mettent tresmanifestement.

## ARTICLE II.

**L**ES desguisemens & pompes d'accoustremens à l'imitation des Payens, sont contre *Luc. 20. 1.* *Pet. 3. 2.* *Tim. 2.*

Et ne sont les accoustremés pompeux, desquels on vse en la celebration de ce grand mystere, pour le traicter avec plus grand honneur & reuerence, contre les passages icy alleguez: Esquels est deffendue la pompe & curiosité d'accoustremens pour la gloire des hommes, & non pour la gloire de Dieu, & pour traicter ses saints sacremens avec plus grand honneur & reuerence. Mais sont semblables ceux qui en murmurent à Iudas qui murmuroit pour la despense qu'auoit fait la Magdeleine pour honorer le corps de Iesus Christ. Ils ne sont aussi pris des Payens, ains de la propre Escriture sainte, & à l'imitation d'icelle: car si au vieil Testament le Prestre traictant les hosties & oblations d'iceluy (qui n'estoiet que figure de ce grand mystere que le Prestre

## LA RESURRECTION

Col. 2.

Exod. 28.

traicte en la Messe) vsoit d'accoustremens si pompeux, pour les manier avec plus grand' reuerence, & representer les mysteres y traictez combien à plus forte raison en doiuent vser noz Prestres? Lesquels d'autant qu'ils contractent & manient chose plus digne que ceux la, d'autant aussi la doiuent ils traicter avec plus grand' reuerence: & d'autant qu'en ce sacrifice ils font memoire d'un plus hault & plus parfait mystere, d'autant le nous doiuent ils representer avec plus dignes ornemens. Que si noz aduerfaires repliquent, que par l'institution du nouveau Testament, toutes les anciennes ceremonies ont esté abolies: ie leur confesseray cela estre vray, entant que les hommes appuyoient sur icelles le prix de leur iustification; ou bien de celles qui estoient figure des choses aduenir. Lesquelles ie confesse que Iesus Christ a abolies, nous iustificans par sa croix, & nous rendant ce qui estoit figuré par icelles. Mais pour cela ne s'ensuit, qu'il aye abolies toutes sortes de ceremonies: Mesme celles qui seruent seulement de tesmoignage de l'honneur & reuerence que nous luy portons: ou pour nous rendre plus propres & plus affectionnez à son seruice. Ou bien celles qui seruent à nous representer visiblement les grands mysteres, desquels il nous fait participans par sa grace inuisible. Le tout pour subuenir à nostre infirmité. Comme nous voions de la premiere sorte, à sçauoir, de



celles, qui seruent seulement de tesmoignage de l'honneur & reuerence que nous portons à Dieu: ou pour nous rendre plus ardens à son seruice: en l'abstinence de la coulpe charnelle, lors que lon veut vacquer à Oraisons, qui estoit vne ceremonie des Iuifs que saint Paul nous a recommandee, es ieunes du re-  
 poz au septiesme iour: de se prosterner en terre, quand lon prie: & autres semblables, lesquelles n'ont esté reiettees par ce qu'en icelle nous n'appuions aucunement nostre iustification: Mais seulement elles nous rendent plus prompts au seruice de Dieu: & rendent tesmoignage de l'honneur & reuerence que nous luy portons. De la seconde sorte nous voions que Iesus Christ a estably l'eaue au baptesme, les especes de pain & de vin en ce saint Sacrement, l'imposition de mains: & plusieurs autres choses que lon pourroit discourir en l'Escriture, seruans seulement pour nous représenter ses graces inuisibles, lesquelles, comme dit saint Paul, nous recognoissons par les choses visibles. Ainsi est il aussi de ces accoustremens, lesquels nous seruent pour traicter le seruice diuin plus reuerement: & pour nous représenter visiblement les mysteres desquels fait memoire le Prestre en ce sacrifice. Comme lon peut voir es lieux où est traictee par le menu la signification d'iceux: Que sil me dise en outre que Iesus Christ n'yla de semblables accoustremens,

Euo. 19.

1. Cor. 7.

Ione 3.

Mat. 17.

Rom. 1.



## LA RESURRECTION

*G. Durât.* quand il fit la Cene : ie leur respondray avec  
*in rat. diui.* l'Euangile, qu'il a laissé pour lors beaucoup de  
*offic.* choses à ordonner pour l'indisposition de ses  
disciples, que le Sainct Esprit a depuis reuelé  
à son Eglise. Et comme dit sainct Augustin,  
*Epi. 118.* Que nostre Seigneur a bien instituee la Ce-  
*ad Ian.* ne : mais il n'a rien ordonné de la forme de la  
celebrer, par ce qu'il remettoit ce sur ses Apo-  
stres & Prelats Ecclesiastiques, par l'aduis des  
quels il entendoit regler ses Eglises. Aussi voi-  
ons nous qu'il fit sadiete Cene au lieu mes-  
me, où il auoit soupé : & S. Paul a depuis or-  
donné que chacun soupast chez soy & à part  
auant que venir au lieu où lon doit celebrer i-  
celle. Il n'ordonna en outre rien de la prepara-  
tion, laquelle S. Paul nous a tant recomman-  
*1. Cor. II.* dee. Et n'est valable la conséquence, qu'une  
chose soit mauuaise, par ce qu'elle n'a esté ex-  
pressément commandee de Iesus Christ. Car  
au contraire nous sommes par exprez tesmoi-  
gnage de l'Escriture enseignez, que tout ce qui  
se fait à l'honneur & reuerce de Dieu, moyen-  
nant qu'il ne soit contraire à ses commande-  
mens, est chose sainte, & à luy agreable, en-  
cøres qu'il ne l'aie commandee. Comme nous  
*Matt. 26.* voions que l'onction que fit la Magdaleine à  
Iesus Christ ne laissa de luy estre agreable, en-  
cøres qu'il ne la luy eust commandee. Et les  
sacrifices d'Abel & de Noé, ne laisserent d'es-  
stre agreables à Dieu, pour auoir esté offerts  
par eux, auant que auoir aucun commande-  
ment

ment de sacrifier . Et saint Paul remit le sa- *1. Cor. 9.*  
 laire à ceux à qui il auoit presché , quoy qu'il  
 ne luy fust commandé de Dieu . Aussi voions  
 nous que Dauid requeroit à Dieu, qu'il eust ag-  
 greables les seruices que de sa volonté & de  
 son propre mouuement il luy offroit. Toutes *Psal. 118.*  
 lesquelles choses avec infinies autres que lon  
 pourroit puiser des Escritures, nous sont am-  
 ples tesmoignages que nous ne deuôs si estroi-  
 tement nous arrester à ce qui nous est com-  
 mandé, que ne puissions adiouster quelque cho-  
 se du nostre, moyennant qu'il ne soit contrai-  
 re aux commandemens . Finablement enco-  
 res que Iesus Christ en sa Cene n'aye vsé de  
 tels accoustremens : si est ce qu'ailleurs il nous  
 a enseigné par son exemple de représenter la  
 grandeur des mysteres que nous traictons par  
 habits pompeux & differens à ceux qu'vions  
 iournellement . Par ce nous voions qu'en ce  
 grand mystere de la Transfiguration il se re- *Matth. 17.*  
 presenta à ses Apostres avec habits blâcs com-  
 me neige. Et auant qu'executer ce grand my-  
 stere de nostre redemption en la croix, il vou-  
 lut estre deuestu de ses habits accoustumez & *Matth. 27.*  
 vestu d'vne robe de Pourpre, puis d'vne rob- *Luc. 23.*  
 be blanche . Pareillement aussi S. Iean en son  
 Apocalypse, nous représente la grandeur des *Apo. 7.*  
 visions qui luy sont apparues ez accoustre-  
 mens . Parquoy ne se faut esbahir, si la sain-  
 cte Eglise guidee par le S. Esprit nous repre-

## LA RESURRECTION

fente la grandeur de ce sacrifice, & des mysteres desquels est faicte memoire en iceluy par accoustremens pōpeux & differens aux communs. Ains concludons que ceux qui les reiectent, reiectent la memoire de la mort & passioñ de Iesus, qui nous est representee par iceux & autres choses exterieures.

### ARTICLE III.

**I**L est deffendu de la dire sans cierges, & sonneries de cloches, contre *Math. 26. 1. Cor. 11.*

*Epist. 113. ad Ian.*

*Ioan. 14.*

*Mat. 5. 1. Cor. 11.*

Nous auons cy deuant demonstře par le tesmoignage de S. Augustin, Que nostre sauueur institua la Cene: Mais il n'ordonna rien de la maniere de la celebrer: remettant cela à son Eglise: à laquelle il a laissė le sainct Esprit pour cest effect, à sçauoir pour luy enseigner ce que pour l'indisposition du temps il n'auroit enseignė estant en ce monde: comme depuis il a suggerė plusieurs choses: & comme n'estant point oisif, il en suggere journellement. Entre lesquelles sont l'vltage des cierges allumez, pendant que lon celebre ce grand mystere de la saincte Messe, pour représenter ce que Iesus Christ nous a enseignė en son Euangile, & sainct Paul en ses Epistres. A sçauoir que pour estre faicts participans de la vertu & efficace d'iceluy, il nous faut estre tellement preparez, que noz cœures soient cierges ar-

dens polez sur vn chandelier pour reluire à tout le monde. Et que telle doit estre la lamie re de noz consciences, que chacun voiant noz œures, en dōne louange à Dieu. Pareillemēt le son des cloches, pour nous faire souuenir de ce q est escrit: *Que le son de nous doit aller par toute la terre: & le bruit au bout du monde.* Toutes lesquelles choses nous sont ainsi representees par la saincte Eglise en ces choses exterieures, desquelles l'usage nous est fort commun à l'imitation de Iesus Christ, lequel s'accommodant à l'infirmité de ses auditeurs, nous a representé ses conseils & les hauts secrets de Dieu son Pere, par les choses mondaines & terriennes frequentees entre nous, soit en paraboles, similitudes, ou autrement.

*Psal. 18.**In cur. em**terra n. exi-**uit sonus co-**rum.*

## ARTICLE III.

*S*a valeur est estimee selon l'opinion qu'ils ont de celuy, qui la dict, contre 2. Par. 18. Rom. 2.

Par ce que nous auons amplement deduit au premier article du traicté precedent, il peut estre notoire à chacun, que nous croions fermement, qu'en ce sacrifice noz Prestres n'y font riē du leur: ains que tout ce qu'ils y font, ils le font en la vertu, puissance & au nom du seul & eternal Sacrificateur Iesus Christ, qui œure par eux comme ses ministres & organes. Et que les paroles y sont bien profe-



## LA RESURRECTION

rees par la bouche desdicts Prestres : Mais les choses y proposees sont consacrees par vertu & grace de Dieu. Tellemēt qu'il ne peut estre vray , que nous estimions ce sacrifice plus ou moins pour la psonne du Prestre, veu que ny recognoissons rien du sien: car au contraire la saincte Eglise nous enseigne, que ladiēte personne du Prestre n'y donne aucune qualite: & comme dit S. Augustin: Sa bonté ou malice, dignité ou indignité n'y adiouste ou diminue rien , veu que , dit il , il ne se fait par le merite du Prestre: mais par la vertu & en la parole du Createur. Nous ne nions toutesfois, que quant à la personne du Prestre, & pour son regard, sil est mauuais, Dieu n'aye moins agreable sacrifice , qu'il n'auroit d'un saint & vertueux: iouxte le dire du Prophete, le maudiray voz benedictions. Car encoures que le sacrement demeure net, impolu, en son efficace & valeur : toutesfois comme dit saint Paul, celuy qui le reçoit indignement, c'est à sa damnation. Et voila pourquoy l'Eglise a quelquefois ordonné, que lon n'oit la Messe d'un Prestre notoirement adultere . Non qu'elle estimast que par son peché le Sacrement soit polu : mais à fin que se voyant reiecté du monde il aye honte de son peché, & se retourne à penitence. Et ne communique on avec le fornicateur, oiant la Messe de luy, veu qu'il ne sert que de simple organe au seul sacrificeur le-

*Cano. vtrū.  
De consec.  
dist. 1.*

*Nil à bono  
maius: aut  
à malo mi-  
nus perfici-  
tur sacerdo-  
te: quia non  
in merito sa-  
cerdotii: sed  
in verbo cō-  
ficietur crea-  
toris.*

*Mal. 2. ca.  
vram. &  
ca. fin. De  
cohabi. cle.  
& rōul.  
Joan. 11.*

Iesus Christ: qui ne laisse d'ouurer par luy quelque meschant qu'il soit, comme Caiphe, quelque chose qu'il fust meschant, ne laissa de seruir d'organe au saint Esprit, prophetisant la mort de Iesus Christ, pour le peuple: à cause de la dignité Pontificale qu'il auoit.

## ARTICLE V.

**I**Ls en font sacrifice & oblation, comme sacrifiants encores Iesus Christ, contre 1. Corint. 11. Heb. 9. 10. Et offrent le Fils au Pere: Qui s'est offert soy mesme. 1. Tim. 2. Heb. 1.

Il a esté souuent par nous remonstré cy dessus, que nous n'entendons en la sainte Messe derechef sacrifier Iesus Christ selon la loy & ordre d'Aaron avec effusion de sang: sçachans trop bien que telle maniere de sacrifier a esté accomplie en la croix de Iesus Christ, & par apres reiectee. Mais nous entendons le sacrifier par le sacrifice du nouveau Testamēt, net, impolu & sans sang: par l'oblation de son precieux corps souz les especes de pain & de vin, selon l'ordre de Melchisedech: selō lequel l'Escriture nous tesmoigne, que Iesus Christ a esté fait eternal sacrificateur: n'imitans en iceluy ce qu'il a fait en la croix, mais ce qu'il a fait en la Cene, & nous a commandé de faire à son exemple. Et comme auons en outre tant & tant redit cy dessus, nous n'entendons

## LA RESURRECTION

l'offrir à Dieu son Pere en ce sacrifice : ains croions que c'est luy mesme qui offre, qui est le seul sacrificateur, par l'organe & mystere des Prestres. Car puis qu'il est eternal sacrificateur selon l'ordre de Melchisedech, il faut necessairement qu'il offre eternellement sacrifice à Dieu selon ledict ordre: veu que nul n'est dict sacrificateur sinon d'autant qu'il offre à Dieu sacrifice. D'avantage si comme tesmoigne S. Augustin : tout œuvre qui se fait à fin que par sainte societé nous soions conioincts avec Dieu : estant iceluy œuvre referre au bien, par lequel nous pouuons estre bienheureux, est iustement appellé sacrifice: Qui niera que la sainte Messe ne soit du rang de telles œuvres, par laquelle nous sommes vniz & conioincts avec Dieu, plongez au sang de Iesus Christ, faicts participans de sa mort & passion: pour estre par telle participation enfin faicts bienheureux?

*Heb. 3.*

*Lib. 10. de  
Civ. Dei,  
cap. 6.*

*1. Cor. 10.*

## ARTICLE VI.

**I**L S promettent qu'on obtient par icelle la satisfaction & remission des pechez, contre Esa. 43.  
*Hebr. 9. Actor. 24.*

Nous croions par exprez tesmoignage de l'Escriture, que par le moyen de ce sacrement nous sommes vniz & incorporez avec Iesus Christ : & par consequent faicts participans

*1. Cor. 10.*

de l'efficace de sa mort & passion, & de la remission des pechez, qu'il a meritee par icelle. Suivant ce qu'il auoit promis à ses Apostres, *Ioan. 6.* de leur dōner vn pain qui seroit sa chair, pour la vie du monde. C'est à dire pour nous retourner de la mort qu'auons encourue par noz pechez (nous esloignās du merite de ladicte passion) à vie. Outre ce que saint Paul nous assure, *Eph. 2.* que qui reçoit ce sacrement indigne- *1. Cor. 11.* ment, c'est à sa condamnation. Qu'est ce donc à dire cela, sinon, comme dit saint Cyprian, *Epist. 3. ad Cecili.* Que qui le reçoit aussi dignement, c'est à son salut: Nous n'estimōs donc pas par le moyen de la Messe obtenir vne nouvelle remission ou satisfaction de noz pechez, non plus que par l'absolutiō des prelatz à eux commise par Iesus Christ: mais celle mesme qu'il a meritee en la Croix: de laquelle nous sommes faitz participans par l'usage de ce sacrement. A quoy ne contredisent les passages cy alleguez par noz aduersaires, lesquels parlent des sacrifices de l'ancienne loy, qui ont esté aboliz par la Croix de Iesus Christ: & cestuy cy mis & estably en leur lieu, pour durer eternellement.

## ARTICLE VII.

**L**E Canon est plus estimé du Pape que l'Euangile, & est deffendu de le lire, contre *Gal. 1.*



## LA RESURRECTION

Le Canon n'est autre chose, sinon ce est quoy nous auons dict cy dessus, que consiste la vraie substance de la Messe: à sçauoir; la benediction du pain & du vin: consecration & mädication du precieux corps & sang de Iesus Christ: suiuant & à la forme que luy mesme l'a instituee, & ainsi qu'elle est tenue ez Euangiles: Et pourtant n'est plus estimé que l'Euangile, puis que c'est l'Euangile mesme: car sil y a quelques oraisons ou ceremonies, outre ce qui est expressément compris audict Euangile, cela n'est essentiellement du Canon, ains appartient ou à la preparation, ou à l'action de graces, qu'auons declarée cy deuant. Et en ce qu'il est deffendu de le lire, ce n'est tant vne deffence comme vn conseil de l'Eglise, qui nous conseille de ne lire paroles de si grande efficace sans gräd honneur & reuerence, à fin qu'elles ne nous soient rendues contemptibles par la trop familiere lecture.

### ARTICLE VIII.

**I**LS font oblation de pain & de vin, contre  
*Hebr. 9.*

Il est faux que nous facions en la Messe oblation de pain & de vin, veu que croions que ce qui y est offert, n'est plus pain ou vin, ains le precieux corps de Iesus Christ souz  
les

les especes de pain & de vin. Parquoy saint Paul au lieu cy allegué ne contrarie en rien à ceste oblation: car il parle des sacrifices de l'ancienne loy, qui n'estoient qu'vmbre ou figure de ce nouueau, esquels on offroit viandes & breuuages corruptibles: mais en cestuy cy nous offrons vne viande incorruptible, à sçauoir, le precieux corps de Iesus Christ. Je preuoy que nos aduetaires penseront icy auoir gagné vn grand poinct sur nous: par ce, diront ils, que l'offerte que font les laiz en la Messe, quād ils offerēt au Prestre du pain & du vin, est pour le moins contre le passage de S. Paul. A quoy ie respons, que Iesus Christ a par sa mort & passion reiettees les offertes de viades, qui se faisoient anciēnement pour obtenir remission des pechez: laquelle il nous a amplement meritee par sa mort & passio. Mais pour cela ne nous a il pas deffēdu d'offrir pain, vin, ou autre chose pour la sustentation des ministres de l'Eglise: Ains au contraire S. Paul mesme nous a as- *Philip. 4.* seurē, que ce que lon offre pour tel effect, est chose fort agreable à Dieu.

## ARTICLE IX.

**I**Ls estiment, au contraire des Capharnaites, manger Iesus Christ en chair & en os, cōtre Ioan. 6. Il a esté cy deuant remonstré en l'explicatio de ce passage, que les Capharnaites ne dou

## LA RESURRECTION

terent onques de ce que Iesus Christ leur dit,  
 que le pain qu'il leur bailleroit, seroit son corps  
 & le vin son sang : mais seulement douterent  
 de ce qui les concernoit, à sçauoir de pouuoit  
 manger sadiète chair, & boire sondict sang;  
 chose qu'à la verité, l'infirmité humaine au-  
 roit à desdaing. Parquoy nostre Seigneur leur  
 dit, non pas que le pain ne fust vrayement son  
 corps, & le vin son sang : aussi n'auoient ils  
 fait aucune doute sur ce poinct: Mais leur res-  
 pondât sur le poinct, duquel ils estoient en dou-  
 te (à sçauoir du manger qu'il en conuenoit fai-  
 re) il leur dit que ce n'estoit chose qu'il fallut  
 entendre ainsi grossièrement, comme ils faisoient  
 à sçauoir que lon deuit manger sondict corps  
 comme les autres viandes, le foulant, ou rom-  
 pant aux dents. Ains que ce manger seroit œu-  
 ure du saint Esprit: par operation duquel, tel-  
 le viande passeroit par nostre bouche, sans es-  
 tre par nous rompue ou brisée aux dents. Ou-  
 tre ce que telle œuure est tellement spirituelle  
 que quelque vraie & reale qu'elle soit : nous  
 n'en pouuons toutesfois comprendre la verité,  
 que par œuure du saint Esprit, qui la nous sug-  
 gere par le moyen de la foy: y estans tous nous  
 sens trompez & abusez.

### ARTICLE X.

**L** E Prestre rompt & mange le pain luy seul. *Contre*  
*Luc. 22. 1. Cor. 11. Matth. 26.*

Le Prestre rompant le pain, comme a

esté remōstré cy deuant, auant que le receuoir,  
 imite en ce Iesus Christ & ses Apostres. Et  
 quand a le mager luy seul, il ne tient a luy qu'il  
 ne s'y en trouue plusieurs a le reccuoir avec  
 luy: ce qui se pratique aussi bié souuent à l'E-  
 glise de Dieu. Et melme en la primitiue Eglise  
 on trouuera q̄ plusieurs ont celebré la S. Mes-  
 se, sans qu'aucis se soient presentez à receuoir  
 le corps de nostre Seigneur, avec le Prestre:  
 Vray est que cōmunémēt le Diacre & so<sup>r</sup> Dia-  
 cre qui असistoiet au Prestre, cōmunioient avec  
 luy: mais de la part des gēs laiz, cela ne s'est pas  
 tousiours pratiqué, & principalement en ces  
 temps si calamiteux, ausquels la charité & de-  
 uotion de plusieurs est grandement refroidie.  
 Et n'est ce manger qu'en fait le Prestre luy  
 seul, contre l'institution de Iesus Christ ez pas-  
 sages cy alleguez. Esquels il ne commāde pas  
 à iceux Prestres de le bailler aux autres: il ne  
 nous astreint pas en outre à le prédre seuls ou  
 accompagnez. Mais il dict simplement que  
 nous le mangeons: Et que toutesfois & quan-  
 tes que nous le mangerons nous reduirons en  
 memoire sa mort & passio. Aussi ne deuous  
 nous regarder si somm. s seuls ou accompai-  
 gnez, quād le voulōs reccuoir: Mais nous y de-  
 nōs presenter chacun selō son besoing, & ainsi  
 que nous trouuons preparez. De là vient, que  
 S. Paul ne dict pas que les hōmes se preparēt:  
 Mais seulement que l'homme se prepare: & 1. Cor. 10. 16.



## LA RESVRRECTION

ainsi mange de ce pain . Puis donc qu'il parle de l'homme en singulier, il monstre assez euidentement qu'il n'est necessaire que soient plusieurs, lors que le receuons, ou que nous preparons à ce: mais qu'un seul est suffisant pour ce faire. Comme nous voions aussi que le mesme saint Paul infere que la promesse faicte à Abraham & à sa semence, ne s'entendoit que d'un seul, d'autant qu'elle fut faicte en singulier. *ad Gal. 3.* Que si lon vouloit prendre argumēt, que lon ne le doieue receuoir seul, par ce que Iesus Christ le donna à ses douze Apostres en la Cene, il faudroit aussi dire que par ce qu'il le donna à douze, nous ne le deuriens receuoir si sommes plus ou moins de douze: ce qui seroit du tout absurde. Car il le donna à ses douze Apostres, par ce qu'ils se trouuerent la tous douze disposez pour le receuoir. Et depuis il le donna en Emaux à deux tant seulement, & ainsi consequemment, ainsi que l'opportunité se presentoit sans auoir esgard au nombre ou à la multitude. Et quand saint Paul nous enseigne que ce nous deuous faire nous assemblans pour le receuoir: il ne commande pas pour ce de s'assembler en troupe toutes fois & quantes que le voulons receuoir: mais seulement il nous enseigne cōment nous nous deuous porter les vns enuers les autres, lors qu'il aduient que sommes plusieurs assemblez pour cest effect: il ne deffend toutes

*Luc. 2. 4.*

fois pour ce que ne le receuions seuls & hors  
d'assemblee.

## ARTICLE XI.

**C**E qu'ils la disent seulement de matin & à iun,  
est contre *Matth. 26. Ioan. 13.*

Encores que suiuant la tradition de l'E-  
glise estre à iun, ne soit de la necessaire substan-  
ce de ce saint Sacrement, comme tesmoigne  
saint Augustin mesme: si est ce que non sans *Can. liqui-*  
inspiration du saint Esprit, il a esté ordonné *do. De cons-*  
que la reception de ce saint Sacrement se fe- *sec. dist. 2.*  
roit à iun: Tât pour obuier aux inconueniens  
qui iournellement escheoient par l'obserua-  
tion du contraire, comme lon peut tirer du di-  
re de saint Paul mesme: comme aussi par ce *1. Cor. 11.*  
que, d'autant que le seruice de Dieu est de plus  
d'importâce, & l'ame plus digne que le corps,  
il est aussi plus que raisonnable que lon serue  
premier à Dieu: & que lon substâte l'ame pre- *Rom. 16.*  
mier que le corps. A quoy n'est contraire ce  
que vouldroient icy alleguer noz aduersaires,  
que Iesus Christ fit la Cene apres souper. Car  
eux mesmes ne font pas leur *Canum*, apres sou-  
per. Et en outre, Iesus Christ auoit deux rai-  
sons de ce faire, lesquelles ne sont en nous.  
L'une, qu'il estoit bien instruiet de la sobriété  
de ses Apostres. L'autre, qu'il estoit necessaire  
qu'il abolist l'âcien sacrifice selô l'ordre d'Aa-

## LA RESURRECTION

non, par la manducation de l'Agneau Paschal  
 auant qu'instituer le nouveau. Et n'est chose  
 nouvelle que lon change quelquesfois l'insti-  
 tution diuine en l'Eglise: ez choses qui ne sont  
 de necessaire commandement, pourueu qu'il  
 y ait vrgente necessité, ou cause raisonnable, cõ-  
 me icy. Dauid ne mengea il pas les pains de  
 proposition, sans peché, pressé de fain: enco-  
 res que du commandement de Dieu, il ne fut  
 à nul licite les manger, sinon aux Prestres? La  
 circoncision des enfans n'a elle pas esté omi-  
 se par les enfans d'Itrael, pendant qu'ils estoiet  
 au desert, pour le dangier qu'elle pouuoit ap-  
 porter? Les Apostres n'ont ils pas aussi quel-  
 quefois changé la forme à eux prescrite par  
 Iesus Christ, pour occasion raisonnable? Com-  
 me quand ils ont quelque fois deffendu l'ysa-  
 ge des choses sacrifices aux Idoles. Quoy que  
 Iesus Christ eut enseigné qu'au personnes net-  
 tes toutes viandes estoient nettes. Ne se faut  
 donc tant esbahir si l'Eglise, meue des raisons  
 que dessus, a en cecy changee l'institution de  
 Iesus Christ, si aucune y en a.

*Mat. 12.*

*Ios. 5.*

*Act. 8. 10.*

*Act. 25.*

*Luc. 11.*

## ARTICLE XII.

**L**a mort & passion de Iesus Christ n'est point  
 annoncée en icelle. *Contre. 1. Corint. 11.*

Qui voudroit discourir par le menu en cõ-  
 bien de sortes & manieres la mort & passio

de Iesus Christ est annoncee en la sainte Messe: il faudroit specialement icy bailler l'interpretation de toutes les ceremonies, habits, paroles, & gestes, d'ot lon vse en la celebratiõ d'icelle: tendans entierement à cest effect: ce que delaisant pour briefucté & renuoiant à ceux qui en ont amplemēt escrit par le menu: comme au rational des Diuins offices: à Ieã Fabry d'Hailbran en son quatriesme liure de la Messe Euangelique, & autres semblables: Me suffira aduertir le Lecteur Catholique & fidele, qu'outre ce que nous referons toute la vertu & efficace de ce Sacrement & de tous autres à icelle mort de Iesus Christ par le tesmoignaige mesme de luy mangeãs ce pain, & beuans ce vin, nous annonçons par l'acte mesme sadicte mort. Car l'acte seul sans autre chose en importe la commemoration & memoire.

## ARTICLE XIII.

**I**ls la chantent en commemoration des saints & saintes, contre l'institutiõ de Iesus Christ: qui dit: *Faites cecy en memoire de moy.*

Il ne se faut esbahir si en ce lieu noz aduersaires, par faute de meilleur fondemēt, vsent d'euidente calomnie: veu que si souuent nous auõs remõstré cela leur estre coustumier. Car où ont ils iamais veu ny apperceu que nous aions offert le S. sacrifice de la Messe à autre



## LA RESURRECTION

*G. Durā.  
in rat. diui.  
offi. lib. 7.*

*Lib. 8.  
De cin.  
Dei. c. 27.  
Et lib. 22.  
cap. 10.*

qu'à Dieu? N'est ce pas la vraie tradition de nostre sainte Eglise Catholique, qu'ècores que lon doiuue celebrer les festes des Saints & Saintes, construire des autels en leur hõneur: Toutesfois nous ne devons sacrifier à nul d'eux: voire non pas aux Anges: mais à Dieu seul. Aussi voions nous comme dit saint Augustin à ce propos, que noz Prestres & ministres de l'Eglise. encores qu'en la Messe ils facent memoire des Saints & Saintes: celebrent sur les autels dediez à iceux, ils ne dient toutesfois pas: Nous t'offrons ce sacrifice S. Pierre ou saint Paul: mais, nous t'offrons, ô Dieu, ce sacrifice. Et en ce qu'en la Messe lon fait commemoration d'iceux Saints ou Saintes, ce n'est en ce que Iesus Christ a commandé que lon face en memoire de luy: à sçauoir, en la consecration & manducation du Sacrement: en laquelle s'ils le veulent regarder, ils trouueront qu'il ne se fait memoire d'autre que de luy. Mais c'est seulement ez deux autres parties, lesquelles no<sup>s</sup> auõs declairees n'estre de la substance de la Messe: à sçauoir, en la preparation & en l'action de graces. Esquelles ie ne nie qu'il ne se face souuent memoire des Saints & Saintes: tant à fin qu'à leur exemple nous soions induicts à delaisser le monde, pour suiuir Iesus Christ, suiuant l'instruction qu'il nous a donnée, nous commandant de reciter en noz Eglises cest œuure charitable-

ritable, qu'ouura en son endroiēt la Magdelai-  
 ne. Comme aussi à ce que par leur suffrage &  
 intercession ce sacrifice soit plus agreable à  
 Dieu : entant que pour nostre regard il pour-  
 roit luy estre desplaisant. Le preuois ceste tour-  
 be diabolique soy esleuer, disans qu'en ce fai-  
 sant nous despouillōs Iesus Christ de son offi-  
 ce de seul Mediateur d'entre Dieu & les hom-  
 mes. Mais ie leur responds: qu'a la verité Iesus *1. Tit. 2.*  
 est le seul mediateur de nostre salut: festant,  
 comme dit sainēt Paul au lieu ia allegué, bail-  
 lé soy mesme pour nostre redemption. Telle-  
 ment que par son seul moyen nous auōs esté  
 rachatez: & n'y a autre nom souz le ciel, don-  
 né aux hommes, en vertu duquel ils puissent *Act. 4.*  
 estre sauuez, que le sien. Ne s'ensuit toutesfois  
 pource, que nous n'auons des intercesseurs au-  
 tres que Iesus Christ: lesquels priēt Dieu pour  
 nous: au nom toutesfois de seul mediateur.  
 Autrement faudroit dire, que S. Paul le des-  
 pouilloit de sa charge, & l'attribuoit aux Ro-  
 mains ou autres, à qui il escriuoit: quand il les  
 prioit de prier Dieu pour soy. Ou que luy mes- *Rom. 15.*  
 me l'vsurpa quand il prioit & intercedoit de- *1. Theff. 5.*  
 uant Dieu les genoux flechis pour les fideles. *Eph. 4.*  
 Ou bien sainēt Estienne, quand il prioit pour  
 ceux qui le lapidoient. Ou que sainēt Pierre *Act. 7.*  
 eust mal fait d'endurer que Simon Magus le  
 priaist d'interceder pour luy deuant Dieu, à fin  
 que pis ne luy aduēt. Ce qu'il n'eust à la verité *Act. 9.*

## LA RESURRECTION

enduré, si ceste charge de prier & interceder pour autrui, eust appartenu au seul mediateur Iesus Christ: non plus qu'il ne voulut souffrir que Cornelius l'adorast, par ce qu'en ce faisant il luy attribuoit l'honneur qui conuenoit à Dieu seul. Brief il faudroit dire que S. Paul nous eust donné mauuais enseignemēt, nous recommandant tant de prier les vns pour les autres. Ce que n'estans si hebetez, que de penser, non que d'auouer: nous sommes par le tesmoignage de ces saincts personages assurez que l'office d'intercesseur n'appartient au seul mediateur Iesus Christ: & que ne faisons desplaisir à Dieu, prians des autres que Iesus Christ, de prier & interceder pour nous, & que c'est en outre vn œuure sainct & charitable, de prier & interceder pour autrui. Ce qu'ainsi estant, voudrions nous penser que les saincts, lesquels par leur exemple & certaine instruction nous ont enseignez (estans en ce monde) de ce faire, fussent presentement, que ils sont au ciel, participās de la gloire de Dieu, priuez de ceste branche de charité, qu'ils ont tāt frequētée cy bas: veu que l'Escriture nous assure que la charité seule les a accōpagnées en l'autre monde, là où foy & esperance perdent leur forme & vigueur! Outre ce que tresclairement il nous est tesmoigné du contraire: Hieremie apres sa mort ne cessoit de prier pour le peuple Iudaique, comme il auoit fait

*Act. 10.*

*1. Tim. 2.*

*1. Cor. 13.*

*Marc. 11.*

durant sa vie. Et les Anges, lesquels ne sont  
 meuz de plus grande charité que les Saints,  
 prient iournellement pour nous. Voudrions  
 nous en outre dire, q̄ Dieu eust plustost à des-  
 plaisir, que nous prions iceux Saints, lesquels  
 estans faicts glorieux, & par ce moien vniz &  
 incorporez avec luy, sont aussi pl<sup>r</sup> aggreables,  
 que les viuās, lesquels toutesfois quelque cho-  
 se qu'ils soient encores ça bas enuelopez de  
 pechez, & ne sçachans le plus souuēt ce qu'ils  
 demandent (comme clairement le demonstra  
 Iesus Christ parlant à la femme de Zebedee,  
 qui prioit pour ses enfans, & à la Victge sa me-  
 re mesme, lors que le vin faillit aux nopces)  
 nous sommes instruiçts par tant de textes de  
 l'Escriture de prier d'estre noz aduocats & in-  
 tercesseurs enuers Dieu? Que si tu me dis, que  
 les saints qui sont en Paradis ne nous enten-  
 dent point, quād nous les prions: mesme que  
 souuent nous les prions de cœur sans parler:  
 & que c'est à Dieu seul de cognoistre le cœur  
 & la pensee des hōmes: le te respondray, que  
 vraiment c'est à Dieu seul de cognoistre icel  
 les pensees par puissance: mais les saints &  
 saintes les sçauent & cognoissent par partici-  
 pation, comme estans à present faicts partici-  
 pans de la gloire de Dieu. Suiuānt ce que Iesus  
 Christ leur a dict, qu'il est la vigne, & eux les  
 branches & bourgeons. Qu'est ce donc à di-  
 re cela, sinon que tout ainsi que les branches

*Zach. i.  
 Comme luy  
 mesme nous  
 assurez,  
 parlant de  
 S. Iean Ba-  
 pte.  
 Mat. ii.  
 disant que  
 quoy qu'il  
 fust le plus  
 grand d'en-  
 tre les hom-  
 mes, tout es-  
 fois le moins  
 de ceux  
 qui estoient  
 aux cieus  
 estoit plus  
 grand que  
 luy.*

*Ioan. 15.*



## LA RESURRECTION

participent de la graisse & humidité de la seppe: aussi font les saincts de la vertu & grace de Dieu. Suiuât ce que disoit saint Paul, que l'Esprit de Dieu reuele aux siens les profons mysteres, que iamais oreille n'oit, & œil ne vist: & lesquels n'entretent onques en cœur d'homme. Aussi le Sage disoit à ce propos. Qu'encores qu'il fust hōme comme les autres: Neantmoins estant faict participant de l'amitié de Dieu, il auoit appris les choses, lesquelles estoient cachees aux autres hommes: & specialement de scauoir & cognoistre la pēsee de son prochain. Et notamment Iesus Christ a tesmoigné que les Anges se resiouissent de la repentance du pecheur. Ce qu'ils ne peuuent, s'il ne penetrent iusques au profond de son cœur, où gist la vraie repentance. Et à la verité ce seroit vne chose fort estrāge & de non croire, que Dieu, lequel reuela à Helisee le larcin de son seruiteur Giesi, quoy qu'il l'eust faict loing de luy & secrettement. Et qui aduertit saint Pierre de la secrette fraude d'Ananias & Saphira. Et derechef le mesme Elisee des secrettes deliberations que faisoit le Roy de Syrie estant caché en son cabinet, & loing de luy. Ne voulust reueler aux saincts qui sont glorieux, & conioincts & vniz avec luy, les vœuz & deuotieux souhaits de ceux qui iournellement les inuoquent. Que s'il semble estrange à noz aduersaires, comme ils ont ac-

Rom. 15.

Sap. 7.

Luc. 15.

4. Reg. 6.

Act. 5.

4. Reg. 6.

Qui reuela  
à Daniel le  
songe de Na-  
buchodonosor.

Dan. 2.

coustumé de dire: Pourquoi nous ne nous ad- *Matt. II.*  
 dressons aufsi tost à Iesus Christ pour estre no-  
 stre intercesseur, comme aux Saincts & Sain-  
 ctes: veu qu'il nous admoneste d'aller à luy,  
 quand nous sommes en trauail & angosse:  
 nous promettât de nous soulager? Et ausi que  
 il nous assure, qu'il est la porte par laquelle *Ioan. 10.*  
 nous deuous entrer à Dieu son Pere. Tellemēt  
 que qui entre par autre porte, est larron. Nous  
 leur dirons outre tant de passages de l'Escrit-  
 ture cy deuant deduiets, qui nous instruisent  
 à ce faire. Que si le Centurion fut tant approu-  
 ué de Iesus Christ mesmes, pour s'estre entant  
 humilié enuers luy de se représenter indigne  
 qu'il entra en sa maison: & pourtant il ob- *Luc. 7.*  
 tint ce qu'il demandoit. Et si le Publicain ne  
 fut reproué comme l'orgueilleux Pharisien,  
 par ce qu'il se reputoit indigne, pour l'abon- *Luc. 19.*  
 dance de ses pechez, de leuer les yeux au ciel.  
 Et pareillement S. Pierre eut la promesse d'es-  
 tre pescheur des hommes, pour s'estre réputé *Luc. 5.*  
 indigne que Iesus Christ s'approchast de luy,  
 d'autât qu'il estoit pecheur: Que non sans bon  
 ne raison & suffisant exemple nous nous repu-  
 tons indignes de nous présenter deuant la fa-  
 ce de Iesus Christ: & comme l'Escriture nous  
 instruiet en la personne de Simō Magus, nous  
 cherchons des autres, qui luy soient plus ag-  
 greables, qui le prient pour nous. Car enco- *Rom. 2.*  
 res qu'il ne soit point accepteur des person-

## LA RESURRECTION

nes, il rend toutesfois à chacun selon ses ceu-  
 ures: tellemēt que les Saints & Saintes d'au-  
 tant qu'ils ont mieux & plus sainctement ves-  
 cu que nous, luy sont aussi beaucoup plus ag-  
 greables: & leur oraison, soit qu'elle soit faicte  
 pour eux ou pour autruy, a beaucoup plus d'ef-  
 ficace enuers luy, que la nostre: cōme tresclair-  
 ement demōstre S. Iaques en sa Canonique,  
 par l'exemple d'Helie. Ne s'en suit toutesfois  
 pour tout cela que Iesus Christ ne soit la seule  
 porte: ou que nous allions à Dieu son Pere par  
 autre, que par luy. Car les Saints & Saintes  
 sont seulement les guides & conducteurs qui  
 nous guidēt à ceste porte par leur intercessiō.  
 Aussi tout ce qu'ils font ou demandent pour  
 nous, c'est au seul nom de Iesus Christ: & ce  
 que nous leur demādons nous le leur deman-  
 dons en ce nom mesme, & par la vertu qu'ils  
 ont de luy: tellement que nous pouuons har-  
 diment dire que nous adressans à eux nous al-  
 lōs à Iesus Christ pour estre soulagez, veu que  
 les prenons seulement pour noz guides, &  
 pour se presenter avec nous deuant sa face.  
 Reste encores vn doubte que meurent noz  
 aduersaires à ce propos. Car il est escrit, disent  
 ils, que Iesus Christ est nostre Aduocat. Ce  
 qu'estant, pourquoy en cherchons nous donc  
 d'autres, comme s'il n'estoit suffisant? A quoy  
 nous respondrons qu'il est dict nostre Aduo-  
 cat, comme il est dict le Prophete. Non pas

2. Cor. 5.

Iacq. 5.

Ioan. 14.

Per domi-  
 nū nostrum  
 Iesum Chri-  
 stum.

I. Ioan. 2.



qu'il n'y ait eu d'autres Prophetes que luy: *Ioan. 2.*  
 mais par excellence, d'autant que les autres  
 prophetisoient en sa vertu & en son pouuoir.  
 Ainsi est il dict nostre aduocat, d'autant que  
 non seulement il demande pour nous, comme *Apo. 1.*  
 les autres: mais aussi il a pouuoir de donner  
 ce qu'il demande: & en outre ce que les autres  
 demandent, ils le demandent en son nō. Com  
 me luy mesme a tesmoigné à ses Apostres,  
 leur disant: Que ce qu'ils demanderoient à Di  
 eu son pere en son nō, luy mesme le leur don  
 nerait. Aussi saint Iean au lieu que dessus, ne *Ioan. 14.*  
 l'appelle simplement nostre aduocat: mais pas  
 sant outre l'appelle nostre aduocat iuste, vou  
 lant monstrier que ce n'est vn aduocat comme  
 les autres, qui ait besoin de demander au nom  
 d'autruy: mais vn aduocat parfait, qui a, com  
 me auons dict, pouuoir de donner luy mesme  
 ce qu'il demande. Comme Dauid disoit, que *Psal. 7.*  
 son aide iuste venoit de Dieu: monstrant qu'en  
 cores qu'il eust aide d'ailleurs, toutesfois telle  
 aide n'estoit iuste & parfaite, comme celle  
 qu'il auoit de Dieu.

## ARTICLE XIII.

**I**ls la disent pour les morts, contre la Cene insti  
 tute pour les viuans, *Matth. 26.*

Nous sommes assurez q̄ les morts ne peu  
 uent estre faicts participans de la reception



## LA RESURRECTION

*Mat. 12.  
Act. 8.*

Sacramentale du corps & sang de Iesus Christ. Toutesfois puis que l'Escripture nous tesmoigne qu'ils ont besoing de la remission des pechez aussi bien que les viuans, & que la priere du prochain sert à icelle, non sans cause estimons nous, que les prieres & oraisons que lon fait à Dieu pour noz prochains trespassez, en luy offrant ce sacrifice, leur seruēt par suffrage à la remission de leurs pechez. Tenās pour ferme que la priere que lon faict à Dieu en luy offrant ce sacrifice, soit pour nous, pour noz prochains viuans ou trespassez, ou pour quelque regard que ce soit, luy est plus agreable, & plus d'efficace enuers luy, d'autant qu'elle est accompagnee de ce tant digne sacrifice de la sainte Messe. Cōme nous voions par mesme raison que la priere du bon larrō fut de si grand vertu & efficace d'obtenir la promesse, qu'il seroit ce mesme iour en paradis, & telle certes qu'elle ne se trouua onques auoir esté faicte à autre: par ce qu'elle fut accōpagnée de ce grand sacrifice de la Croix.

*Luc. 23.*

### ARTICLE XV.

**I**Ls eleuent le Pain & le Calice, pour le faire adorer, contre *Exod. 20.*

Si nature ne nous induisoit outre tāt de passages de l'Escripture d'adorer Dieu, en quelque forme ou maniere qu'il se presente à nous;

nous, sans attédre en ce autre commandemēt special, le dire de noz aduersaires en cest article pourroit auoir quelque couleur. D'autant qu'ils pourroient auoir avec quelque vmbre de raison demander, quelque passage de l'Escriture, auquel nous fust commandé d'adorer Iesus Christ sous les especes de pain & vin. Mais puis que par sa tresexpresse parole nous sommes alleurez, comme auons dit cy dessus, qu'il se presente realement & de fait à nous souz lesdictes especes: nous croions fermemēt que sommes tenuz l'adorer. Car si nous feuilletons les Escritures, nous serons alleurez par le tesmoignage d'icelles, que toutesfois & quantes qu'il se presente à nous, & en quelque forme ou souz quelque espece que ce soit, il veut que nous l'adorions, comme chose que nous luy deuons naturellement, sans en ce attendre ou rechercher autre commādement. Et de là vint que les enfans d'Israel l'adorerēt lors qu'il parloit à Moÿse en la nuée, sans qu'il leur fut commandé de personne. Par mesme raison auſi *Exod. 33.* *Apo. 22.* sainct Iean se prosterna deuāt l'Ange pensant que ce fust Dieu qui se presētast à luy souz tel le forme, & craignant faillir à ce deuoir. En quoy l'Ange luy remonstra qu'il n'eust esté à reprendre, s'il eust esté vraiment Dieu. Pourquoy serons nous donc reprins, l'adorans souz les especes: veu que luy mesme nous a alleurez qu'il y est.

## LA RESURRECTION

### ARTICLE XVI.

**L**ES gestes & mines qu'ils font, dignes de rire, comme mommeurs, sont contre Ephes. 5.

*Ephes. 4.* O bon Dieu osent bien ces blasphemateurs appeler riserie ou mommerie, la forme que Iesus Christ & ses Apostres nous ont enseignée d'vser en priant: Comme fleschir les genouils, esleuer les yeux au ciel ou les mains, soy prosterner en terre, frappant sa poictrine, & autres semblables ceremonies, desquelles ils ont vscé, nous enseignans par leur exemple de faire le semblable: pour tesmoigner l'ardeur de cueur dont ils prioient.

### ARTICLE XVII.

**D**E ce qu'ils fauorisent à autre purgatoire que le sang de Iesus Christ, qui seul nous a laue & nettoye *1. Ioan. 1. Heb. 1.*

*1. Cor. 9.* Encores que nous establiions vn purgatoire en l'autre monde, auquel les ames de ceux qui n'ont faiect entiere penitence de leurs pechez en ce monde, sont sauuees, comme dit saint Paul, en passant par le feu, nous ne destruisons pour ce la vertu, merite, & efficace de la mort & passion de Iesus Christ, à laquelle seule nous attribuons l'entier & parfaict la uement de noz pechez & seule remission d'eux. Toutes fois, comme a esté remonstré cy deuant, l'Ecriture nous certifie que nous ne

sommes tous faits participans de ce lauement  
 & de ceste remission: ny tous plōgez aux sang  
 de Iesus: ains seulement dit saint Paul, ceux *Heb. 9.*  
 qui luy obeissent. Tellement que la desobeis-  
 sance nous en esloigne, comme aussi fait l'in-  
 credulité, & generalēmēt toute macule de pe-  
 ché. Qui fait que nostre Sauueur, desirant en- *Heb. 9.*  
 tierement nostre salut, nous a aussi laissez des  
 moyens, par lesquels nous sommes purgez &  
 nettoiez de ces empeschemens, & par les-  
 quels, comme disoit saint Iean, nous prepa- *Mat. 3.*  
 rons la voie au Seigneur, a fin que sa mort &  
 passion soit efficace en nous, comme sont la  
 penitence en ce monde, l'usage des sacremens *Luc. 3.*  
 les ieufnes, aumosnes, & la croix qu'il nous a  
 commandee de porter, comme faisoit saint  
 Paul, qui chastioit son corps pour n'estre du  
 nombre des reprouuez. Par ce donc que le *I. Cor. 9.*  
 sauueur mesme Iesus Christ, nous a assurez  
 que non seulement en ce monde, mais aussi *Mat. 19.*  
 en l'autre icelle remission s'obtient: nous  
 croions qu'il y a des moyens pour paruenir à  
 icelle comme icy. Suiuant ce qu'a tesmoigné *I. Cor. 9.*  
 saint Paul, que ceux qui n'ōt aimé Dieu avec  
 telle ardeur de charité qu'il conuenoit, ains se  
 sont par trop adōncz aux choses terriennes, se  
 sont sauuez en passant par le feu. Et de la viēt,  
 que nous constituons vn tiers lieu en l'autre  
 monde, auquel par le moyen que dessus, icel-  
 le remission s'obtient. Lequel à ceste cause



## LA RESURRECTION

nous appellons Purgatoire. Non que pēfions en iceluy obtenir vne nouvelle purgation de noz pechez: ou vne autre satisfaction, d'iceux, que celle q̄ Iesus Christ a obtenue en sa croix: mais par ce, comme auons diēt, qu'en iceluy nous sommes purgez & nettoyez des empeschemens, lesquels nous auons avec nous apportez de ce monde (auquel si en auions esté purgez nous aurions aussi obtenue la remission) qui nous en esloignoit. Et pour autant nous ne derogons par telle croiance à l'efficace de la passion de Iesus Christ, non plus que S. Pierre, quand il nous admoneste de faire penitence, a fin que noz pechez nous soient pardonnez: car nous reputons icelle mort de Iesus Christ la mesme remission & l'actuel lacement de noz pechez: & la penitēce en ce monde, ou le Purgatoire en l'autre, les moyēs pour estre renduz participans d'iceluy. Comme si nous disons, que celuy qui traouaille, obtenant le priz & loier de son traouail: ne dira pas que son traouail ait esté son loier: mais seulement le moyen pour obtenir iceluy. Et est necessaire, puis que par tesmoignage des Escritures, la remission des pechez s'obtient en l'autre monde, qu'il y aye en iceluy vn tiers lieu ou cela se face. Car en Paradis il ne se peut faire, ou nulle souillure n'entre: veu que, comme dit le Sage, nulle souillure ne s'approche de la Sapiēce de Dieu. Moins aussi se peut il faire en en-

*Act. 13.*

*Sap. 7.*

fer, ou il n'y a nulle redemption. De ce lieu parle saint Paul, disant, qu'au nom de Iesus tout genouil soit fleschy, soit au ciel, en la terre, ou en enfer. Là ou par enfer nous ne pouvons entendre les damnez perpetuellement, lesquels comme dit le Psalme, ne louët point le Seigneur. Il le faut donc entendre de ceux qui sont en esperance d'estre sauuez. Du mesme est aussi parlé, quand il est dict, que Dieu meine les pecheurs en enfer, & les en rameine, quand il luy plaist. Car d'enfer, comme dit le Sage, nul ne sortit iamais. Prenât Enfer pour le lieu, où sont les damnez. Brief de ce mesme lieu nous estimons que S. Pierre & S. Paul ont tiré les ames de ceux qu'ils ont resuscitez. Lesquels n'est vray semblable qu'ils ayët peu ou voulu tirer de Paradis: leur faisant ce tort de les separer de la gloire de Dieu, pour les retourner ez tribulations de ce monde. Moins aussi les ont ils peu tirer d'enfer, d'ou personne ne sortit iamais, comme a esté dict.

Philip. 2.

Psal. 113.

1. Reg. 2.

Tob. 13.

Sap. 2.

Act. 9.

Act. 20.

## ARTICLE XVIII.

DE ce que l'une a diuerses ceremonies & façons de faire que l'autre. Contre Matth. 26. 11. Corinth. 11.

La Messe, c'est à dire, la commemoration de la mort & passion de Iesus Christ, par la consecration & manducation de son precieux

## LA RESURRECTION

corps & sang, sous les especes de pain & de vin: se fait tousiours par tous Prestres, & en tous lieux d'une mesme sorte, & immuable: a sçauoir, par le recit des paroles desquelles vsa Iesus Christ en l'institution d'icelle, & imitation de ses faits. Je ne nie toutesfois, qu'es deux autres parties, lesquelles nous auons cy deuant remonstree n'estre de la substance d'icelle: a sçauoir, en la preparation & action de graces, l'on n'vsé de diuerses oraisons & diuerses ceremonies selon l'intention de celuy, qui celebre, & la variété du temps: ce qui n'est en rien contraire à l'Escriture sainte, suiuant laquelle chacun peut auoir sa maniere de prier; ainsi que bon luy semble: moyennant que le tout se face à l'honneur & gloire de Dieu. *Coloss. 3.* A ceste cause Iesus Christ ne nous a rien prescript des ceremonies desquelles nous deuous vser en priant, encores qu'il les aie approuuees en vsant luy mesmes: luy suffisant nous commander ce qui estoit necessaire à nostre salut. Soy remettant des autres choses, lesquelles encores qu'elles n'y soient necessaires, y sont toutesfois vtils & profitables (comme est l'vsage desdictes ceremonies, sans lequel nulle religion ne fut iamais entretenue) à nostre deuotion, ou à la disposition de son Eglise, à laquelle pour ce fait il a laissé son saint Esprit.

## ARTICLE XIX.

**D**E ce qu'ils disent des paroles sur le pain & le vin contreuenans en ce à l'institution de Iesus Christ, lequel disant, *māgēz*, &c. parloit aux assistants & non audict pain & vin.

Par ce que nostre foy est, qu'en ce grand mystere de la transubstantiation il n'y a rien du nostre: ains que le tout s'y fait par la force & vertu de la parole omnipotēte de Iesus Christ lequel n'a dict de bouche chose, qu'il n'aye quant & quand mis à effect, ainsi qu'il l'a dict. Nous croions que recitans les mesmes paroles desquelles il vfa en l'institutiō de ce saint Sacrement: elles operent ce qu'elles opererent alors, & qu'elles nous afferment encores de present: à sçauoir, que le pain est son corps, & le vin son sang. Comme nous voions que ceste parole omnipotente laquelle a dict au commencement, que la terre produise herbe verdoiante, a encores le mesme effect qu'elle eut pour lors, produisant iusques au iourd'huy par l'arrousement de la pluye germes & semēces, se resētant du commandement diuin. Car encores que ce soit le Prestre qui profere par sa bouche lesdictes paroles: si est ce que nous ne les prenons comme de luy: ains estimans que c'est Iesus Christ qui les dit, comme afferme S. Paul, par la bouche & organe d'ice luy. Et pour autant est euidente calomnie dire que le Prestre consacrant parle au pain



## LA RESURRECTION

ou au vin: veu que nous sommes asseurez que ce n'est le Prestre, ains Iesus Christ mesme, qui dit non au pain ou vin, mais au Prestre mesme & à nous en sa personne, ce qu'il dist à ses Apostres & executa en mesme temps. A sçauoir que ce qu'il tient entre ses mains, par l'organe dudict Prestre, est son corps & son sang. Laquelle croians nous tirons de la mesme parole de Iesus Christ, lequel a commandé ausdits Prestres en la personne de ses Apostres, de faire ce qu'il fist en la Cene. Or que fist il, sinon ce d'ou sa parole nous asseure, à sçauoir, que le pain qu'il auoit pris entre ses mains, estoit lors qu'il le monstroit à ses Apostres son vray corps? Commandant à iceux Prestres de faire le semblable en memoire de luy. C'est à dire, afin que par telle œuure admirable le monde cogneust à perpetuité sa grand puissance & vertu. Car qu'est ce autre chose, faire memoire de Iesus Christ, que donner tesmoignage de sa puissance & de ses œuures admirables? Comme nous voions que le Psalmiste nous admoneste de confesser la memoire de Dieu: c'est à dire, que ses faiçts sont admirables. Et luy mesme dit, que Dieu a faiçt la memoire de ses œuures admirables, c'est à dire, qu'il en a donné claire cognoissance & suffisant tesmoignage.

### ARTICLE XX.

**D**E ce qu'en si grande superstitiō ils gardēt leurs hosties

*Note l'interpretation de  
tes mots*

*Hec facite  
in meā commemorationem.*

*Psal. 29.*

*Psal. 118.*

*Memoriā  
fecit mirabilium suorum.*

*hosties en leurs bates & armoires.*

Il ne se faut esmeruiller si l'Eglise guidée par le saint Esprit a ordonné que lon reseruaſt des hosties consacrees es temples, à fin qu'estant la reception d'icelles vn moyen si salutaire, pour nous plonger au sang de Iesus Christ, & rendre participans de la remission de noz pechez qu'il a procuré par iceluy. Les malades ne decedassent quelque fois frustrez d'vn remede si salutaire pour leur Ame. Par ce que facilement se pourroit faire que lors qu'ils en auroient besoing, il ne se trouuaſt Prestre qui fust prest pour celebrer, veu que c'est chose qui ne se doit faire legerement, comme tesmoigne saint Paul, & sans grande preparation, pendant laquelle ils pourroient mourir frustrez d'vn si souuerain bien. Et n'est ceste reseruation qu'en faisons destituee de bon fondement en l'Ecriture. En laquelle nous lisons que Dieu commanda aux enfans d'Israel de garder la manne (qui estoit la figure de ce precieux Sacrement) en des vaisseaux: à fin que *Ioan. 6.* par la l'on recogneust le bien qu'il leur auoit fait, de les auoir nourriz de ce pain au desert. *Exo. 16.* Comme sera donc accomplie ceste figure, sinon en la reseruation que faisons de ce saint Sacrement en memoire du bien que Dieu nous fait, de nous nourrir d'vne si excellente viande au desert de ce monde?

LA . . RESURRECTION  
ARTICLE XXI.

**D**E ce que, l'ayant ouie, l'on s'en retourne aussi ignorant, comme on y est allé.

L'Escriture nous instruit d'aller à l'Eglise, pour quatre choses: Pour prier, pour adorer, pour recevoir les Sacremens, & pour estre instruits. Pour les deux premiers effects lon va à la Messe: à sçauoir, pour prier Dieu, tant le Prestre qui la dit, comme aussi nous, qui luy assistons de nostre costé, d'estre faits participans de la vertu & efficace d'icelle: qui est de nous incorporer en Iesus Christ, de nous rendre participans de sa mort & passion. Car encores que nous soions tenuz de prier Dieu incessamment: si est ce que l'Escriture nous tesmoigne, que nous deuôs auoir des heures particulieres esquelles nous nous devons représenter au temple pour cest effect. Côme nous voyons que les Apostres, lesquels encores que continuellement ils priaissent, ils auoient neantmoins des heures certaines, esquelles ils se traïportoient au temple pour prier. Et d'autres esquelles ils y alloient pour prescher & instruire le peuple. Nous y allons aussi, pour adorer Dieu, en la forme & maniere qu'il nous a asseuré luy mesme qu'il s'y presente à nous: soit que le receuions, ou que le voyions entre les mains du Prestre, qui se prepare pour le recevoir. Pour le tiers, à sçauoir, pour recevoir les Sacremens, nous y allons ou nous voulâs con

*Act. 2.*

*Act. 3.*

fesser ou communier, & ainsi consequemmēt,  
 selon que sommes disposez de les receuoir.  
 Pour le dernier à sçauoir, pour estre instruiēt,  
 nous allons aux predications. Parquoy, puis  
 que l'intention du Prestre qui celebre la Mes-  
 se, n'est pas d'instruire les assistans: & qu'aussi  
 nous n'y allons pas pour cest effect: mais seu-  
 lement de se preparer à la reception du saint  
 Sacremēt, & faire priere pour soy & pour son  
 prochain, soit viuant ou trespaslé, ne se faut  
 esbahir sil ne se donne peine d'estre entendu  
 des assistans: & sil luy suffit de parler en lāgue  
 que Dieu & luy entendēt. Autremēt faudroit  
 dire que Iesus Christ fist mal, lors que priant  
 il ne se laissoit entendre à ses Apostres, ains  
 s'esloignoit d'eux pour n'estre entendu, quoy  
 qu'il voulust qu'ils luy assistassent (cōme nous  
 faisons au Prestre) veillans & prians comme  
 luy. Aussi saint Paul dit que celuy qui prie en  
 langue que les assistans n'entendent, sil n'est  
 personne qui aye charge, & pretende les en-  
 seigner. Il suffit qu'il parle à Dieu & à soy. En *1. Cor. 14.*  
 outre, Iesus Christ mesme nous a assurez, que  
 c'est chose propre aux Hypocrites, de prier  
 pour estre ouis des hommes. Et que la vraie  
 priere, est celle que Dieu seul & celuy qui prie  
 entendent. Et nous doit suffire, que lors que *Matth. 6.*  
 nous allōs à l'Eglise pour estre instruiēt, que  
 lon nous parle en lāgage que nous entendōs,  
 comme nous pouuons voir, que lon fait ez



*LA RESVR. DE LA MESSE.*

*1. Cor. 12.*

sermons, esquels les prescheurs taschèt de fac  
commoder autant à l'edification du petit que  
du grand. Car tout ainsi que Dieu n'a pas don  
nee la charge à tous ses ministres ecclesiasti-  
ques d'enseigner le peuple: mais, comme dit  
sainct Paul, aux vns d'administrer les Sacre-  
mens: aux autres d'interpreter les Escritures:  
& aux autres de prescher: aussi ne nous a il  
pas commandé, d'aller seulement aux Eglises  
pour apprendre: mais quelquefois pour rece-  
voir les sacremens: autrefois pour apprendre  
les Escritures: & autresfois pour ouir les pre-  
dications: & ainsi consequemment se-  
lon que les ministres y exploi-  
ctent leurs charges &  
vocation.

*F I N.*